HUIT PAGES

LA PATRIE

HUIT PAGES

16e ANNEE—No 86 MONTREAL, SAMEDI, 7 AVRIL 1894 LE NUMERO: UN CENT

LA PATRIE

MONTREAL, 7 AVRIL 1894

SOMMAIRE.

1ère page — Bulletin Politique. — Encore les Trois Mousquetaires — Chenier — Les Juges de Jeanne D'Arc, *Louis Fréchette*. — A travers le dictionnaire et la grammaire.

2ème page — Parlement Fédéral — Renseignements commerciaux.

3e page — Feuilleton: Le sacrifice de Micheline.

4e page — Le toast, *Charles Canivet*.

5e page — Un mariage désintéressé, *Louis Urbach*.

6e page — Silvia, *X*.

7e page — Courrier des Spectacles, *Albert Domino*.

8e page — Chronique locale, — Télégraphie, etc.

Les autorités françaises ont decidé que les anarchistes belges arrêtés à Lille seraient expulsés du territoire français.

Le cardinal Dusmet, archevêque de Catane, vient de mourir. Il était né en 1818 et avait été créé cardinal en 1889.

L'empereur Guillaume partira d'Abazzia le 12 avril; Il se rendra directement à Vienne où il passera les journées du 13 et du 14.

Un éboulement s'est produit ce matin dans un puits de la mine de Koscheleu, près de Breslau. Onze mineurs ont été tués; le nombre des blessés est considerable.

On annonce l'arrivée à Paris du compositeur Verdi qui dirigera lui-même l'orchestre de l'Opéra à l'occasion de la première représentation de "Falstaff," son nouvel opéra.

On a trouvé hier soir, dans la cathédrale de Przemysl, en Galicie une bombe chargée de poudre à canon. Le sacristain a éteint la mèche et empêché ainsi une explosion désastreuse.

Trois personnes ont été grievement blessées à Nantes hier soir par une explosion de gaz déterminée par le voisinage d'un fil d'éclairage électrique. La conduite de gaz a éclaté avec un bruit formidable et le pavé a été soulevé sur une longueur de quarante mètres.

Les républicains ont été victorieux aux élections d'hier à Providence R. I. M. Brown a été élu gouverneur par 6,145 voix de majorité. Il y a maintenant, à la législature de cet Etat, 100 républicains 6 démocrates et 1 indépendant.

Lord Rosebery a déclaré qu'une démarche sera faite dans un sens favorable à la subvention trans-pacifique avant de connaître les résultats de la conférence intercoloniale qui doit avoir lieu à Ottawa, le 22 juin, à laquelle le gouvernement impérial sera représenté.

M. James Williams, un des habitants les mieux connus d'Elizabeth (New-Jersey) s'est donné la mort en l'empoisonnant avec de la morphine. C'est le chagrin de la perte récente de sa fille, qui a poussé, dit-on, M. Williams à cet acte de désespoir.

Des dépêches de la province annoncent à Berlin qu'une rixe a éclaté hier entre des conscrits dans un petit hameau appelé Gross-Berschkallen. Cinq personnes ont été tuées et plusieurs autres ont été blessées. Quatre des fauteurs du désordre ont été arrêtés.

BULLETIN POLITIQUE

La diminution des émigrants des ports anglais pour l'Amérique s'accentue toujours.

Durant le premier trimestre de l'année dernière, les chiffres montrent qu'il y a eu 58,547 émigrants contre 32,168 pour les premiers trois mois de cette année.

Le nombre des émigrants au Canada a diminué de 9,702 à 3,399. Le nombre des émigrants vers les Etats-Unis a diminué de 39,114 à 19,325.

Les agents d'émigration disent que les émigrants qui se dirigeront vers le Canada cette année ne seront pas nombreux. Ils attribuent cet état de choses à l'incertitude de notre politique canadienne.

***

Le bureau de poste depuis si longtemps promis à Valleyfield, va enfin se construire, si l'on en croit la rumeur.

Il est bien connu dans cette ville que le bureau de poste ne devrait se commencer qu'à la veille des élections, c'est donc que l'heure est proche.

***

La *Minerve* dit à propos des députations à Ottawa pour le tarif:

"Les journaux libéraux enregistrent cela avec plaisir, parce qu'ils y voient autant de difficultés, pour le gouvernement. Mais de ces plaintes résulte la preuve *que ces réductions sont très bienfaisantes aux consommateurs*, puisque les manufacturiers cherchent à les empêcher. C'est la réfutation des arguments libéraux."

Si les conservateurs sont contents, qu'est-ce que vous voulez de plus?

***

La *Minerve* est devenue maîtresse dans l'art de dire le contraire de la vérité. Voici deux faits qu'elle écrit que M. Haultain, le premier ministre des Territoires du Nord-Ouest, à l'instigation duquel les ordonnances de 1890 ont été adoptées, est un libéral et un allié de M. Laurier. Or, dit le *Cultivateur*, c'est un tory de la plus belle eau. La *Minerve* le sait, tout le monde le sait. C'est ainsi qu'il s'intitule lui-même dans les notices biographiques qu'il a fournies au Parliamentary Companion. Son père, le colonel Haultain, était un tory comme lui.

***

Le lieutenant-gouverneur de Terreneuve n'a pas encore donné de réponse au sujet de la demande faite par l'opposition de dissoudre la législature. On sait que deux membres du gouvernement ont perdu leur mandat et que quinze autres de leurs collègues sont sous le coup de manœuvres frauduleuses au cours des dernières élections.

M. Woods, du bureau du conseil exécutif, a été démis de ses fonctions d'inspecteur général. Cette mesure a eu pour effet de rendre encore plus tendues les relations entre le lieutenant-gouverneur et son cabinet. Un commencement d'émeute s'est produit au Bannerman Park, jeudi soir. La police a dispersé la foule et arrêté plusieur chefs.

Le lieutenant-gouverneur a demandé, par câble, protection à l'amirauté, en envoyant immédiatement un vaisseau de guerre à Saint-Jean.

On parle d'un gouvernement de coalition. Dans tous les cas, la situation politique est très embrouillée et on ne connait encore aucune solution aux sérieuses difficultés qui s'aggravent de jour en jour.

***

Nous avons reçu de l'hon. L. Beaubien un exemplaire de son discours sur l'agriculture.

La couverture est d'une grande richesse, beau papier glacé, impression fine.

On ne se refuse rien à Québec.

ENCORE LES TROIS MOUSQUETAIRES

Si, du haut du ciel, où il peut tout voir et tout entendre, Alexandre Dumas père, écoute et regarde un peu ce qui se passe au Canada, il doit se trouver joliment embrouillé de voir ses livres tour-à-tour défendus, publiés, soumis à la censure de l'Ordinaire et en fin de compte dramatisés et joués dans une salle située dans le sous-sol d'une église strictement orthodoxe.

Récapitulons.

Mgr l'archevêque de Montréal a défendu à ses ouailles de lire le *Canada-Revue* parce que celui ci avait annoncé l'intention de publier les *Trois Mousquetaires*.

Chacun sait que l'enfer est pavé de bonnes intentions.

Vient ensuite le journal le *Monde*, qui lui, publie les *Trois Mousquetaires* du même Dumas père, après l'avoir soumis à la censure du même Ordinaire.

La PATRIE annonce benoitement la publication de *Monte Cristo*, en feuilleton, et vlan! la censure archiépiscopale nous tombe dessus comme un glaçon sur un passant aux jours du dégel.

Voilà de nouveau Dumas père dans la mélasse; au figuré s'entend, car il n'est pas bien prouvé qu'il y ait de la mélasse dans le paradis des gens de lettre.

Vous allez croire que c'est fini. Eh bien, c'est là où vous vous trompez.

Voici ce que nous copions textuellement d'une affiche que l'on colle et archicolle sur toutes les clôtures, palissades et endroits vagues de la ville de Montréal:

Salle St-Jean Baptiste, coin Rachel et Sanguinet

LES 3 MOUSQUETAIRES

Drame en 5 actes, arrangé par L. Petitjean, lundi, 9 avril 1894, par la Cie Dramatique Française, avec le concours de MM. Jos. Charpentier, F. de Launay, E. Meussot, L. Petitjean et d'autres amateurs distingués.

Sièges réservés, 35 cts; admission, 25 cts; portes ouvertes à 7 heures; lever du rideau à 8 heures.

Eh bien! vrai! c'est à en perdre la caboche.

Après tout le potin que l'on a fait autour du nom, des livres et des drames d'Alexandre Dumas, voilà qu'un M. Petitjean quelconque brave la défense de Monseigneur et s'imagine d'aller jouer un drame de Dumas père dans le sous-sol d'une chapelle bénite et dans une paroisse exclusivement catholique.

Peut-on méconnaître plus irrévérencieusement les decrets de la sacrée congrégation de l'Index et les défenses réitérées de son archevêque.

Nous n'y comprenons rien, à moins que ce farceur de Molière ait eu raison lorsqu'il écrivait dans Tartuffe que:

Il est avec le ciel des accommodements.

Vanitas vanitatum!

N. B. — A propos! il n'y a pas qu'à Montréal où Dumas père ait recrudescence de popularité. S'inspirant évidemment de l'exemple de M. Petitjean et de la salle St Jean-Baptiste, M. Emile Blavet, l'auteur français bien connu, vient de faire jouer, au théâtre de la Porte St Martin, le drame de *Monte-Cristo*.

Et ce qu'il y a de curieux dans l'affaire, c'est que les journaux ne nous ont pas encore annoncé que Son Eminence le cardinal archevêque de Paris ait défendu aux fidèles de son diocèse d'assister aux représentations.

Comme pour les *Trois Mousquetaires* de M. Petitjean, à la salle St Jean-Baptiste, dans le sous-sol de la chapelle du *Sacré-Cœur*.

CHENIER

Nous avons constamment tenu nos lecteurs au courant des progrès faits par le projet d'érection d'un monument au brave Chénier.

Le comité nommé s'est mis vaillamment à l'œuvre et un joli montant a déjà été réuni.

2° Afin de grossir la souscription, une conférence a été organisée pour mercredi prochain au Monument National.

Le conférencier était tout trouvé, c'est notre ami, M. Louis Fréchette, le chantre de nos luttes héroïques.

Le président était aussi désigné d'avance: l'hon. Dr Marcil, le vaillant patriote de St Eustache.

Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'attrait exceptionnel de cette soirée patriotique.

C'est un devoir pour les amis de la cause libérale d'encourager de toutes leurs forces ce beau mouvement et d'assister en foule à la réunion de mercredi qui sera le premier acte officiel du comité.

La mémoire de Chénier est vivace dans tous les cœurs, son héroïsme est présent à tous les esprits et il importe que personne ne manque d'apporter son obole à cette œuvre de réparation nationale. Nous comptons sur la présence de tous nos amis au Monument National mercredi prochain.

LES JUGES DE JEANNE D'ARC

Décidément, la *Semaine Religieuse* et moi, nous jouons à cache-cache. Par malheur, c'est toujours à mon tour de chercher.

Pourquoi ne pas mettre un peu plus de franchise dans la discussion, et, quand on s'est trompé, ne pas l'avouer carrément, sans faux-fuyants puériles?

Pour démontrer que les juges de Jeanne d'Arc étaient des excommuniés, les rédacteurs de la revue épiscopale du diocèse — très involontairement, il n'y a pas de doute — ont antidaté de dix ans l'ouverture d'un concile, et fait siguer une bulle par un pape qui n'est monté sur le trône pontifical qu'un an plus tard.

L'irrégularité découverte, — et non pas *spontanément*, comme on l'affirme — on s'excuse en déclarant avoir puisé ces renseignements dans une mauvaise traduction, comme qui dirait tombée du ciel exprès pour en confirmer une autre aussi précieuse, sinon plus scrupuleusement faite.

Oh! ces traducteurs! Les Italiens ont bien raison de dire: *traduttore traditore*.

Aussi, afin de pouvoir m'en défier, je tiens à connaître le coupable; et dans l'intérêt de leur réputation d'hommes sincères, comme dans l'intérêt de tous ceux — prêtres ou laïques — qui étudient l'histoire, je ne doute pas que messieurs les rédacteurs de la *Semaine Religieuse* ne nous le fassent connaître dans leur prochain numéro.

Il est important qu'on sache qui leur a joué le mauvais tour de falsifier ainsi un document émanant de l'autorité infaillible d'un pape, juste à point pour aider MM. Tardivel et Chapais à confondre un misérable mécréant comme moi.

En attendant, il est admis, n'est-ce pas, qu'il y a erreur: une irrégularité involontaire, je le concède, même avant de connaître le nom du trop complaisant traducteur.

Or l'erreur admise, que reste-t-il de l'argumentation des savants confrères qui leur permette de persister, comme ils disent, dans leurs conclusions?

Pas un iota!

En effet, pourquoi insistaient-ils d'un ton si triomphant, invoquant même l'infaillibilité romaine, pour fixer la date de l'excommunication en 1429?

Pourquoi faisaient-ils remarquer que cette prétendue excommunication avait eu lieu, d'après cette date, deux ans avant le procès de Jeanne d'Arc?

C'est que ces messieurs savaient parfaitement que là était toute la question.

Et en effet, tout est là: si le concile de Bâle n'a siégé qu'*après* le procès de Jeanne d'Arc, les juges qui ont condamné celle-ci ne pouvaient pas encore avoir été excommuniés pour avoir participé au concile de Bâle.

Prétendre le contraire, c'est se moquer de l'intelligence publique.

La *Semaine Religieuse* admet que l'évêque Cauchon et son entourage "n'étaient pas encore formellement condamnés", mais elle ajoute qu'ils "étaient déjà, d'*esprit* et de *cœur* en révolte contre la discipline de l'Eglise".

A la bonne heure! c'est revenir sur ses pas de joliment loin; mais si gratuitement que cela soit avancé, c'est au moins dans l'ordre des choses possibles; et, d'après moi, les imprudents défenseurs de l'Eglise que personne n'attaque auraient bien mieux fait de s'en tenir là.

Si l'on avait dit: "Vous savez qu'à cette époque, il y avait du malaise dans l'Eglise d'Occident; on n'y avait pas encore parfaitement défini la suprématie papale; ceux qui jugèrent Jeanne d'Arc adhérèrent plus tard à un concile qui fut condamné par un pape; ils étaient probablement déjà séparés de l'Eglise d'*esprit* et de *cœur*;" j'aurais pour ma part trouvé cela subtil, mais admissible à la rigueur, et je n'aurais pas protesté.

J'ai qualifié bien plus sévèrement que cela ce tas d'évêques, de chanoines, de moines et d'abbés vendus à l'étranger, persécutant, torturant et brûlant cette pauvre petite paysanne — grande sainte et sublime héroïne — pour faire leur cour à messieurs les Anglais, et rester dans les bonnes grâces des envahisseurs de la France!

On pouvait faire mieux encore: s'en rapporter tout simplement au texte du décret signé par le cardinal Masella, dans lequel je défie qui que ce soit de rien trouver qui ressemble à ce que la *Semaine Religieuse* lui fait dire.

On se souvient que je me suis étonné de trouver, dans la traduction de ce document, que Jeanne d'Arc avait été condamnée par des juges qui *participaient* au concile de Bâle.

J'ai même, à ce propos, exprimé le désir de voir le texte latin, que je soupçonnais fort avoir été dénaturé.

Or j'ai celui-ci sous les yeux, et mes soupçons ne m'avaient pas trompé.

Il y a là encore une *erreur* de traduction — c'est comme une fatalité. On dirait que le hasard y a mis du zèle!

Le texte latin ne dit pas: *participabant*, mais STUDEBANT: *qui schismatico Basilæe concilio* STUDEBANT; c'est-à-dire, non pas *qui participaient* à, comme l'affirme la *Semaine Religieuse*, mais *qui travaillaient à, se préparaient pour, étudiaient, désiraient, recherchaient.*

Or je ne vois pas qu'il y eût aucun mal à se préparer à un concile expressément convoqué par le pape.

Si ce concile a mal tourné, c'est plus tard.

La seule chose à inférer de la teneur du décret, la voici: ces juges ne valaient pas le diable; ils l'ont prouvé par leur conduite au concile de Bâle.

Le cardinal Masella ne dit pas autre chose, et il est évident, n'en déplaise à mes révérends contradicteurs, qu'il ne veut pas dire autre chose.

Si la *Semaine Religieuse* avait raison, que dire du pape Martin V qui a convoqué le concile?

Que dire du pape Eugène IV qui a nommé un légat, le cardinal Julien, pour y présider, qui s'y est rendu en personne, qui y a solennellement adhéré?

Si de s'être préparé au concile de Bâle constitue un schisme, Martin V et surtout Eugène IV furent des papes schismatiques, on ne sort pas de là.

Le cardinal Masella s'est bien gardé de tomber dans une pareille absurdité. Au Canada, on compte plus sur la naïveté de ses lecteurs.

Il est vrai que l'organe de l'archevêché cite certaines autorités qui abondent dans son sens, c'est-à-dire qui essaient de fendre les cheveux en quatre pour démontrer l'absurde.

Elle cite en particulier un R. P. Ayroles, excellent personnage sans doute, mais dont la bonne foi ne me semble pas beaucoup plus que celle de nos propres chanoines à l'abri des traductions insidieuses.

Voici ce que dit ce révérend père:

Le Saint-Père Eugène IV, dès le 25 février 1431, fit, dès le jour de son couronnement, opposition à la tenue du concile de Bâle, dont il prévoyait les orages scandaleux; il déclara l'ajourner.

Cet *il déclara l'ajourner* venant tout de suite après *dès le jour de son couronnement*, est presque aussi ingénieux que le concile de Florence en 1429.

Seulement le digne jésuite — y a-t-il là aussi traducteur sous roche? — oublie d'ajouter que, si Eugène IV a pu se montrer hostile au concile de Bâle, *dès le jour de son couronnement* (ce qu'il faudrait, ce me semble, démontrer autrement que par une simple affirmation), il a, en adhérant plus tard au dit concile, solennellement reconnu avoir eu tort, et que, et s'il a lancé une bulle ajournant celui ci, cette bulle a été formellement rétractée, et d'ailleurs n'avait pas été signée le jour du couronnement d'Eugène IV, mais seulement en 1832, c'est-à-dire huit ou dix mois après la mort de Jeanne d'Arc.

Quelques détails assez importants à observer pourtant, on l'admettra!

Voici, mot pour mot, la formule d'adhésion et la rétractation signées en 1433, par Eugène IV en personne, à la seizième session dudit concile de Bâle, et que le révérend père *oublie* de signaler:

Eugène, serviteur des serviteurs de Dieu, avons dissous *dernièrement*, pour certaines raisons exprimées dans nos autres lettres, le sacré concile de Bâle *légitimement* formé selon les statuts des conciles généraux de Constance et de Sienne et *les règlements du pape Martin V et les nôtres*, pour l'extirpation des hérésies, la paix du peuple très chrétien et la réformation générale de l'Eglise dans le chef et dans les membres, et tout ce qui se rapporte à ces choses.

Mais comme de la dite dissolution se sont élevées de graves discussions, et qu'il pourrait s'en élever de plus graves, et que nous ne désirons rien tant que de voir les saintes œuvres susdites obtenir leurs effets, nous décrétons et déclarons que le susdit concile général de Bâle *a été légitimement continué* depuis le temps de sa susdite formation, et *l'est encore, et a toujours eu continuation*, et *doit avoir continuation* pour les choses susdites et ce qui s'y rapporte.

Bien plus, DÉCLARANT LA SUSDITE DISSOLUTION NULLE ET VAINE, nous poursuivons le même sacré concile général purement, simplement, avec effet, et toute dévotion et faveur, et nous entendons le poursuivre....

En outre, afin que la sincérité et la dévotion de notre âme que nous portons à toute l'Eglise et au SAINT CONCILE GÉNÉRAL DE BALE soit évidente pour tous, nous CASSONS, RÉVOQUONS, ABOLISSONS ou ANNULONS nos lettres promulguées il y a quelque temps dans le palais apostolique, et tout ce qui a été attesté ou avancé par nous ou en notre nom en préjudice ou dérogation du susdit sacré concile de Bâle, ou contre son autorité. De même nous *révoquons* tous procédés de censure quelconques, de privations et de suspenses, faits *contre les suppôts de ce sacré concile de Bâle, et les adhérents à ce concile.*

Cette adhésion d'Eugène IV au concile de Bâle, deux ans après la mort de Jeanne d'Arc, dura jusqu'en 1435. On sait ce qui s'en suivit.

Maintenant, si j'avais le cœur de faire une malice à mes très orthodoxes confrères, je leur demanderais s'ils ne connaissaient pas l'existence de ce document, lorsqu'ils ont écrit leur article et cité leur R. P. Ayroles.

S'ils le connaissaient ils ont essayé sciemment de surprendre la bonne foi du public — ce que je ne puis soupçonner un instant.

S'ils en ignoraient l'existence — chose plus charitable à supposer — ils ont donc abordé la discussion du sujet inconsidérément, sans en être au fait, n'ayant pour toutes données que les assertions en l'air de MM. Tardivel et Chapais, qui doivent bien rieaner ensemble en voyant nos estimables chanoines se débattre aujourd'hui tout seuls dans le pétrin.

Quoi qu'il en soit, les rédacteurs de notre *Semaine Religieuse* ont certainement une foi trop peu circonspecte dans les auteurs qu'ils consultent, car les voilà encore odieusement mystifiés.

Pourquoi aussi s'appuyer sur des témoignages qui ne valent pas plus, qui valent même beaucoup moins que le leur?

Pour ma part, quand je me permets d'accepter *cum grano salis* les dates fournies par des chanoines dont le seul défaut est une excessive confiance dans les traducteurs, comment veut-on que je m'incline aveuglément devant les assertions gratuites d'un R. P. Ayroles, que je ne connais ni d'Adam ni d'Eve, et qui, à moins qu'il ne soit, lui aussi, trompé par ces malencontreux traducteurs, ne peut être considéré que comme un effronté falsificateur d'histoire.

Je n'ai pas besoin du R. P. Ayroles pour me renseigner sur l'histoire de l'Eglise; Rohrbacker me suffit.

Mais il paraît qu'en fait de citations, nos bons chanoines préfèrent la quantité à la qualité.

En effet, ne citent-ils pas une certaine feuille appelée l'*Oiseau-Mouche*?

Qui connait cela? Le titre n'est pas toujours une garantie de l'importance d'une publication; et le fait de s'appeler l'*Oiseau-Mouche* ne me semble pas impliquer un brevet d'infaillibilité.

Ne citent-ils pas aussi la *Semaine Religieuse* de Séez, un petit chef-lieu de canton dont l'importance est à la hauteur de ses 5,000 habitants?

Or, comme un bon procédé en attire un autre, et que la confiance est ordinairement un sentiment réciproque, on verra peut-être bientôt la *Semaine Religieuse* de Séez citer à son tour, comme une autorité sans réplique, la *Semaine Religieuse* de Montréal.

Pourvu qu'elle ne tombe pas juste sur la date du concile de Florence!...

Il y a encore l'opinion d'un nommé Paul Fesch, dont le nom se trouve accolé à celui de *Léo Taxil*.

J'avoue ne pas connaître plus ce Paul Fesch que le R. P. Ayroles; mais si je jugeais de sa valeur par celle de son compagnon de route, je serais profondément étonné qu'il valût la peine même d'être nommé.

Léo Taxil devenu une autorité cléricale! Cet immonde pornographe en honneur dans les évêchés! Ce sacrilège charlatan invoqué comme défenseur de l'Eglise! C'est le comble des combles.

Misère humaine! je ne suis pas un saint, encore moins un chanoine; mais, ma parole d'honneur, si j'avais à me réclamer de l'opinon de quelqu'un en faveur d'une thèse religieuse, je m'adresserais plutôt à Voltaire qu'à cette sale fripouille sans cœur, sans honneur, sans morale et sans talent, qu'on appelle Léo Taxil.

Veut-on connaître les titres des ouvrages de ce grand orthodoxe qui fait, à ce qu'il paraît, autorité en matière d'histoire ecclésiastique à l'archevêché de Montréal?

En voici quelques-uns:

A bas la calotte!
Les bêtises sacrées;
Les friponneries religieuses;
Les amours secrètes de Pie IX;
Un pape femelle;
Les jésuites dévoilés;
Les pornographes sacrés;
La clique noire;
L'empoisonneur Léon XIII;
Les soutanes grotesques;
Les débauches d'un confesseur;
Frocs et goupillons;
Les maîtresses d'un pape;
Les robes maudites;
Le secret des confesseurs dévoilé;
Prêtres, miracles et reliques, etc.

Quelques titres de chapitres maintenant:

Nouvelle série de miracles abrutissants. — Mais châtrez-les donc! — Une cuite de curé. — A vingt sous la place en paradis. — Pourquoi pas son pot de chambre? — Monsieur Dieu embêté par Veuillot. — Onze hectares de paradis à vendre. — Laissez venir à moi les petits enfants. — La vérité sur les farces de la Salette. — Poisons catholiques et incestes pontificaux. — Les impuretés de la cour de Rome. — Horribles incestes entre le Saint-Père, sa fille et ses deux fils. — Le *Bouffe-Jésus*, moniteur officiel des syllabusons et des vaticanards. — La vermine noire. — Notre-Dame des commodités. — L'abbé Cal-de-Singe. — Casier judiciaire de la cléricanaille. — La sacrée bêche d'un cœur sacré! etc.

Arrêtons-nous, les haut-le cœur nous prennent.

Et ce nouveau Père de l'Eglise ne se contentait pas de jeter au public ses propres immondices; il publiait, en outre, une série d'ouvrages édifiants, qui s'appelait *Collection Léo Taxil*.

Le titre de l'un d'eux peut faire juger du reste:

Le COUVENT DE GOMORRHE, *mœurs abominables et mystères horribles des communautés religieuses.*

Cet ignoble individu, emprisonné pour la première fois sur la dénonciation de son propre père, fut définitivement, après nombre de procès en cour d'assises, condamné à deux ans de prison pour escroquerie.

Là-dessus, solennellement expulsé des loges maçonniques et des clubs libres penseurs, il s'est jeté du côté des cléricaux à outrance, qui ont été assez peu difficiles pour l'accepter les bras ouverts et s'en faire un champion, tandis que, par l'entremise de sa femme, le chenapan exploite toujours sa *librairie anti-cléricale*, en même temps que la naïveté des bons abbés auxquels il prétend révéler argent comptant les secrets de la franc-maçonnerie.

Il est vrai que la nouvelle *famille heureuse* est en train de se brouiller, car le dernier ouvrage du saint homme est tout simplement un réquisitoire virulent contre le défunt supérieur de St-Sulpice accusé de conspiration et de vol!

Et voilà l'homme digne de la confiance de notre clergé!

Et voilà l'homme dont les écrivains de la *Semaine Religieuse* de Montréal invoquent le nom pour me confondre, pour défendre les intérêts de l'Eglise, et pour sauver leur réputation d'historiens, compromise par un loustic de traducteur dont j'attends toujours le nom!

On admettra que c'est pour le moins pénible.

LOUIS FRÉCHETTE.

William Zell, ancien trésorier et secrétaire de la Lehigh Valley and Wilkesbarre Coal Company, poursuivi pour faux et détournements devant la cour d'assises de New-York presidée par le juge Cowing, a été condamné sur ses propres aveux à quatre ans de prison. Les détournements commis par Zell s'élevaient à $93,000.

On vient de juger devant la cour d'assises de Kokomo (Indiana) une allemande du nom d'Augusta Schmidt, poursuivie pour avoir tué à coups de revolver un nommé Oscar Walter, qui demeurait et prenait pension chez elle et avec lequelle elle s'était prise de querelle. Le jury, après 68 heures en délibération, a rendu un verdict déclarant Augusta Schmidt coupable, et fixant la peine à 10 ans d'emprisonnement.

—*Nous prions nos lecteurs dont la souscription expire le 15 du mois courant, et qui ont été avertis du fait par lettre-circulaire, de se mettre immédiatement en règle avec l'administration de* LA PATRIE, *s'ils ne veulent pas souffrir de retard dans l'envoi du journal. L'abonnement est invariablement payable d'avance et nous ne faisons jamais exception à cette règle.*

L. C. de Tonnancourt vient de recevoir un grand choix de marchandises pour costumes et manteaux de dame, qu'il confectionnera à bas prix. Il engage fortement les dames à venir les voir. mja

A TRAVERS
LE DICTIONNAIRE ET LA GRAMMAIRE

CORRIGEONS-NOUS!

Prière d'adresser toute observation critique ou demande d'explications à M. Louis Fréchette, 408, rue Sherbrooke, qui répondra, chaque samedi, par la voie de la PATRIE, à toutes questions relatives aux difficultés grammaticales ou lexicographiques de la langue française. — *Rédaction.*

REMARQUES

ECHAPPER. — Le verbe *échapper*, employé activement, signifie *éviter*, Echapper un péril. Cette forme est peu usitée.

Ici, nous l'employons souvent dans le sens de *lâcher*, de *laisser échapper*, par force ou par mégarde. Il a *échappé* son chapeau.

Il y a quelques jours, un de nos journalistes, après avoir pondu le barbarisme il *couera*, écrivait deux lignes plus bas: "il *échappa* le *billot*". Deux fautes en trois mots — c'est du Louis XIV tout craché.

BILLOT. — Ce mot n'est pas français dans le sens que nous lui donnons au Canada.

Le *billot* est un tronçon de bois tout court qui se place verticalement, comme ceux sur lesquels on coupe la viande, par exemple.

Quant à cette pièce de bois rond ordinairement de douze pieds de long, destinée à être équarrie ou sciée en planches, nos traducteurs la désignent quelquefois sous le nom de bois de grume. Ce n'est pas tout à fait cela.

Bois de grume est un terme générique qui désigne tout bois encore revêtu de son écorce, tandis que notre *billot* n'est pas seulement un tronc brut, mais a surtout pour caractéristique le fait d'être coupé de longueur.

Le mot français est *bille*; *billot* en est le diminutif. En effet un *billot* n'est qu'une *bille* coupée plus court.

SAVATER. — Eviter l'emploi de ce mot. Il n'a jamais été français, même du temps de Louis XIV.

TRAVAILLANT. — On dit ici — nos journalistes comme les autres — un bon *travaillant*, pour un homme laborieux. On dit aussi des *travaillants* pour des ouvriers. Ce sont d'autres fautes à faire disparaître.

BLOQUÉ. — On dit ici qu'un étudiant a *bloqué* quand il a manqué ses examens. Ce n'est pas français.

Dites qu'il a été *blackboulé*; et si vous voulez parler plus familièrement, dites *retoqué*.

PALETTE. — Voilà un mot dont on abuse beaucoup. Une *spatule* est ici une *palette*. On entend dire souvent: une *palette* de chocolat, de sucre, de gomme. C'est une *tablette* qu'il faut dire.

ADONNER. — Voici encore un autre mot dont on fait un usage bien abracadabrant dans notre langage à la Louis XIV.

Le verbe *s'adonner* veut dire s'attacher particulièrement à une chose, s'y complaire avec passion. *S'adonner* à l'étude, à la boisson.

On dit aussi *s'adonner* à un lieu, à une société, pour s'y rendre, la fréquenter habituellement.

Il signifie en outre se convenir, s'unir, sympathiser, en parlant des choses morales. Deux caractères *s'adonnent*.

Les Canadiens disent: je m'*adonnais* à passer, lorsqu'il s'est mis à la fenêtre. Pas français. Dites: je passais justement.

Ils disent aussi: Vous voilà? cela s'*adonne* bien, j'avais affaire à vous. Pas français non plus. Dites: cela tombe bien.

On entend dire assez souvent aussi: je m'*adonne* bien avec cette personne. Pas plus français. Dites: je sympathise bien avec cette personne; nos caractères s'*adonnent*.

SIMPLES. — Cessons donc de dire des *simples* pour des échantillons. C'est un anglicisme qui nous vient de *samples*.

Simples est le nom générique des herbes ou des plantes médecinales. Ce médecin soigne avec des *simples*.

OPÉRATEUR. — Je voyais encore, dans un journal de cette semaine, l'expression *opérateur de télégraphe*. C'est un anglicisme. Nous avons le mot français *télégraphiste*, pourquoi ne pas s'en servir?

OPÉRATION. — Nous avons encore l'expression *en opération*, qu'on trouve dans tous nos journaux. Ça ne veut rien dire en français. Il faut dire *en exploitation*.

PAYER. — Ne disons jamais *payer* une visite; c'est un anglicisme. On dit faire ou rendre une visite, suivant le cas.

PASSER. — Que nos journalistes cessent donc d'écrire: *passer* une loi, *passer* un règlement. C'est encore un anglicisme. Dites: voter.

Passer des remarques est un autre anglicisme. On dit *faire* des remarques. Corrigeons-nous!

RÉPONSES:

Rép. à T. A. F. C. (en avant les initiales!) — 1o Le mot *policeman* n'est pas français à proprement parler, mais on l'emploie en France quand on parle des pays anglais.

Je ne vois pas pourquoi il ne serait pas français au même titre que l'*alguazil* espagnol et le *sbire* italien.

On peut en dire autant de *lady* et de *milord*.

2o "Lequel des deux vaut-il mieux dire: je suis *seule* ou je suis *tout seule*."

D'abord je suis *tout seule* n'est pas français: devant un adjectif féminin qui commence par une consonne ou par un *h* aspiré, *tout* est toujours adjectif et par conséquent prend la forme féminine. On doit dire: je suis *toute* seule.

Quant à savoir lequel est mieux de dire: je suis *seule*, ou je suis *toute seule*, c'est selon ce qu'on veut exprimer.

Quand on constate seulement le fait d'être *seul*, on dit: je suis *seul*; mais si l'on veut appuyer plus fortement, attirer spécialement l'attention sur son isolement, il faut dire: je suis *tout seul*.

3o *Chartier* n'est pas français — excepté pour ceux qui veulent parler comme on parlait du temps de Louis XIV — ce qui pour les encroûtés est, paraît-il, l'idéal.

En effet, Lafontaine a dit:

Pour venir au *chartier* embourbé dans ces lieux.

Ceux qui veulent parler français, et non le canayen de Louis XIV, écrivent *charretier*; et cela veut dire celui qui conduit une charrette, ou qui gagne sa vie à voiturer diverses choses dans une charrette ou un chariot.

On fait donc une faute lorsqu'on donne le nom de *charretiers* aux *cochers* de place ou de remises, qui voiturent les personnes.

Rép. à *Un portier*. — "Monter en haut" et "descendre en bas" ne sont pas toujours des pléonasmes. Employés absolument, oui; mais quand *en haut* et *en bas* désignent un endroit spécial, l'étage supérieur ou l'étage inférieur, par exemple, les deux expressions sont correctes.

2o "L'escalier qui monte en haut" est pour le moins baroque. Il vaut mieux dire: "l'escalier qui *conduit* en haut," c'est-à-dire à l'étage supérieur.

L'Académie définit l'*escalier* "une suite de degrés"; ce n'est donc par "la totalité de plusieurs volées comprenant chacune plusieurs marches." De sorte que je ne vois point d'inconvénient à dire: "monter deux escaliers."

Cependant, "monter d'un ou de deux étages" est correct aussi.

3o *Espérer* pour attendre n'est pas français; c'est néanmoins un provincialisme bien connu en France.

4o On dit fort bien: ouvrir ou fermer une fenêtre. La fenêtre n'est pas seulement l'ouverture, la baie; elle comprend aussi le chassis.

De sorte que, si vous faites tourner le chassis sur ses charnières, ce n'est le chassis que vous ouvrez ou que vous fermez, c'est la fenêtre elle-même.

Dans la langue comme en tout le reste, il ne pas se tuer à chercher la petite bête.

5o Un *plancher en pierre* n'est pas français; c'est *dallage* qu'il faut dire.

Le pavement en briques s'appelle *carrelage*.

Quand il est en pièces de bois de petites dimensions, il se nomme *parquet*.

S'il est en ciment, en mosaïque, en marbre, on dit tout simplement: pavement en mosaïque, en marbre, en ciment.

Rép. à J. N. F. — 1o *Sénéchal* se prononce comme il est écrit — le *ch* est doux.

Alors se prononce *alor*, même devant une voyelle.

Fils se prononce *fiss* devant une consonne, et *fiz* devant une voyelle. On a aussi prononcé *fi*, et, en poésie, on conserve cette prononciation quand la rime l'exige.

Rép. à *Un chercheur*. — 1o *Mince-pie* est un *pâté d'émincé*.

Le *Johnny cake* est un *gâteau de maïs*.

Le *screen* (pour fenêtre) est la jalousie.

Les *blinds* sont la persienne.

La *banne* est en toile, et se met sur les voitures, les embarcations, et sur la façade des magasins, pour protéger les vitrines contre le soleil.

Quant aux autres expressions anglaises soumises par mon correspondant, comme elles n'ont pas d'équivalent en France, il vaut mieux ne pas les traduire.

2o Le mot *albino* n'existe pas; on écrit *albinos*.

Ce mot ne veut pas dire glabre; il signifie qui a la peau blafarde, les cheveux et le poil d'un blanc mat.

Le mot *cardonnet* n'est pas français.

3o *Se démettre* et *résigner* ont chacun leur valeur respective dans certaines de leurs acceptions; mais, dans le sens d'abandonner une charge, j'avoue ne voir entre les deux expressions aucune nuance distinctive.

4o On dit bien: "Jeudi, le 20 septembre." La formule "le jeudi, 20 septembre" a vieilli.

P. S. — C'est avec plaisir que je donne place ici à une lettre adressée à:

M. le Directeur de LA PATRIE

Monsieur,

A la date du 31 mars dernier, M. Louis Fréchette publie dans votre journal une lettre de l'un de ses correspondants signée *Un Curieux*.

Cette lettre m'est particulièrement intéressante. Jugez-en:

"J'ai eu sous les yeux, il y a quelque temps, un livre écrit par M. Ernest Myrand, intitulé: *Une fête de Noël sous Jacques Cartier*, et j'y relève la phrase suivante: "C'était une petite carte géographique qui n'était pas même *carrautée* d'une longitude et d'une latitude," etc.

"J'ai souvent vu, avec plus d'étonnement que de satisfaction, ce mot *carrauté*, dans des annonces, mais je ne m'attendais pas à le voir imprimé dans un livre chaudement recommandé à l'honorable M. G. Ouimet, sur

LA PATRIE

Imprimée et publiée par

La Compagnie de Publication de La Patrie

Administration rédaction

77 et 79 RUE SAINT-JACQUES

ABONNEMENT

Edition Quotidienne..... .....$5.00 par an
do do .... 1.75 6 mois
do do .... 1.00 3 mois
Edition Hebdomadaire..... 1.00 par an

ANNONCES (mesure agate)

Première insertion..... 10 cts la ligne
Chaque jour, insertions subséquentes 5 cts la ligne
Deux fois par semaine..... 8 cts la ligne
Une fois par semaine..... 10 cts la ligne

Toutes correspondances doivent être adressées comme suit:

LA PATRIE,
P. O. Boîte 1427. Montréal, Canada.

N.-B.—Les manuscrits refusés ne sont pas rendus.

Parlement Fédéral

La question des écoles

Le débat sur le tarif

AU SENAT

Ottawa, 6.

L'honorable M. Bellerose continue le débat sur la question des écoles. Il cite les paroles des pères de la Confédération et des auteurs de l'union de Manitoba pour démontrer que leur but était de donner les écoles séparées aux minorités. Il y eut à cet effet des engagements qui ont été violés. C'était le devoir du gouvernement de désavouer la loi du Manitoba si elle était inconstitutionnelle. C'était encore son devoir de la désavouer si elle était constitutionnelle parce qu'elle est injuste et de nature à troubler la paix et l'union entre les citoyens. M. Bellerose fait ensuite la comparaison entre l'ordonnance du Nord-Ouest de 1888 et celle de 1892 pour établir que sous la nouvelle loi tous les privilèges dont jouissaient les catholiques leur sont maintenant enlevés et que le contrôle des écoles séparées dont était investie la section catholique du Conseil de l'Instruction Publique, est maintenant confié à un conseil absolument protestant. Il lit des lettres de plusieurs protestants importants pour soutenir la même prétention.

L'hon. M. Angers parle ensuite. Je dois, dit-il, féliciter l'honorable M. Bellerose de son exposé de la question. Ses arguments ont été posés d'une manière acceptable à toute la chambre, sans appel aux préjugés. Son discours a certainement créé une profonde impression sur la Chambre et au dehors. Il est le nature à avoir une influence profonde sur l'opinion publique. Je dois aussi féliciter l'hon. M. Scott, le chef de l'opposition, qui n'a pas cherché à tirer avantage d'une situation difficile et à embarrasser le gouvernement, mais qui a même eu le courage le dire quel est, dans son opinion, le seul remède au mal actuel.

Au cours de la discussion, on a dit que la loi de Manitoba aurait dû être désavouée. Deux raisons s'opposent au désaveu : La question avait été soumise aux tribunaux, et il n'aurait pas été juste de prévenir leur jugement; 2o la correspondance établit que les principaux intéressés ne désiraient pas le désaveu. On a dit que nous avions le droit de désavouer la loi si elle était inconstitutionnelle. Or, les tribunaux ont décidé qu'elle était *intra vires*. On a décidé que nous avions le même droit si elle était contraire à l'intérêt du Dominion. Les intéressés ne désirent pas le désaveu, ils préfèrent même qu'il n'ait pas lieu.

D'un autre côté, il est faux que le gouvernement ait voulu dégager sa responsabilité en soumettant à la Cour Suprême la question de l'appel des catholiques.

Quant à la question des écoles du Nord-Ouest, il n'est pas opportun de la discuter avant que tous les documents soient entre les mains de la Chambre. Par un ordre en conseil, le gouvernement a attiré l'attention de l'exécutif du Nord-Ouest sur les plaintes des catholiques et les griefs dont ils se plaignent. Il n'est que juste d'attendre la réponse de l'exécutif, qui peut changer matériellement toute la question.

L'hon. M. Angers renouvelle ses félicitations aux divers orateurs et dit que le gouvernement accepte la demande de documents faite par M. Dernier.

L'hon. M. Power continue le débat jusqu'à 6 heures, alors que le sénat s'ajourne à lundi.

CHAMBRE DES COMMUNES

Ottawa, 6.

L'orateur prend son siège à trois heures.

L'hon. M. Daly présente un bill concernant les octrois de terrains aux miliciens qui ont fait la campagne de 1885.

M. Dickey présente un bill pour donner le droit de voter aux jeunes femmes.

Puis le débat sur le budget est repris.

C'était la journée des provinces maritimes. L'honorable M. Davies, puis sir Charles Tupper et enfin M. Forbes ont prononcé de longs discours.

M. Davies est un des meilleurs orateurs du parti libéral. Son discours peut se diviser en deux parties. Dans la première, il a expliqué la politique du parti libéral sur la question du tarif. Son objectif, dit-il, est le libre-échange comme en Angleterre. Mais pour y arriver, il suit son parti de l'union commerciale à la réciprocité, du commerce plus libre à la réforme du tarif. Dans la seconde partie du discours il a prouvé que le libre échange avait fait prospérer l'Angleterre. Enfin la conclusion a été une dénonciation éloquente de la protection.

Sir Charles Hibbard Tupper lui a répondu.

Il dit que la réciprocité illimitée formait naguère le programme des libéraux et qu'ils l'ont oubliée aujourd'hui. Les libéraux soutiennent que l'Angleterre continue sa marche ascendante, mais tout le monde sait que le cultivateur anglais souffre d'une dépression terrible et que le commerce extérieur de la Grande Bretagne va en diminuant.

Ce discours est très applaudi du côté conservateur,

M. Forbes a répondu à sir Chs. Tupper. Deux heures durant, il a tenu la Chambre sous sa parole, cinglant le jeune Tupper de saillies mordantes et venant à propos.

A 12.45 heures, sir James Grant a proposé l'ajournement du débat.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

(Du *Prix Courant.*)

CONSTITUTIONS DE COMPAGNIES A FONDS SOCIAL

Montréal. — Canadian Press News Association demande une charte.

Dominion Publishing Co. demande une charte.

Packard Electric Co. demande une charte.

The Wm. Clendinneng & Son [Ltd] a obtenu une charte.

DISSOLUTIONS DE SOCIETES

Montréal.—Bowles & Hempey, boulangers.

Dominion Safety Lamp & Brass Works Co.

Francœur & Ste Marie, chapellerie.

Junkin & Holt, agents d'assurance.

Lanthier & Archambault, nouveautés.

Montreal Waren Wire Fence Co.

Lapierre & Lavoie, tailleurs de pierre.

Martin & McGlynn, restaurant.

Beaudoin & frère, laitiers.

Direct Supply Association.

Québec. — Thos. Bédard & Cie, chaussures.

Neely & Cie, boulangers.

O. Grenier & Cie, tabac.

St Henri de Montréal. — Lavoie & frère, charpentiers.

Windsor Mills, Q. — Charron & Racicot, magasin général.

Champlain, Q.—Gagnon & Dubord, magasin général.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

Montréal. — Hislop, Meldrum & Co., provisions : William et John Meldrum.

Lanthier et Labelle, nouveautés ; David Lanthier et Avila Labelle.

F X Smith Cartage Co., Wm M. Knowles, seul.

Bégin & Legault, meubles ; Chas A Bégin et Stanislas Legault.

Houlé et Cie, entrepreneurs ; Marie Louise Degré, épouse d'Avila Houlé, seule.

Léger et frère, provisions en gros ; J B Léger fils et Alphonse Léger.

Pigeon et Cie, épiciers ; Hermine Pigeon, seule.

C Quintal et Cie, bouchers, etc. ; Nellie Skillin, seule.

Williams & Matthews, hôtel ; Henry Williams et Stewart Matthews.

John Gallery et Cie, farine préparée, etc. ; John Gallery, Henry F. Sargeant et J B Blanchard.

Parsons & Agnew ; John A. Parsons et J. A. Agnew.

Victoria Laundry ; Henry T. Spacon, seul.

H. Barcelo & Cie, épicerie ; Dame M. A. Demontigny, épouse de C. H. Barcelo, seule.

British American Waterproof Co ; Alfred Scheyer, seul.

Burel & Cie, restaurant ; Neal C. Shident et M. Jos. Burel.

Hurd & Love, provisions ; Henry Hurd et W. H. Love.

J. Rigden, blanchisseuse ; Sarah J. Martin, épouse de John Rigden, seule.

S. H. Scheyer & Co, importateurs ; Alfred Scheyer, seul.

Béliveau & Béliveau, cercueils ; Hilaire et Henri Béliveau.

Contant, Granger & Cie, bouchers ; Alphonse Contant, Godfroi Granger et Albert Goyer.

Henri Lafortune & Cie, épiciers ; Henri et Médard Lafortune.

Francis Martin & Cie, restaurant ; Francis Martin & Parker Harrison.

Compton. — Parson Bros, manufacture de portes et chassis ; Albert G. et Wesley J. Parsons.

Granby. — Mitchell & Monty, magasin général ; T F Davidson, nouvel associé.

Richmond. — H et S Desmarais, magasin général ; Hormisdas Desmarais et Stanislas Desmarais.

Sherbrooke. — P Robichaud & Cie, épiciers ; Guillaume Paquin, seul.

Québec. — Gingras & Caron, imprimeurs ; Gingras et Alphonse A. Caron.

St-Laurent. — Migneron & Goyer, bois et charbon ; Théophile Migneron et Laurent Goyer.

Trois-Rivières. — Standard Spice Mills Co., Geo. A. Bistodeau et Jos. A. Grenier.

Lévis. — Emérina Bégin, boucher ; Emérina Bégin, épouse de Honoré Carrier.

Ste Cunégonde. — M. Daigneault & fils, épiciers ; Moïse et Joseph Daigneault.

Pont Rouge. — Trépanier & Cie, bouchers ; Adolphe Trépanier et J B Brosseau.

Québec. — A Marcotte & Cie, receveurs ; Marie Labrecque, épouse d'Arsène Marcotte, seule.

Wm McLimont & Son, nouveautés en gros ; Wm John C. et Henry J. McLimont.

L. P. Andrew & Frère, épiciers ; La Paul Andrew et Wm Andrew.

J. Clifford & Cie, marchands ; Dame P. Desjardins, épouse de James Clifford, seule.

G. M. Fortier & Cie, nouveautés ; Pierre P. Gosselin et Ovila Demers.

St Charles — Brochu & Gosselin ; bouchers ; Laurent Brochu et Désiré Gosselin.

Québec — Vidal, Fils & Cie, agents machinistes ; L. A. Geo. Vidal et A. E. Vidal.

St Apolinaire — Coté & Fortier, fromagers ; J. B. Coté et Ferdinand Fortier.

Bolton — Call, Landall & Cie, bois de sciage ; Herbert I. Call, Eugène E. Call, Wm Randall et Olivier E. Bracey.

DIVIDENDES DE FAILLITES

Montréal.—The Smardon Soap Co. premier et dernier dividende payable à partir du 18 avril. W. Alex. Caldwell, curateur.

C H Collette, marchand de grains, premier dividende payable à partir du 16 avril. Chas Desmarteau, curateur.

O Gagnon et frère, chaussures ; premier et dernier dividende, payable à partir du 17 avril, Chas Desmarteau, curateur.

J H Galarneau et Cie, chapellerie ; premier dividende payable à partir du 17 avril. Kent et Turcotte curateurs.

J J Keating & Son ; premier et dernier dividende, payable à partir du 16 avril. John Hyde, curateur.

CURATEURS

St Louis de Gonzague. — Brault et Cie, faillis. Kent et Turcotte, curateurs.

Hull—P. H. Durocher, failli ; Kent et Turcotte, curateurs.

Yamaska—Dame Mélanie Lalaine, faillie ; Bilodeau et Renaud, curateurs.

Québec—Joseph L'Heureux, failli ; Chas. Desmarteau, curateur.

Maisonneuve—Jos. Galipeau, failli, Chas Desmarteau, curateur.

FAILLITES

Montréal. — R. T. Routh & Co., agents d'immeubles, etc., ont fait cession ; passif environ $5,000 ; assemblée des créanciers le 11 avril.

The New York Piano Company, a fait cession ; passif environ $50,000. Assemblée le 11 avril.

Alfred Benn, spéculateur sur immeubles, a reçu une demande de cession de M. C. E. Price.

Lévis — T. Paradis, bois de chauffage, demande de cession.

Québec — Wm. Gibsone & Cie, demande de cession.

La Présentation — Y Gonzague, magasin général ; cession.

Champlain — Auguste Toupin, magasin général, cession à Chas. Desteau.

Ste Anne du Sault. — Oscar Petit, commerçant : cession.

L'HISTOITE D'UN PASTEUR

Un ré it intéressant qui démontre que les personnes sceptiques qui essaient ce remède en reçoivent beaucoup de soulagement.

Le Révd M. Creelman est un des hommes du clergé le plus populaire de Worthington, Mass... à un reporter de la Northampton Gazette, il a raconté dernièrement l'histoire intéressante suivante :

Je suis né à la Nouvelle-Ecosse, mais je suis venu demeurer à Massachusetts et à Worthington de York, Me., en mai, 1889. J'ai été longtemps dans le ministère, et après un service ininterrompu de plusieurs années, je restai faible et avec une santé minée. Dans cette condition je succombai à la grippe en février 1890, et j'ai beaucoup souffert de cette maladie. Après que cette maladie m'eût abandonné, je fus atteint de rhumatisme, et alors, ma coupe de misère fut pleine. Je souffrais constamment jour et nuit. Aucune préparation, soit interne ou externe ne me donnait le plus léger soulagement. Durant deux ans je sortais de la maison que pour aller à l'église. Quelquefois la douleur était tellement intense que j'avais recours à des injections de morphine pour obtenir du soulagement. En octobre je lus la guérison d'une personne souffrant d'une maladie semblable à la mienne, par l'usage d'un remède connu sous le nom de Pilules Roses du Dr Williams pour personnes pâles. Je n'avais aucun espoir d'être guéri, car un grand nombre d'autres remèdes avaient fait défaut, mais comme le noyé se cramponne à une paille, j'envoyai chercher une douzaine de boîtes des pilules et je commençai à en faire usage suivant les directions. Je ne remarquai aucune amélioration pendant quelque temps, mais la douleur me quitta si soudainement que je ne sais quand ou comment. Depuis cette époque ma condition s'est améliorée rapidement. Le rhumatisme est complètement disparu, et je puis maintenant vaquer à mes affaires, ce que je n'avais pu faire depuis deux ans."

Les effets de la grippe, le rhumatisme et toutes les maladies provenant de la pauvreté du sang ou des nerfs en désordre, disparaissent promptement en faisant un essai juste des Pilules Roses du Dr Williams. Aucune personne ne devrait souffrir une heure durant sans essayer ce grand remède. Vendues par les marchands ou expédiées franco par la poste, à 50c la boîte ou six boîtes pour $2.50, en s'adressant à la Dr Williams Medecine Co., Brokville, Ont., ou Schenectady, N. Y. Evitez les imitations et substituts.

PHŒNIX
COMPAGNIE
d'Assurance
— DE —
HARTFORD, (Conn.)
Etablie en 1854.
Bureau Principal :
114 rue St-Jacques
MONTREAL.
SMITH & TATLEY,
G. M. SMITH,
A. W. TATLEY
Gérants pour le Canada.

N. LÉVEILLE,
MARCHAND-TAILLEUR
Employé pendant 18 ans à la maison L. C. De Tonnancour, vient d'ouvrir un établissement à
No. 138, Rue St Laurent, Montreal.
Grand assortiment de Draps, Casimire, Tweeds de première qualité et de Patrons les plus nouveaux.
—6m135

A VENDRE.

2 magnifiques comptoirs de bar en cerisier.
3 riches Gazeliers pour restaurant en cuivre.
3 Shoe Cases en Ebène.
4 Safes pour bijoutiers avec traies.
4 Safes de bureaux.
10 Valises pour Commis Voyageurs.
De plus $35,000 de Bijouteries.
S'adresser au
"TEMPLE BUILDING"
Estate Ed. EAVES, Failli.
7 06 14 13 21 28 28

Avis aux bijoutiers

La maison Edmund Eaves & Cie est réouverte au commerce de gros. Le stock de faillite a été acheté à grande réduction et sera vendu par lots aux conditions ordinaires avec un escompte spécial.

EDMUND EAVES & CIE.

N. B.—Notre place d'affaires n'est pas rue Notre-Dame, mais dans la bâtisse "TEMPLE BUILDING, Rue St Jacques, au 2me Etage.

CHANCE RARE

ANCIENNE PLACE D'AFFAIRES A LOUER

Ce superbe magasin à 4 étages en pierre de taille, No 218 rue St Paul, faisant face aussi à la Place Jacques-Cartier et à la rue des Commissaires, avec voute et sous-sol sur cette dernière rue. Cette maison a été occupée pendant plus de 40 ans par MM. Thomas Wilson & Cie, marchand de fer et quincailleries en gros et en détail. Les comptoirs, tablettes, etc., sont au complet, avec coffre-fort et ameublement d'office.

Pour les conditions et autres informations, s'adresser à

JOS. C. BEAUCHAMP,
Gérant Succession Wilson,
m|s No 17 Cote Place d'Armes.

A. SICOTTE & CIE.

Ont transporté leur boutique au no 303 rue St Laurent, entre les rues Mignonne et Ontario, où ils continueront à s'occuper de couverture, réparations de maisons, plombage, gaz, fournaises à eau chaude. Etc., etc.

LES PILULES DE CARTER POUR LE FOIE GUERISSENT

le mal de tête, et soulagent tous les troubles résultant de l'état bilieux du système, tels que Etourdissements, Nausées, Somnolence, Palpitation après les repas, Douleurs dans le côté, &c. Quoique leur plus grand succès ait été de guérir

LE MAL

de tête bilieux, cependant les Petites Pilules de Carter pour le Foie sont également bonnes pour la Constipation, guérissant et prévenant cette maladie ennuyeuse. Elles corrigent aussi tous désordres de l'estomac, stimulent le foie et règlent les intestins. Elles guérissent seulement le mal

DE TETE

Elles seraient encore inestimables pour ceux qui souffrent de cette maladie, mais leur bonté consiste dans leur charme à prévenir ceux qui en feront une fois usage trouveront ces petites pilules si précieuses dans tant de cas, qu'elle ne voudront plus s'en passer. Mais après tout le mal de tête

NERVEUX

est le cauchemar de tant d'existences, que c'est dans ce cas surtout que nous vantons nos pilules. Nos pilules guérissent tandis que d'autres n'en font rien.

Les Petites Pilules de Carter pour le Foie sont très petites et très faciles à prendre. Une ou deux sont une dose. Elles sont strictement végétales et n'irritent pas, leur action étant agréable à tous ceux qui en font usage. En vials de 25 cts, 5 pour $1. En vente par tous les marchands ou expédiées par la malle. Adressez-les invariablement à Paris à

CARTER MEDECINE CO.,
NEW-YORK, E.-U.

TAPIS

Les grandes ouvertures que nous avons faites ces jours derniers ont attiré l'attention des acheteurs.

Les patrons sont jolis.
Les qualités sont bonnes.
Les prix sont bas.

Beaux Tapis Wiltons,
Tapis de velours Russe épais.
Tapis Kalosto

Le mot en grec signifie :
Quelque chose de très beau.

Tapis de Bruxelles

des meilleurs manufacturiers de renom.

—AUSSI—

Une ligne de Tapis de Bruxelles aux prix des manufacturiers.
Achetez vos Bruxelles de bonne heure.

Dessins pour Eglises.

Une ligne splendide d'ouverte.
Les commandes peuvent être remplies immédiatement.

Tapis Tapestry

en grande variété de qualité et de prix.
Commandez vos Tapis Tapestry de bonne heure chez

THOMAS LIGGET
1884 rue Notre-Dame,
EDIFICE GLENORA

GARE DE L'EST

Avis Public

Les parties intéressées dans l'expropriation des terrains et propriétés nécessaires pour la construction de la gare de l'Est sont averties d'avoir à fournir au Greffier de la cité, à l'Hôtel-de-Ville, à trente jours de cette date, une estimation de la valeur de leurs propriétés ou parties de leurs propriétés à être expropriées, et en général toutes réclamations qu'elles peuvent avoir comme propriétaires ou locataires à cause de cette expropriation pour dommages ou compensation.

L. O. DAVID,
Greffier de la Cité.
Bureau du Greffier de la Cité, Hôtel-de-Ville,
Montréal, 5 Avril 1894. 36—2

COUR SUPERIEUR No 437. Dame M. A. Blanchard, Demanderesse vs Olivier Chayer défendeur. Une action en séparations de biens a été instituée en cette cause ce 30 jour de Mars 1894. Montréal 3 Mars 1894. Z. RENAUD, Avocat de la Demanderesse. 17 24 31 7 14

Annonce Importante
— DE —
HENRY & N. E. HAMILTON

NOUVELLES MARCHANDISES REÇUES :

Jupons en galatés, large, 49c. Jupons en galatés, garnis avec 3 rangs d braid militaire, large, 95c.
Jupons en brillantine, noir et couleur, avec frille brodé, $1.25.
Jupons en moire légère, noir et couleur, avec frille, seulement $1.95.
Jupons en soie et satin, faits dans les derniers genres, depuis $2.50 en montant.
Nouvelles Indiennes à Robe, couleurs garanties, dans les couleurs pâles et foncées, 8c. 10c et 12½c.
Nouvelles Etoffes Zéphir, convenables pour blouses, seulement 17c.
Véritables Ginghams français, dans tous les derniers genres, 32 pouces, seulement 25c.
Lawns d'Irlande, rayés seulement, le plus léger tissu fabriqué, seulement 25c
Une ligne spéciale de satcens de France, une imitation parfaite de soie pongée, valeur 40c, vendu à 25c.
Crepons unis, rayés et fleuris, l'étoffe favorite cette saison, à 20c, 25c, 35c et 43c. Nous prétendons avoir le meilleur et plus considérable assortiment de ces marchandises de la cité.

NOUVELLES ETOFFES A ROBES.

Nous venons justement d'acheter un grand JOB de mousseline de laine crême, valeur régulière 30c, que nous écoulerons à 15c la verge.
Crépons tout laine, nuances nouvelles seulement 49c.
Serges françaises foulées, 20 nuances, 49c.
Nous venons de recevoir quelques nouveautés de Paris dans les patrons de robes, tous différents, les plus charmantes combinaisons.

Venez les Voir - - - Nouvelles Soies
Soies rayées et brochées pour blouses.

AUSSI

Un assortiment considérable de Soie SHWIVEL pour garnir nos Nouvelles Etoffes à Robes.
Nouvelles Soies transparentes pour dîners.
Notre ligne de Soie japonaise 27 pouces à 69c mérite votre examen. Cette Soie est aussi pure et aussi douce qu'un Crêpe de Chine.

Quelques nouveautés de Paris dans les manteaux justement reçues.

Henry & N. E. Hamilton,
RUE ST-JACQUES ET PLACE VICTORIA.

TROTTOIRS

Avis aux Contribuables

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les rôles spéciaux de cotisation pour la construction de trottoirs permanents dans les différentes rues y mentionnées, savoir :

Rue Ontario, les deux côtés, de la rue Saint-Urbain à la rue Bleury.
Square Saint-Louis, côté sud, de la rue Saint-Denis à l'avenue Laval.
Place Viger, de la rue Vitré à la rue Dubord.
Rues S int-Pierre, Saint-Sacrement et Saint-Nicholas, vis-à-vis la propriété du Board of Trade.
Rue Amherst, côté ouest, de la rue Sainte-Catherine, à à peu près 250 pieds au nord de la rue Mignonne et de la rue Ontario à la rue Cherrier.
Rue Amherst, côté Est, de la rue Sainte-Catherine à à peu près 250 pieds au nord de la rue Mignonne et de la rue Roale à la rue Sherbrooke.
Rue Mignonne, les deux côtés, de la rue Amherst à à peu près 80 pieds à l'Est.
Rue Berri, les deux côtés de la rue Dubord à la rue Sainte-Catherine.
Rue Bishop, côté Est, de la rue Dorchester à la rue Sherbrooke.
Rue Cherrier, côté sud, de la rue Saint-André à la rue Saint-Hubert.
Rue Beaudry, les deux côtés, de la rue Craig à la rue Sainte-Catherine.
Square Chaboulez, les deux côtés, d'un bout à l'autre.
Rue Murray, les deux côtés, de la rue Wellington à la rue Notre-Dame.
Rue Saint-Sacrement, vis-à-vis la propriété de D. Torrance & Cie.
Rue Dubord, côté nord, de la rue Saint-André à la rue Saint-Denis.
Rues Crescent et Burnside, vis-à-vis la propriété de J. C. Wilson.
Rues Rouel, Charlevoix et Rushbrooke vis-à-vis la propriété de Henry Craig & Cie.
Rues Sainte-Catherine et Square Philippe, vis-à-vis la propriété de Henry Birks.
Rue Dorchester, côté sud de la rue Cadieux à la rue Saint-Dominique.
Rue de l'Université, vis-à-vis la propriété du St James Club.

en la Cité de Montréal, sont complétés, et qu'ils sont maintenant déposés au bureau du soussigné, à l'Hôtel-de-Ville.

Toutes les personnes y mentionnées comme sujettes au paiement d'aucune partie de la dite cotisation sont par le présent sommer d'en payer le montant au soussigné, à son bureau, dans les dix jours à compter de la date de la dernière insertion du présent, sans avis ultérieur.

WM. ROBB,
Trésorier de la Cité.
Hôtel-de-Ville,
Montréal, 3 Avril 1894.

[Pour être publié dans la PATRIE et la MINERVE les 6 et 7 Avril courant]. 35—2

Rue Ste Catherine Est

Dans l'instance de l'expropriation pour le prolongement de la rue Ste Catherine, entre la rue du Havre et la rue Desly, dans le quartier Hochelaga de cette cité.

AVIS PUBLIC est par le présent donné, que les Commissaires soussignés, ayant terminé le rôle spécial de cotisation dans l'instance d'expropriation plus haut citée, l'ont déposé conformément aux dispositions de l'article 878 de l'acte 52 Vic., chap. 79, au Bureau du Greffier de la Cité, où toute personne y intéressée peut le voir et l'examiner jusqu'à lundi, le vingt-troisième jour d'Avril courant et que Mardi, le vingt-quatrième jour du même mois, à trois heures de l'après-midi, les dits commissaires s'assembleront en leur bureau, à l'Hôtel-de-Ville, pour reviser le dit Rôle Spécial de Cotisation, et que là et alors ils entendront et examineront toutes les plaintes qui leur seront faites relativement à tel Rôle Spécial de Cotisation.

S. H. EWING,
ALFRED C. TRUTEAU,
J. J. BEAUCHAMP,
Commissaires.
Chambre des Commissaires,
Hôtel-de-Ville,
Montréal, 3 Avril 1894.

(Pour être publié dans LA PATRIE et la *Minerve*, les 6 et 7 Avril courant.) 35—2

DEPARTEMENT DE
L'AQUEDUC
NOUVELLE TURBINE ET POMPES

Des soumissions cachetées, adressées aux soussigné et portant la souscription " soumission pour une nouvelle Turbine et ses pompes, " seront reçues au bureau du Greffier de la Cité, Hôtel-de-Ville, jusqu'à midi mitri, le 17 courant, pour fournir et ériger une turbine horizontale double et ses pompes.

Le tout devra être érigé et raccordé selon le devis et les plans que l'on peut voir au bureau du soussigné.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un dépôt au Trésorier de la Cité équivalant à 10 p. c du montant total du contrat, lequel dépôt, pour celui dont la soumission aura été acceptée sera retenue par la Cité comme garantie pour l'accomplissement exact du contrat. Les dépôts des personnes dont la soumission n'aura pas été acceptée seront remis après demande.

Le Comité de l'Eau ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

[Par ordre,]
Le Surintendant de l'Aqueduc.
A. DAVIS.
Bureau de l'Aqueduc,
Hôtel-de-Ville
Montréal 3 avril 1894. 36—2

COUR SUPERIEUR No 842. Dame M. A. Aymong Demanderesse vs A. Corriveau, Défendeur. Une action en séparation de bien en cette cause, a été instituée en ce jour contre le Défendeur. Montréal 14 Mars 1894. Z. RENAUD, Avocat de la demanderesse. 17 24 31 7 14

GEDEON DANIS —|— J. A. DANIS

SEMAINE PROCHAINE.

Ligne spéciale de Marchandises que nous offrirons en vente.

200 PIECES

TWEEDS CANADIENS

Dans les derniers Patrons, à raison de 25c la verge.

300 Douz. Bas Cachemire noir pour Dames, pour 17½c la paire.

Notre Département des

ETOFFES A ROBE

ne laisse rien à désirer, tant qu'au choix et aux prix.

Nos Etoffes à Robe, Challis de toutes les nuances sont vendues à des prix réduits.

Notre Département de CACHEMIRES noirs et de couleurs est des mieux assorti.

Le Département des MODES est des plus complets.

DANIS & FRERE
149 Rue St-Laurent
[Entre Lagauchetière et Dorchester.]

F. E. VILLENEUVE
AVOCAT
No 16 RUE SAINT-JACQUES
Bureau du Comté d'Hochelaga.
119—1m

F. S. MACKAY, B. C. L.
Notaire, Commissaire, Etc.
(Autrefois de la société Papineau, Mariu, Mackay & Marin). Chambre 604, Banque New-York Life, Place d'Armes. Téléphone Bell 2334. Argent à prêter sur hypothèque. 30—3m

Ecole d'Equitation de Montreal
CHEVAUX DE SELLE A LOUER A L'HEURE
D. J. MULLEN, C.P., PROP
No 22 RUE ST-URBAIN.

Perrault & Mesnard
Architectes,
Nos 11 & 17, Cote de la Place D'Armes
Boîte 1414. Bureau de Poste. Ascenseur
Téléphone 2068. 14—131

J. EMILE VANIER
Ancien élève de l'Ecole Polytechnique
INGENIEUR CIVIL, ARPENTEUR
107 RUE ST JACQUES
En face du Carré de la Place d'Armes.
Demandes de BREVETS D'INVENTION, Marques de Commerce, etc., préparées pour le Canada et l'Etranger.

J. N. BEAUDRY
AUDITEUR ET COMPTABLE
Agent d'immeubles, de Succession, de Finances, d'Assurance, louage de maisons et Collection de Loyers,
Prêts et emprunts effectués aux taux les plus bas.
Bâtisse "Imperial" Chambre No 13, Tel. Bell 2096.

J. Ls MICHAUD
Arpenteur Provincial et Federal,
Ingénieur Civil,
17 Cote de la Place d'Armes. Résidence Ste Anne de Bellevue. Représentant A. Léofred Ing. des Mines. Tél. No 2709. 21—1a

TELEPHONE BELL 708.
ED. BEAUVAIS & CIE.,
MAGASINS GENERAUX.
Courtiers de Douane, Marchands à Commission. Marchandises reçues en consignation, argent avancé sur marchandises.
5 & 7 Rue de Bresoles, Montreal.
177

A VENDRE
Un ENGIN horizontal de 10 x 20.
" et Bouilleire de 6 H. P.
" de Yacht de 4 H. P.
" de Yacht composé de 10 H.P.
" Vertical de 3 H. P.
Andrew Young
Ingénieur et Mécanicien
763 rue CRAIG. Tel. 9307

LOUIS -:- PELISSIER
INGENIEUR et MECANICIEN,
Fabricant et agent de Machines de tous genres, Engins, Pompes, Arbres de Couche, poulies, etc., etc. Spécialité, Ascenseurs Electriques et Hydrauliques, 193 Rue St Urbain, coin de la rue Ste Catherine. 81—1a

GEORGES VIOLLETTI
FACTEUR D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
17 RUE GOSFORD — MONTREAL.
Spécialité instruments pour harmonies et Fanfares, Harpes, etc.
N. B.—M. T. O. Dionne en charge de la manufacture et de la réparation des Mandolines, Guitares, violons, etc.

D. DUGAS, FERBLANTIER, PLOMBIER et COUVREUR, 1441 rue Ste Catherine.
Spécialité en couvertures et corniches. Pompes de tuyaux à gaz et à vapeur. Ouvrage exécuté avec soin et à des prix très modérés. Stock de poêles et grandières constamment en mains. Résidence No 233 rue Panet. 1a—74

H. A. MILLER,
Peintre de Maisons, d'Enseignes et de Rideaux, Tapissier et Décorateur, Doreur, Vitrier, Imitateur, Blanchisseur, etc.,
1996 RUE STE-CATHERINE, MONTREAL

TOITURE

Le fini solide que donne le
Ciment Asphalte SPARHAM
pour la toiture est le plus nouveau et le meilleur de tous. On en a recouvert les plus grandes et les plus nouvelles bâtisses depuis les trois dernières années. Il est supérieur à tout ce qu'on a vu de ce genre.
CAMPBELL & CO., Agents,
369 Rue St Jacques. Tel. 1172

LACOSTE & LACOSTE
Marchands de Charbon et Agents d'Assurance.
1626 NOTRE-DAME, - MONTREAL.
Spécialité : Charbon Scranton.
Telephone 508. 1a

JOSEPH FORTIER
FABRICANT-PAPETIER,
256 et 258, RUE SAINT-JACQUES,
MONTREAL.
Assortiment complet de fournitures de Bureaux. Spécialité : Ouvrages fabriqués sur commande.

H. TRESTER,
Importateur général en gros
315 Rue St Paul
MONTREAL.

Rétractation

Vu que **M. C. ROY** a rétracté le rapport qu'il a fait sur l'**Eau St Léon** et consent à payer les frais qu'entraineront l'annonce de ce fait, nous avons accepté cette rétractation et avons discontinué notre action.

C. ROBILLARD & CIE,
209 rue St Andre.

Nous vendons tous les mois plus de deux mille [2,000] gallons d'**Eau St Léon**, ayant en notre possession un rapport à cet effet de la **Compagnie d'Eau Minérale St Léon.**

Nous manufacturons le **Ginger Ale**, le **Soda à la Crème Mexicain**, le **Ginger Beer**, le **Soda Plain** et **Double**, etc., etc., d'après les dernières et les meilleures formules ; nous nous servons de plus que d'eau filtrée. Nos acides sont purs au point de vue chimique, tel qu'attesté par des analystes chimiques.

C. ROBILLARD & CIE,
209 RUE ST ANDRE,
MONTREAL.

Compagnie Générale Transatlantique
LIGNE FRANCAISE
ENTRE NEW-YORK et le HAVRE

Les magnifiques vapeurs de cette ligne (éclairés pour le confort (éclairés par rez de la transmission électrique) partiront de la jetée No 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street

LA GASCOGNE, Bandelon, samedi, 14 Avril, à 9.30 p.m.
LA CHAMAAGNE, Laurent, 21 avril, 5.30 a.m.

Prix du passage pour le Havre
Première classe (vin compris) ... $130, $100, $80
Seconde classe $60
Entrepont de New-York au Havre $30
do de New-York à Paris $30

Les personnes voyageant par cette ligne ne sont pas obligées de prendre des chemins de fer anglais, et de plus elles évitent le désagrément de traverser la Manche par un petit vapeur.

Un train spécial laisse le bassin de la compagnie au Havre, directement pour Paris à l'arrivée des steamers. Le bagage est adressé de New-York directement à Paris.

A. FORGET, Agent,
Bowling Green, au pied de Broadway, New-York
MONGENAIS, BOIVIN & CIE,
255 rue St-Paul, Montréal.
W. D. O'BRIEN, 145, rue St Jacques.

PHARMACIE GRAY.

Ordonnances des Médecins préparées avec soin et exactitude par des gradués compétents.
Médecins, Medecins Vétérinaires, Hôpitaux, Collèges, Couvents et Dispensaires, fournis avec produits Chimiques et Pharmaceutiques de la plus pure qualité au prix du gros. 311 RUE ST. GRAY, Chimiste-Pharmacien, 121 Grande Rue de Laurent, Montreal. 1a7—m9

FEUILLETON DE *LA PATRIE*

LE SACRIFICE DE MICHELINE

8

(*Suite*)

—Un honnête homme, monsieur le procureur, dit-il, une victime du coup d'Etat et des commissions mixtes...

—M. de Moissac, monsieur le juge, faisait partie de ces commissions mixtes, étrangement dénaturées de nos jours, et je dois épouser sa fille !

—Précisément, oui, monsieur le procureur, M. de Moissac en faisait partie, malheureusement pour Jules de Montory Or, je ne vous conseille pas de trop parler ici du rôle de votre futur beau-père à cette époque : Bordeaux ne l'a pas oublié, quoiqu'il soit conseiller à sa cour et peut-être même à cause de cela.

Romain Bon, l'homme prudent et froid par excellence, sut se taire.

Il avait, du reste, une excellente raison pour ne pas répondre : on était arrivé dans la partie du parc qu'il fallait visiter.

Coquette et blanche, la chapelle se dressait dans sa robe de pierres tendres, délicatement fouillées et autour desquelles des glycines, des rosiers blancs des jasmins et des clématites enroulaient leurs branches parfumées.

Sous la rosée du matin et les premiers baisers du soleil levant, les fleurs reposées par la fraîcheur de la nuit embaumaient ; dans les feuilles des grands arbres, les oiseaux à peine éveillés gazouillaient en essayant leurs ailes.

A cet endroit, M. Castilleu, debout, attendait, ayant un étranger à ses côtés.

C'était l'agent de la Permanence amené par M. de Gerdonnes.

Il était petit, avec le nez long, les yeux vis enfoncés sous l'arcade sourcilière, les mouvements discrets ; il s'appelait Blaise Mézard. A la Permanence, le commissaire central le regardait comme son meilleur agent et le déléguait presque toujours dans les cas difficiles.

Il avait voulu passer en avant, et aidé du maire de Caudéran, il avait cherché à voir la moindre trace.

Néanmoins, jusqu'alors, soit dans les allées piétinées la veille au soir par les pas des allants et venants, soit dans les massifs ou sur les gazons, rien n'avait encore frappé les regards cependant très attentifs de l'agent.

Mais à l'endroit où l'on était arrivé, c'était tout autre chose.

Quatre traces de pieds étaient admirablement visibles, nettes et distinctes, sur le sable fin d'une allée circulaire, celle qui longeait la palissade du côté du chemin de la Jalle et, après avoir contourné le restaurant Olivier, revenaient sous bois vers la maison.

Il y avait deux semelles d'homme, longues et minces ; à côté, deux pas de femmes, d'une petitesse telle qu'ont eût presque dit un pas d'enfant.

—Mademoiselle Villandraut a le pied petit, n'est-ce pas ? demanda le procureur à Cazeaux, venu là en cas de besoin.

—Oh ! si petit, mon procureur, que je n'ai jamais pu passer ma main dans ses bottines pour les cirer.

Romain Bon n'ajouta pas un mot.

Avant de rechercher ces traces, il fallait voir le massif où avait été retrouvé le corps de la morte.

Il n'avait rien de particulier, sinon un piétinement profond qui annonçait une lutte violente ; à hauteur d'appui, quelques branches d'arbustes pendaient brisées ; à terre, l'herbe était foulée et flétrie.

—Madame Villandraut cherchait à gagner la chapelle où elle eût trouvé un abri, dit le procureur, elle est tombée là.

Blaise Mézard et lui fouillèrent attentivement le moindre brin d'herbes, la plus légère touffe de violettes ou de pervenches sauvages, mais pas le plus petit objet ne frappa leurs regards.

Ils suivirent alors l'allée où se voyaient les pas, en marchant tous dans les gazons qui bordaient le chemin, afin de ne détruire ou de n'embrouiller aucune traces ; ils arrivèrent ainsi à un endroit où huit semelles étaient visibles à la place de quatre qu'on avait vues jusque-là.

—Qu'est-ce que c'est ? demanda le juge en s'arrêtant.

L'agent de la sûreté avait déjà réfléchi ; presque aussitôt il donna l'explication.

— Mademoiselle Villandraut a été accompagnée par l'assassin jusqu'à la maison, où elle avait sans doute divers objets à prendre, répondit-il ; puis tous deux ils sont revenus par ici, d'où ils ont dû gagner la clôture et s'enfuir par le chemin de Jalle.

En disant ces mots, Blaise Mézard suivait la nouvelle trace de pas dans la direction était en effet tournée vers l'endroit qu'il venait de désigner, se continuent dans une petite allée très étroite.

Au bout de l'allée, le gazon était affaissé, surtout au pied de la palissade, dont trois piquets étaient arrachés.

Un objet petit et clair gisait à terre.

L'agent se baissa et le ramassa : c'était un gant de femme en peau de Saxe sans boutons, très petit, très long, un gant qui avait été porté.

Le procureur et M. de Gerdonnes, qui marchaient plus lentement, arrivaient.

—C'est par là que mademoiselle Villandraut s'est enfuie après le crime auquel elle a assisté et peut-être participé, dit froidement Blaise Mézard.

—C'est évident, fit observer Romain Bon.

Le juge ne pouvait plus répondre.

Participer ou même assister à un crime, cette jeune fille de dix-huit ans à peine, toute frêle, toute délicate, blonde comme les blés, rougissant au moindre mot, s'effarouchant d'une parole indécise et tremblante comme un bouton à peine éclos sur une tige trop frêle, était-ce croyable, et qui, l'ayant vue une seule fois, voudrait l'admettre ?

Cependant il n'osa pas faire part de sa conviction à son redoutable confrère, celui-ci ayant une manière d'imposer son opinion qui terrorisait légèrement le placide M. de Gerdonnes.

L'agent chercha encore dans l'herbe et les massifs autour de la brèche faite à la palissade, mais sans succès cette fois-ci.

Les deux individus qui avaient fui, évidemment, ne s'étaient pas attardés dans cet endroit-là.

On revint à la bifurcation des traces de pas, et là les quatre semelles, dont les pointes étaient tournées en sens inverse, menèrent directement à la maison.

—Les magistrts et l'agent entrèrent.

Cadichonne était dans le vestibule.

—A quelle heure vous êtes-vous couchée lundi ? lui demanda le procureur.

—A dix heures, comme à l'ordinaire, monsieur.

—Et Justine ?

—En même temps que moi.

—Sans attendre sa maîtresse ?

—Elle ne le faisait jamais, monsieur, madame restait très longtemps quelquefois à faire ses dévotions dans la chapelle ; et elle défendait qu'on l'attendit.

Elle voulait aussi que mademoiselle se couchât et se déshabillât seule ; personne ne lui désobéissait.

—Vous n'avez pas entendu marcher dans la maison après vous être couchée ?

—Dans mon premier sommeil, il m'a semblé que oui, monsieur, mais j'ai cru que madame rentrait et je ne me suis pas dérangée.

On visita les autres pièces du rez-de-chaussée, celles que l'on n'avait pas encore vues, les étrangers n'étant entrés que dans le grand salon, la chambre mortuaire et la salle de billard.

A côté de la chambre de madame Villandraut, il y avait celle de mademoiselle Juliette, sa fille.

Elle était tendue de perse crème à grandes fleurs doucement colorées, chargées d'oiseaux et de papillons. Le plafond lui-même disparaissait sous la riante étoffe.

Les meubles anciens —du pur Louis XVI— étaient laqués blanc, avec cette chasteté régulière que leur donne la forme droite de cette époque.

A terre une admirable natte très fine cachait le plancher.

Le plus grand ordre régnait dans la chambre ; seule l'armoire à glace était ouverte.

—Que manque-t-il dans les objets de mademoiselle ? demanda le procureur.

— Ici, répondit Cadichonne après avoir regardé sur les étagères, mademoiselle a pris un sac de voyage et un chapeau rond en paille noire, doublé de velours, avec une longue plume également noire.

—Pas autre chose ?

—Un fichu en dentelle noire, et c'est tout.

—Avec quels effets pensez-vous que mademoiselle Villandraut soit partie ?

—Nous le verrons dans le cabinet de toilette, monsieur.

—Où serrait-elle ses bijoux ?

—Dans cette armoire.

Et Cadichonne ouvrit un tiroir où l'on pouvait voir en effet quelques écrins.

Elle les examina ; ils contenaient tous quelque chose.

—Mademoiselle n'a dû rien emporter, dit-elle que des clous en perles fines qu'elle avait toujours aux oreilles, et qui lui avaient été donnés par son amie mademoiselle Micheline de Moissac.

—Bien, dit Romain Bon, allons dans le cabinet de toilette.

On poussa une petite porte dissimulée dans les tentures en étoffes des murs, et l'on se trouva dans un coquet réduit, orné d'une grande table de marbre blanc avec tous les accessoires en faïence anglaise rose ; un placard fermé par des portes à coulisse contenait les robes et les vêtements ; une baignoire de marbre blanc, avec les cabinets en argent occupait tout un côté du mur ; du plafond sur lequel étaient peints des amours pendait une lampe en admirable porcelaine de Sèvres.

Et comme M. de Gerdonnes paraissait étonné et pouvait l'être, en effet, de rencontrer un luxe aussi mondain chez une dévote telle que madame Villandraut, Cadichonne, qui avait deviné l'impression du juge, se crut obligée de donner une explication.

—La chambre à côté et ce cabinet, dit-elle, ont été habités par la mère de la pauvre madame. A la mort de madame de Chenoisy, mademoiselle Juliette y a été installée, sans que rien y soit changé.

Mademoiselle Villandraut s'est déshabillée ici, n'est-ce pas ? demanda M. Bon en montrant sur le dos d'un fauteuil une légère robe en batiste écrue.

—Oui, monsieur, c'était là, en effet, le costume que portait mademoiselle dans la journée de lundi.

—Elle n'a pas changé de toilette pour dîner ?

—Non, monsieur ; au moment où mademoiselle est allée se promener dans le parc, elle avait encore cette robe-ci.

Le procureur examina avec la plus grande attention la chemisette flottante et élégante jupe garnie de dentelles écrues. Ni un accroc, ni un froissement, ni une tache n'apparaissait nulle part.

Au corsage seulement, deux ou trois boutonnières déchirées trahissaient non pas une lutte, mais la précipitation d'un déshabillé fait en très grande hâte.

Cadichonne ouvrit l'un des panneaux à coulisse, et chercha parmi les robes et les vêtements pendus dans un ordre symétrique.

—Mademoiselle est partie avec une robe à jaquette en cachemire gris de fer, dit-elle ; c'est le seul costume qui manque avec son manteau de voyage.

Le procureur prit des notes, et n'ayant plus rien à voir, il revint dans la pièce voisine.

La salle à manger, trois autres chambres à coucher, l'ancien cabinet de travail de M. Villandraut, laissé dans le même état depuis le jour de sa disparition, ne présentaient aucune particularité.

L'enquête dans la maison était terminée ; il restait à interroger Justine d'abord, les voisins ensuite ; ceux-ci, tout un locataire de voiture occupé tard dans son écurie, pouvaient entendu la lutte ou vu les coupables s'échapper par la rue de la Jalle que bordait sa petit établissement, lequel formait l'angle de cette rue et du boulevard de Caudéran.

V.—LA FILLE DU CONSEILLER

Le docteur Peuge était parti, sa clientèle, fort nombreuse le réclamant impérieusement dans les premières heures de la journée ; mais il avait laissé son rapport terminé et signé ; de plus, il avait dit à un agent de police qu'il serait chez lui à partir de midi, restant ainsi à la disposition des magistrats autant que ceux-ci pourraient le désirer.

Romain Bon ne fut pas fâché de l'absence du docteur ; en effet, sans scrupule comme il l'était, il avait une bien plus grande liberté pour faire parler la femme de chambre, même au risque de la tuer, que s'il était empêché par la prudence toujours en éveil du médecin.

Il se rendit chez Justine.

La jeune fille avait les yeux ouverts, et venait d'avaler un peu de bouillon ; on eût dit, en effet, une morte : dans son visage affreusement décomposé, ses yeux, plus profondément entourés de bistre que jamais, brillaient d'un éclat inquiétant.

Mais elle reconnut les gens de justice, et sous un frisson de peur ses dents s'entre-choquèrent.

Sans pitié, le procureur s'approcha.

—Jurez-vous de dire la vérité, mon enfant ? lui demanda-t-il.

—Oui, balbutia-t-elle éperdue.

Et comme il voulait qu'elle pût aller jusqu'au bout de ses révélations sans que son cerveau malade éclatât sous la terreur,

—N'ayez pas peur, lui dit-il, nous ne voulons pas vous faire de mal, ni même vous tourmenter. Seulement, il faut nous raconter tout ce que vous savez afin que nous puissions apprendre qui a tué votre pauvre maîtresse.

—Je suis prête, dit-elle d'une voix très faible. M. Peuge m'avait déjà prévenue de votre visite.

—Vous avez ouvert la petite porte du Boulevard lundi au soir, vers neuf heures ?

—Oui, monsieur.

—A qui ?

—A M. Marc de Montory.

Le juge, placé à côté de Romain Bon eut un geste violent et involontaire.

—Ce n'est pas possible ! dit-il vivement.

—C'est pourtant bien vrai, monsieur, répondit la malade, je connais bien M. de Montory et ne me suis pas trompée.

—Qu'a-t-il demandé en arrivant ?

—Si madame Villandraut était chez elle. J'ai répondu : " Pas dans la maison mais dans le parc. "

—Et vous l'avez laissé entrer comme cela, à cette heure ?

—Mais, monsieur, la nuit était si claire qu'il faisait presque jour, et le boulevard était plein de promeneurs...

Romain Bon la dévisagea.

—Ne vous a-t-il pas plutôt payée pour que vous le laissiez aller vers madame Villandraut ? demanda le procureur.

La malade se troubla profondément.

—Pariez, insista durement le magistrat, et pensez que si vous mentez, vous commettrez un crime duquel vous serez puni ; tandis qu'autrement il ne vous sera rien fait.

—C'est la vérité, monsieur ; monsieur de Montory m'a donné quelque chose.

—Combien M. de Montory vous a-t-il donné ?

—Cent francs.

Blaise Mézard eut une exclamation.

—Cent francs, dit-il, bigre, il n'y allait pas de main morte !

Romain Bon lui jeta un regard foudroyant, un regard qui arrêta net les appréciations de l'agent.

—M. de Montory avait-il donc des raisons de croire qu'il ne serait pas reçu par madame Villandraut, qu'il vous payait si cher pour le laisser entrer ? demanda M. de Gerdonnes.

(*A continuer.*)

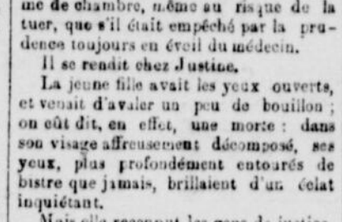

Les personnes qui pèsent et comparent

connaissent et achètent ce qu'il y a de mieux. La Cottolene, la nouvelle graisse à frire, s'est fait une vaste et étonnante popularité. Lorsqu'on l'a présentée au public, on l'a soumise à l'examen de savants chimistes, de médecins éminents et de célèbres cuisiniers. Tous ont déclaré que la

Cottolene

est un produit alimentaire naturel, sain et acceptable, meilleur que le saindoux pour tous les usages de la cuisine.

Le succès de la Cottolene appartient maintenant à l'histoire. Voulez-vous jouir d'une meilleure cuisine et d'une meilleure santé, qu'elle procure, en l'employant chez vous?

En vente, chez tous les épiciers, en seaux de 3 et 5 livres.

Fabriquée seulement par
The N. K. Fairbank Company,
Rues Wellington et Anne, Montreal.

NOUVEAUX procédés américains pour plombage de dents, en porcelaine et en verre, plus résistable que le ciment, imitant parfaitement la dent.

Nouveau métal pour palais, extra léger. Nouveau procédé pour plomber et extraire les dents sans douleur.

A. S. Brosseau, L.D.S.
No 7 Rue St-Laurent—MONTREAL.

"Quand j'étais enfant,"

Écrit le Directeur des Postes, J. C. Woopson, Forest Hill, W.Va., "j'avais une **maladie des bronches** d'un caractère si intense et si persistant que le docteur la déclara impossible à guérir par des médecines ordinaires et me conseilla d'essayer le Pectoral-Cerise d'Ayer. Je suivis son conseil et une bouteille me guérit. Depuis quinze ans, je fais usage de cette préparation avec succès chaque fois que j'attrappe

UN MAUVAIS RHUME,

et je sais que beaucoup de gens en ont toujours à la maison, ne se croyant pas en sûreté sans une certaine provision."

"Je fais usage depuis plus de trente ans, dans ma famille, du Pectoral-Cerise d'Ayer avec les résultats les plus satisfaisants, et je peux le recommander en toute confiance comme particulièrement propre à guérir toutes les affections pulmonaires. Je m'occupe tout spécialement depuis de longues années de toutes les affections pulmonaires, et je suis arrivé à conclure que le Pectoral-Cerise d'Ayer est au premier rang parmi les autres médecines de cette espèce." — CHAS. DAVENPORT, Dover, N.J.

Pectoral-Cerise d'Ayer,

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Cie., Lowell, Mass.

Prompt à agir, Sûr de guérir.

ECZEMA
[Maladie de la Peau.]

Je, soussigné, certifie qu'après avoir employé sans succès beaucoup de médecins et de médecines, tant du Haut que du Bas-Canada, pour me guérir de cette terrible maladie appelée **Eczema**, je fus conseillé de voir l'herboriste de renom, M. Z. Brabant, ancien élève du Dr J. A. Crevier, et après peu de temps de son traitement, je fus entièrement guéri. Je lui donne ce certificat comme témoignage de ma vive reconnaissance, et je recommande à tous ceux qui souffrent de cette maladie.

F. DAMIEN SERRE
St Henri, 39 rue St Pierre.

Témoins : O. Semard, Ing. civil et Arp. public, et autres, Ville St-Henri.

GUERISON RADICALE également de la dyspepsie, les débilités, les maladies de la peau, les maladies nerveuses et secrètes.

Consultations gratuites, à mon bureau et par correspondance.

M. Z. BRABANT, Herboriste, 2242 rue Notre-Dame, Montréal.

VIN DE CHAPOTEAUT.

DELICIEUX.
NUTRITIF.
RECONSTITUANT.

Ce Vin Tonique contient la PEPTONE chimiquement pure de Chapoteaut obtenue par la digestion artificielle de la viande de bœuf par la pepsine.

LE VIN DE CHAPOTEAUT

nourrit les malades, les convalescents, les vieillards et toutes personnes atteintes d'*Anemie par epuisement, Digestions difficiles, Degout des Aliments, Fievres, Diabete, Phthisie, Dyssenterie, Tumeurs, Cancers, Maladies du Foie et de l'Estomac.*

Migraines—Maux de Tete

GUARANA
DE GRIMAULT & CIE.
Pharmaciens a Paris.

Un seul paquet de cette poudre végétale et naturelle, delayee dans un peu d'eau sucree suffit pour faire disparaître *les Maux de Tete, Migraines ou Nevralgies* les plus violents. Son action tonique lui donne une efficacite incontestable contre les *Coliques.* (4)

Dans toutes les Pharmacies. Gros : Chez M. M. Lymans, Sons & Co., Montreal.

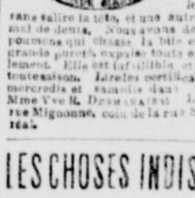

— Toujours croissants de notre préparation, pour faire revivre les pâles joues et chasser la laideur des dames qui vivent dans un monde universel, seulement $1.75 la bouteille, y compris mode de d'emploi.

Nous avons toujours en main la préparation pour blanchir la barbe et rendre aux cheveux leur couleur naturelle, sans salir la toile, et une autre pour les ongles et le mal de dents. Nous avons de plus la guérison de poumons qui chasse la bile et donne aux yeux grande gaieté, capable toute espèce de vers radicalement. Elle est infaillible et peut être prise sans contrainte. Adresse certifiée qui paraissent les mercredis et samedis dans une autre colonne. Mme Yve R. DESMARAIS, Laurier, Pres, 1765 rue Mignonne, coin de la rue Ste Elizabeth, Montréal. 923—gno

LES CHOSES INDISPENSABLES

DANS UNE MAISON

TAPIS FAITS ET POSÉS GRATIS

Comme matière de fait, il n'y a rien ou bien peu de chose qui ne soit une nécessité, mais il y a des choses qui sont plus nécessaires que d'autres.

Vous devez avoir en Europe de cuisine. Portez notre poêle "Happy Home."

TAPIS—Nous n'avons jamais eu un plus bel assortiment de tapis. Un beau tapis Tapestry pour 7ec la verge.

DINERS.—Une bonne chaise en chêne solide avec siège en cuine à $1.35. Un ameublement de chambre à coucher en bois dur, très propre avec un miroir à bonne glace pour $13.00. Un ameublement de chambre à coucher en chêne solide pour $22.50.

VOITURES D'ENFANTS—Pour $6 si vous le voulez. Une jolie voiture pour $10.

Ameublement de salon en grande variété. Crédit ou argent comptant quand vous achetez ici. Il est bon de connaître cela.

METROPOLITAN MFG. CO.,
Fournisseurs de maisons
1678 et 1680 rue Notre-Dame
T. A. EMMANS, Gerant

Appareils a mouiller les Timbres

Les ETIQUETTES et les ENVELOPPES, en CELLULOID, simples, très utiles et à bon marché. Prix vingt-cinq cents.

Expédié par la malle, au même prix.

MORTON, PHILLIPS & CIE.
Papetiers, Fabricants de livres blancs, et imprimeurs.
1755, 1757 rue Notre-Dame, Montréal

DEMENAGEMENT !

CHAPEAUX ET MERCERIES !

Etant obligés de déménager au *No 209 RUE SAINT-LAURENT*, coin du marché, le 15 Avril courant, et voulant emporter le moins de stock possible, nous vendrons jusqu'à cette date, nos marchandises à une *REDUCTION de 50 o/o.*

GENEREUX, GALARNEAU & CIE,
225 rue St-Laurent.

N.-B.—N'oubliez pas le numéro ou nous irons :
209 RUE ST-LAURENT.

PLUS DE DIX DOLLARS A LA MINUTE

C'est le montant moyen qu'il se paie actuellement aux Porteurs de Polices chaque minute de chaque heure de chaque jour de chaque semaine, toute l'année durante, par la

METROPOLITAN

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE, DE NEW-YORK

Qui a récemment ouvert une Succursale en cette Ville.

C'est une des plus anciennes compagnies d'assurance sur la vie des Etats-Unis.
Elle fait des opérations depuis au delà de vingt-cinq ans.
Son actif s'élève au-dessus de DIX-NEUF millions de dollars.
Elle compte deux millions neuf cent mille porteurs de polices.
De 50,000 à 60,000 familles ont touché les profuits de leurs polices, l'année dernière.
Plus de 8,000 personnes sont actuellement au service de cette compagnie aux Etats-Unis.
C'est la compagnie d'assurance sur la vie la plus prospère de l'Amérique, aujourd'hui.

Sa grande Caractéristique est son Système Industriel d'Assurance sur la Vie

5 cents par semaine et plus procureront une Police

Tous les âges depuis 2 ans jusqu'à 70 acceptées. Réclamations payées immédiatement après le décès. Pas d'honoraires d'entrée. Hommes et femmes assurés au même taux. Primes payées par la Compagnie chaque semaine au domicile des porteurs de polices. Ceux-là seuls qui jouissent d'une bonne santé sont admis. Pas de cotisations incertaines. Et les polices immédiatement bénéficiables.

PENSEZ-Y BIEN ! L'épargne quotidienne de CINQ CENTS donnera une police sur la vie de chaque membre d'une famille de sept personnes

La Succursale de la Métropolitan est Chambre 804-5, batisse de la New-York Life, Carré de la Place d'Armes, Montréal.

CHARLES STANSFIELD, . . . SURINTENDANT

Où tous les renseignements peuvent être obtenus, où des applications pour agences seront reçues, et où toutes les personnes qui désirent avoir une assurance sont priées de se présenter. Si vous ne pouvez pas vous présenter en personne, envoyez chercher le Calendrier illustré où une copie de la publication illustrée de cette compagnie fournie gratis.

DEPARTEMENT ORDINAIRE

La Compagnie, dans ce Département, émet tous les blancs de polices approuvés et quelques blancs nouveaux de polices pour $1,000 et au delà, les primes payables annuellement, semi-annuellement ou trimestriellement. Les polices sont libérales dans leurs clauses, ne contiennent aucune restriction quant aux voyages et à la résidence, pourvoient au paiement immédiat des réclamations sur réception de preuves satisfaisantes de preuves de mort et les taux de primes sont extrêmement bas. Nous vous invitons à comparer les taux avec ceux des autres compagnies.

AVIS SPECIAL ! AGENTS DEMANDES—Des agents sont demandés par cette Compagnie. Des salaires ou des commissions sont offertes à des hommes actifs et énergiques. Les personnes qui sont sans occupation ou qui ont des situations avec peu ou pas de chance de promotion devraient essayer cette affaire. Aux hommes compétents, elle offre des positions permanentes et lucratives, avec l'occasion d'avancement suivant le mérite. Si cet avis ne concerne en rien le lecteur et qu'il ait eu un seul que la chose intéressant, sera-t-il assez bon d'attirer l'attention de tel ami sur le sujet. Pour plus de détails, se présenter à la succursale en cette ville.

OFFICIERS :

JOHN R. HEGEMAN, ... Président,
HALEY FISKE, Vice-Président, J. J. THOMPSON, Caissier et Asst.-Sec.
GEO. H. GASTON, 2nd Vice-Prés. et Sec.
JAMES M. CRAIG, Actuaire, THOMAS H. WILLARD, M. D., Méd.-Examinateur
HON. STEWART L. WOODFORD, Procureur.

Emplatre Souverain des Montagnes Vertes de Geo. Tucker

Guérit les maladies auxquelles le sexe féminin est exposé par la nature. Un seul emplâtre convaincra les plus incrédules qu'il est capable de ramener une constitution délabrée à son état normal de santé.

Des milliers de personnes souffrantes ont immédiatement recours aux **Emplatres des Montagnes Vertes de Geo. TUCKER** pour le soulagement immédiat des douleurs Rhumatismales, Rognons, Matrices, Poitrine, Côtés, Dos, Reins. Nous offrons **$500.00** de récompense pour un meilleur emplâtre

AVIS aux PHARMACIENS et MARCHANDS de la CAMPAGNE

Vendus en Gros et en Detail chez GEO. TUCKER Guérisseur Sauvage 1875 rue Ste-Catherine, Montréal. Prix 25c.

LE TOAST

Notre candidat au Conseil générale ayant été élu, à une très forte majorité, nous résolumes de lui offrir un banquet à l'hôtel du " Grand-cerf," pour célébrer ce grand succès électoral.

L'homme ne nous allait sans doute pas beaucoup ; mais il nous fallait quelqu'un, et une fois la main dessus, nous ne le lâchâmes plus : il devait à tout prix représenter le canton.

C'était un bon gros cultivateur, ou plutôt éleveur renommé pour ses chevaux à des lieues à la ronde, faisant bien ses affaires avec la remonte et connu au chef-lieu du département pour ses escapades et la joyeuse vie qu'il menait, au moins une fois par mois, quand les officiers avaient mis une bonne somme d'argent dans sa sacoche.

Il fallait avoir raison, à tout prix, du candidat réactionnaire ; et si nous parvenions à le démolir, pensez un peu quel triomphe, lui qui, comme tant d'autres, avait recueilli son mandat départemental dans l'héritage paternel ! C'est pour cela que nous nous y mimes avec un acharnement sans pareil. L'étiquette seule nous intéressait et le succès une fois obtenu, va comme je te pousse !

En politique s'il est question de se débarrasser de quelqu'un, il ne faut pas se montrer difficile quand au choix des sujets. Au besoin, un bon soliveau ferait l'affaire, quitte à aviser plus tard. Le principal est de mettre un pied dans la place, en attendant d'y poser le deuxième et de s'arranger de façon à n'en plus sortir.

J'avais été chargé d'exposer cet manière de voir, dans une réunion préparatoire, et d'en faire habilement ressortir tous les avantages ; et je me montrai là d'une éloquence rare, pour la première et la seule fois de ma vie, jusqu'à ce jour.

Cette éloquence fut telle qu'il n'y eut même pas la plus petite protestation et que, d'un commun accord, il fut décidé qu'on voterait pour Valentin. C'était le nom de famille de notre candidat. Dans l'intimité, nous l'appelions Casimir.

Il y eut, comme bien on pense, dans la presse locale, des articles d'une violence extrême, pour et contre. Dans la période électorale, c'est vainement que l'on se mettrait en quête d'un honnête homme en France et dans les colonies.

Pour nous, avec un ensemble parfait, nous portions Valentin (Casimir) jusqu'aux nues ; n'était-ce pas l'homme tout désigné parfaitement probe, laborieux, désireux de voir la misère diminuée et les derniers privilèges abolis, prêt à payer de sa personne en cas de malheur local de guerre étrangère, fils ses œuvres en un mot, et toujours disposé, — ce n'était un secret pour personne, — à se saigner aux quatre membres pour répandre, sur tous ses électeurs, une rosée bienfaisante ?

Je dois dire cependant, qu'il y mettait des restrictions, et que cette façon de disposer de lui et de ses revenus ne lui allait qu'à moitié. C'est alors qu'il tempêtait, au point d'éclater presque, et s'écriait :

—Non, non, je ne me présente pas dans ces conditions-là ! Vous vous en fichez bien un peu, vous autres ; pour, moi, je trouve que de payer les frais de l'élection, c'est déjà bien gentil !

Et, très solennel, il ajoutait :

—Après tout, ce n'est pas moi qui suis allé vous chercher.

Je prenais alors la parole pour lui démontrer qu'il n'avait rien à dire, qu'il nous appartenait, enfin que s'il désertait, nous saurions où le retrouver pour lui faire payer cher une abdication funeste et un peu couarde, aux approches de la dernière heure. Il s'apaisait petit à petit, mais non sans grogner, et il mâchonnait entre ses dents.

—Si c'est ça la politique ! Si c'est ça la politique !

Bref nous nous mimes à quelques-uns pour rédiger sa profession de foi et polémiquer dans les feuilles régionales contre des adversaires peu commodes et endurants, qui le connaissaient bien, hélas ! faisaient des gorges chaudes à n'en plus finir sur la pauvreté intectuelle de notre parti.

Naturellement, la réplique ne se faisait pas attendre, et sans affirmer notre exceptionnelle richesse nous avançions, avec preuves à l'appui, que la fortune, de l'autre côté, n'était pas plus grande, de sorte que les spectateurs à peu près désintéressés pouvaient croire en s'en rapportant à nous, que notre canton était littéralement peuplé d'imbéciles.

C'est un comme cela partout quand il s'agit d'élections, et si les murailles retenaient tout-les les vilaines choses qu'on leur colle sur les joues, nous en entendrions, ou plutôt nos arrière-neveux en entendraient de belle le jour venu de leur démolition.

Quoi qu'il en soit, Valentin fut élu, haut la main, et le nouveau conseiller général, aussitôt le résultat, commença de se prendre tout tout à fait au sérieux. Comme on dit, il se poussait du col, et M. Carnot n'était pas son cousin, même à la mode de Bretagne.

Un moment, nous eûmes l'idée perverse de le laisser se tirer d'affaire tout seul, lorsqu'il fallut adresser, par voie d'affiches, à ses électeurs, des remerciements bien sentis.

—Tu sais, mon vieux, il n'y a pas deux façons de t'en tirer ; il faut être lyrique, comme toujours, après une première victoire.

Il faut que tu proclames bien haut que ton élection est une libération, un affranchissement, un renouveau, tout ce que tu voudras, et que c'en est à jamais fini de l'esclavage, de la dîme de la gabelle, des droits du seigneur et du reste. Comprends-tu ?

—Pas trop, non, pas trop ! Si tu voulais, poursuivit-il en s'adressant à moi, en m'accouchant ces idées là sur un morceau de papier, je m'en pénétrerais, et nous arriverions à quelque chose de comme il faut.

Bref, je lui rédigeai son affiche, si adroitement même que les journaux de l'opposition n'y trouvèrent rien à reprendre et la jugèrent convenable dans la forme, mesurée dans les termes, enfin s'accordèrent pour confesser qu'étant données les circonstances, il n'était pas possible de mieux s'en tirer.

C'est alors que fut agitée et résolue la question du banquet. Ça lui allait très bien, car il ne détestait point la table ; mais la nécessité du toast l'inquiétait beaucoup.

—Voyons, qu'est-ce que je dirai ? Rends-moi ce service encore mon vieux ; écris-moi quelques phrases, pas trop longues ; je les apprendrai par cœur, et comme cela je serai plus tranquille. Tout de même, je me suis fichu là dans un fameux pétrin.

Je lui composai alors quelques phrases, un petit toast très bien senti : Un dévouement sans bornes aux intérêts du département en général, de l'arrondissement ensuite, mais aussi, mais surtout du canton en particulier ; le tout suivi d'une déclaration très nette en faveur de la république, dédaigneuse des anciens partis et inviolable, grâce à la volonté tant de fois manifestée du pays.

Joignez à cela, qui était indispensable, une ou deux impressions bien senties, à l'adresse des convives, et vous aurez le canevas de l'allocution, en toute une vingtaine de lignes.

Je copiai le tout de ma plus belle écriture et je lui conseillai, en attendant le jour du banquet, de lire le morceau, plusieurs fois par jour, afin de s'en bien pénétrer, et de réciter le toast exactement à la manière d'une improvisation, chaque soir, avant de se mettre au lit : ce qu'il fit, d'ailleurs, avec une régularité et une conscience parfaites. Malgré cela, plus le jour approchait, plus il me paraissait gauche et timide.

—Allons, allons, lui dis-je, tu n'es donc qu'une poule mouillée ; et de parler devant deux ou trois douzaines de camarades et d'amis, ça te détraque à ce point-là ?

—C'est plus fort que moi, mon vieux et tiens, puisque tu es un véritable ami sais-tu ce que tu devrais faire ?

—Non.

—Eh bien, tu devrais dire à ma place.

—Alors, tu veux te perdre et te déconsidérer à jamais, en un mot te faire écraser par le ridicule ?

Il faisait des gestes désespérés, et répétait avec un accent des plus lamentables :

—Ah ! si j'avais su, si j'avais su !

—Tout ce que tu diras ou rien, c'est la même chose, à l'heure présente, il n'y a plus moyen de reculer. Ça n'est pas ton avis ?

—Mais si, mais si parfaitement, et c'est bien ce qui me désole !

—Prends donc ton parti en brave. C'est dans huit jours le banquet du " Grand-Cerf ; " eh bien, d'ici-là, si le cœur t'en dit, tu me réciteras le petit morceau tous les soirs. Est-ce entendu ?

Il me le récita sept jours de suite, et ça fut superbe. Il était imprégné du toast, comme s'il l'avait composé lui-même, et, devant la glace, il débitait, avec des gestes du bras droit, que je lui indiquais et qu'il trouvait très dignes et très distingués :

—Si ça marche comme ça demain, lui dis je le septième soir, tu peux compter sur un vrai triomphe.

—Tu crois ?

—J'en suis sûr.

—C'est égal, je voudrais bien que ça fut fini. Tu verras ce que je dis, je suis capable de ne pas manger une bouchée.

—C'est ça qui sera dommage, fis-je d'un ton pénétré, car il paraît que le menu est au dessus de tout éloge.

Il ne put s'empêcher de sourire ; mais ça ne fait rien, comme on dit, dans nos régions, il n'était pas à la noce.

Enfin, le grand jour arriva. La salle d'honneur du " Grand-Cerf " était décorée comme pour un jour de fête, et même mieux ; des feuillages et des fleurs partout, réunis entre eux par de longues guirlandes de ruban tricolores, et, de place en place un large médaillon, avec les initiales R F en lettres d'or. C'était superbe !

Nous nous mimes en places, non sans quelque tumulte, histoire de chercher ses places, et personne ne voulant se trouver aux extrémités de la table, très longue.

Enfin, tant bien que mal, on s'arrangea, et nul n'eut à se plaindre du service, ni de la qualité des mets, ni des vins, ni du reste.

J'étais placé à la droite de Valentin, et, en l'observa de près, je le voyais de temps en temps soulever son assiette, pour saisir dessous, très rapidement, un morceau de papier qu'il se collait dans le fond de la main, le papier où, de ma plus belle écriture, j'avais copié le toast de circonstance.

Il le lisait, avec une rapidité inouie, remuant les lèvres à la façon des enfants qui apprennent une leçon, et, le glissait de nouveau, sous son assiette, pour l'y retrouver un peu plus tard.

Et je voyais bien qu'il se le récitait à lui-même, pendant qu'autour de la table se faisait un tumulte de tous les diables, un tumulte de gens qu'un bon repas rends gais et qui vident leurs verres avec une précision souvent répétée.

Enfin le moment du dessert approchait et, connaissant Valentin, je me sentais pas moi-même très à mon aise. S'il allait faire une gaffre, perdre la mémoire ou défigurer n'importe comment ce petit toast qui m'avait coûté quelque peine, et qui me semblait un chef-d'œuvre du genre.

—Voyons, lui dis-je, ça y est-il ?

—Sur le bout du doigt, répondit-il.

—Et le ton ?

—Tu vas voir, une musique !

A ce moment, il glissa les doigts sous son assiette et prit la copie de son toast, — ma copie, — entre le pouce et l'index, la plia en quatre et la glissa dans la poche de côté de sa jaquette. Au " Grand-Cerf," l'habit n'était pas de rigueur.

Bientôt les garçons enlevèrent tout ce qui se trouvait sur la table et placèrent, devant chaque convive, la demi-tasse où d'autres versèrent, de haut, le café parfumé et fumant. Un vrai nectar !

Après les premières gorgées, le cognac circula, et le président du dîner, M. le maire frappa de quelques petits coups de cuiller sa tasse à demi vidée, histoire de faire silence.

Ce fut comme de juste, qui prit le premier la parole, et qui la garda longtemps, pour dire que l'élection de Valentin était une très bonne fortune pour le pays et qu'en présence d'un tel champion, la réaction n'avait plus qu'à rentrer sous terre.

M. le maire fut très applaudi, et Valentin se leva au milieu de la plus grande attention.

Toute la table du "Grand-Cerf" était suspendue à ses lèvres.

D'abord, par contenance, il y passa sa serviette, toussa deux ou trois fois en manière de prélude, et, d'une façon assez confuse et embrouillée, remercia M. le maire de son admirable discours. Ensuite, il réclama l'indulgence, étant obligé, faute d'habitude, — ah ! les gens qui savent parler sont bien heureux, — de dire les quelques phrases par lui jetées sur le papier quelques instants seulement avant le potage. Il y eut un murmure d'approbation.

Alors il glissa sa main droite dans la poche de sa jaquette, et avant de déplier le papier qu'il en ramena, prononça ces quelques mots :

—Mes chers concitoyens, mes chers amis !...

On eût entendu voler une mouche dans la salle du " Grand-Cerf."

Alors, Valentin ouvrit le papier, fébrilement, des deux mains, et le plaçant sous ses yeux, il poursuivit :

—Je n'aurais pas voulu, mon bon chéri, laisser passer le jour de ta fête...

Il n'alla pas plus loin, et Valentin Casimir s'affaissa sur sa chaise, avec des gémissements à fendre l'âme.

Comment se relever d'un pareil échec ? il n'y avait qu'à faire le mort, et c'est ce qu'il fit. Au bout de quelque temps l'aventure était oubliée, ou à peu près, et aujourd'hui Valentin représente, au Palais-Bourbon, un arrondissement très important.

Non seulement, en souvenir de sa mésaventure, il n'ose pas monter à la tribune, mais il est même très perplexe, lors des scrutins ou moins délicats. Si perplexe même, — je vous le dis entre nous, — que, trois fois sur quatre, c'est moi, son collègue, qui vote pour lui, quand il représente le pays... dans ses terres.

CHARLES CANIVET.

DEMENAGEMENT

Tapisseries anglaises, américaines et canadiennes de tout genre et de toute description.

75,000 pièces importées directement des manufactures, à des prix insurpassables de bon marché, dans les patrons les plus nouveaux à son DEPOT DE TAPISSERIES qui se trouve sur le premier plancher de son nouvel établissement. Une visite est respectueusement sollicitée chez

J. G. GRATTON,
1538 rue Ste Catherine.
Ancienne place M. S. Lachance.

m j.-s. 19

RADWAYS PILLS

Remède toujours sur

— ET —

Purement Végétal.

Le grand Remede pour le Foie et l'Estomac.

Purgatif, Excellent et doux

SANS GOUT AUCUN.

En usage depuis plus de Quarante ans et n'ayant jamais manqué son coup.

Ces pilules possédant les propriétés les plus extraordinaires pour ramener la santé. Elles stimulent l'action régénératrice dans les divers organes, qui doivent être dans leur état normal pour la conservation de la santé ; absorbent et neutralisent les impuretes, en les chassant du systeme,

La Pilule Radway est un composé

Un des ingredients qui la composent combat la torpeur du FOIE, un autre stimule les INTESTINS, un troisieme se charge de la PEAU ; un autre enfin, active les Reguons. C'est là le beau de l'action de ces pilules, qui agissent en même temps sur le foie et les roguons et tous les autres organes, ce qui amène partout une action uniforme et salutaire.

LES PILULES DE RADWAY

chassent toutes les maladies, de quelques causes qu'elles proviennent. Ne tardez pas à les employer. Ce remède est à votre portée et une dose ou deux vous convaincront de son efficacité.

Aux milliers de personnes qui souffrent nous disons : le remède est entre vos mains. La pilule de Radway est bien connue, elle contient les meilleurs extraits du Regne Végétal combinés dans les plus scientifiques proportions et declarés par le Dr Radway être les meilleures pour stimuler les organes et conserver la sante. Cette pilule ne contient ni matière minerale, ni metal, ni sel. Aucun poison n'entre dans sa composition et il n'y a aucun danger à la prendre,

Restaurateur de la Santé.

Nous ne saurions trop recommander ce remède aussi connu, aussi sûr et aussi efficace que le Radway's Pills.

POUR

Mal de Tete,
Douleurs des Femmes,
Indigestion,
Acces de Bile, Constipation,
Dyspepsie,

— ET —

Toutes les Maladies du Foie.

Directions imprimées sur chaque boite ; prix, 25c la boite. En vente chez tous les pharmaciens, ou expédiées par la malle sur réception du prix.

DR RADWAY & CIE.,
32 Warren St. New-York City

L. N. DENIS,
PEINTURES
A BON MARCHE,
313 *RUE SAINT-LAURENT,*

$75,000 EN FUMEE ! $75,000 !

LUNDI, 9 COURANT ET LES JOURS SUIVANTS

A 9 heures, commencera l'écoulement de notre stock de

MARCHANDISES SECHES ENDOMMAGEES

— PAR —

Le FEU, L'EAU et la FUMEE

causé par l'incendie de nos magasins la semaine dernière.

☛ VENTE SANS RESERVE.

Ne manquez pas de venir nous faire visite et rendez vous à bonne heure.

MORIN & JULIEN

1501 RUE STE CATHERINE, COIN DE LA RUE AMHERST,

Le plus efficace et le plus agréable des Toniques et des Stimulants

VIN MARIANI

Mon cher Monsieur Mariani,

Votre précieux vin a complètement réformé ma constitution. Vous devriez bien en offrir au gouvernement français.

HENRI ROCHEFORT.

A LA COCA DU PEROU. Préparé avec des feuilles fraiches de Coca de provenance directe et de premier choix, le VIN MARIANI est prescrit avec succès depuis vingt ans dans toutes les maladies des voies respiratoires et digestives. Son action analgésiante sur les muqueuses, et ses propriétés stimulantes et toniques en font le médicament par excellence pour combattre

L'ANEMIE, la CHLOROSE, la DYSPEPSIE, la GASTRALGIE, les LARYNGITES, les GRANULATIONS DE LA GORGE, etc.

☞ D'un goût très agréable, il convient parfaitement aux convalescents et aux personnes les plus délicates.

VENDU CHEZ LES PHARMACIENS, EPICIERS, MARCHANDS DE VINS.

Pour Circulaires descriptives, etc, adresser :

LAWRENCE A. WILSON & CIE.

Seuls Agents au Canada pour MARIANI & CIE, de Paris, et le Champagne Gold Sack Sec

28 et 30 RUE DE L'HOPITAL, MONTREAL. Tel. 1394.

Beau Temps
Ciel Pur
Bon Voyage !

EDDY

POUR CHACUN QUI VERRA TOUJOURS LE NOM SI BIEN CONNU DE

EDDY sur chaque boite d' **ALLUMETTES**

QU'IL ACHETERA.

On peut les manier sans danger.
Elles n'ont aucune odeur désagréable.
Chaque Allumette est bonne.
Votre Epicier devrait en avoir.

Le Remède Tonique

ANCHOR

Anchor Weakness Cure

Est une Liqueur Phosphatique contenant tous les éléments minéraux des tissus et du sang combinés avec les principes actifs des plantes dont les propriétés reconstituantes sont reconnues et utilisées tous les jours par la profession médicale. Le ANCHOR WEAKNESS CURE est un tonique complet et auquel on peut avoir recours.

Voici ce que disent les Dames de la Congrégation du Couvent de St Roch de Québec. Québec, 11 Novembre 1891.

" Nous nous faisons un devoir de vous dire que votre Anchor Weakness Cure " depuis plusieurs mois dans notre communauté [illegible] de St Roch et nous avons été très satisfaites des résultats obtenus dans les différentes maladies pour lesquels nous l'avons employé, savoir : **la dyspepsie, faiblesse des poumons, épuisement, debilité, etc.** Nous recommandons donc ce puissant TONIQUE et aimons à rendre les plus grands services dans les cas nombreux où il est employé. C'est un remède qui est supporté par les estomacs les plus faibles.

SOEURS DE LA CONGREGATION NOTRE-DAME, St Roch de Québec

En vente dans toutes les Pharmacies ou écrire à la

ANCHOR MEDECINE CO.
QUEBEC. CAN.

Etablissement de première classe

ROY & FILS

Autrefois de la maison ROY & CADOTTE

Marchands-Tailleurs

1909 RUE STE-CATHERINE

Sième porte Est de la Rue St-Laurent

Spécialité pour Pantalons—Premier prix obtenu à l'Exposition Provinciale.

Draperie Française, Anglaise et Ecossaise de première qualité et de haute nouveauté, pour hommes et enfants.

JUSTICE POUR TOUS — UN SEUL PRIX m j.—28

THE GURNEY MASSEY CO., [Ltd]

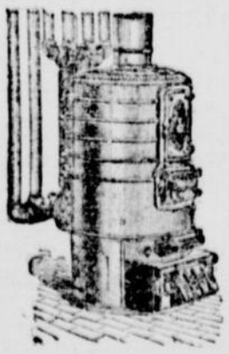

365 et 367 Rue ST-PAUL, MONTREAL

MANUFACTURIERS en GROS D'APPAREILS DE CHAUFFAGE

Voyez nos listes illustrées, contenant le plus vaste assortiment de marchandises ci dessous mentionnées, fabriquées par toutes les fabriques du monde.

Bouilloires : capacité de 500 à 24,000 pieds, pour tuyaux d'un pouce convenables pour les

Gares de Chemins de Fer,
Eglises, Ecoles, Résidences, Hotels,
Entrepots Conservatoires et
Serres Chaude

A Eau Chaude,
Fournaise à airs chaud
Poêles, Poêles de Cuisine,
Poêles de cuisine en acier,
Calorifères,
Appareils pour Plombiers,
Régistres, Serrures, Balances.

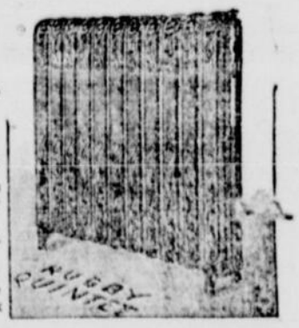

Les bouilloires sont garanties comme étant plus économiques et donnant une circulation de la chaleur plus rapide qu'aucune autre.

Choix considérables de CALORIFERES unis et décorés faits pour satisfaire tous les goûts.

Les listes illustrées et un pamphlet intitulé : "Quels est la meilleure manière de chauffer votre maison", donné sur application. La liste des prix vendu au commerce seulement.

AGENTS : { CANADA SCREW CO., Hamilton. / ONT. LEAD & BARB WIRE CO., Toronto.

Un mariage désintéressé

MARIE DE VILLENAUVE À SON AMIE CLAIRE DE X...

Tu vas être bien heureuse, ma chère petite Claire : d'abord, parce que je vais te faire la confidence de mon bonheur ; ensuite, parce que je vais fixer ton opinion sur un sujet qui nous occupait beaucoup au pensionnat.

Mon bonheur, le voici : je suis fiancée à un jeune homme charmant, qui s'appelle Roger, qui m'aime, que j'aime, et qui me demande en mariage uniquement parce que je lui plais, comme je consens uniquement parce qu'il est beau, gentil, spirituel, simple, délicat, désintéressé. Te voilà donc rassurée !

Nous a-t-on assez répété, au pensionnat, que la dot était la raison suprême de tous les mariages ! que sans dot, une fille n'est pas mariable ! qu'avec une dot fût-elle laide comme tous les péchés capitaux, une fille trouve toujours un mari !

Tu te souviens qu'un jour, dépitée de ce refrain, je répondit à Mlle Laure, notre professeur de dessin :

—Mais alors pourquoi mademoiselle, prend-on tant de soin pour nous instruire, de nous donner des talents, de nous former le cœur, l'esprit et la taille, si l'argent seul doit nous suffire ?

Mlle Laure, qui n'est pas bête et qui a été jolie autant qu'elle est savante, ne répondit pas, mais elle eut un sourire triste.

Ainsi, l'on croyait nous rendre trop parfaites pour le monde ! Eh bien ! c'était un faux calcul. On n'en sait jamais assez pour reconnaître la vérité, et plus on est sûre de mériter, et plus on a de chances de rencontrer un homme honnête, brave, bon, un être enfin comme Roger.

C'est dans un bal que je l'ai vu. Tout de suite, je l'ai regardé avec confiance, et, tout de suite, j'ai senti que son regard cherchait le mien.

Il est orphelin de père, comme je suis orpheline ; son père était un industriel distingué ; lui est ingénieur, et fabrique des eaux bleues, vertes, rouges ou jaunes, sans doute, ces belles eaux qu'on met dans les vitrines des pharmaciens et qui brillent tant le soir !

La vieille Mme de Sauvaine, chez qui nous dansions, s'est aperçue tout de suite du manège, et en a parlé à la maman de Roger, ainsi qu'à maman ; si bien que, sans nous en douter, sans nous être dit plus de quelques mots, après une seule petite pression de main, au bal, nous étions fiancés.

Il faut que les parents se mêlent de tout et n'entendent pas les confidences ! Mais, cette fois je n'en veux pas à maman, et je bénis Mme de Sauvaine. Je ne me moquerai plus de ses moustaches ! Si je savais où il y a, au ciel, une poudre épilatoire pour faire tomber les vilains poils que tant de bonnes femmes angéliques adoptent en vieillissant, j'irais la chercher !

Oui, oui, comprends-tu cela ? un mariage, naïf comme un conte, pur comme un souffle du ciel, un mariage sans trafic !

Je ne sais pas si Roger est plus riche que moi. Je ne sais même pas si je suis riche. J'ai entendu parler autrefois de certaines créances difficiles, mais, va ! nous serons millionnaires, puisqu'il a vingt-quatre ans, que j'en ai vingt, puisqu'il a les yeux pleins d'azur comme les grottes où les génies cachent les trésors, et puisque je l'aime !

Quoi ! c'est si facile que cela d'aimer ! Si facile aussi d'être aimée ! Il suffit d'avoir la vocation, de n'avoir pas de préjugés !

Je te jure que Roger n'est pas une exception. Je l'admire trop pour lui donner le ridicule d'être un phénomène. C'est un cœur pur, voilà tout, et il y en a d'autres ; je t'en trouverai un ; ou, plutôt, non : ne te laisse influencer, marier par personne ; marie-toi toi-même.

Ah ! que je suis heureuse ! Le suis-je trop ? et vas-tu être jalouse ? Eh bien ! oui, sois jalouse de mon bonheur ; je le veux, pour qu'il t'en arrive autant !

A bientôt ; je t'embrasse.

MARIE.

***

On ne m'a pas confié la réponse qui fut faite à cette lettre ; l'amie de Mlle de Villenauve ne fut elle pas persuadée du coup, et répondit-elle par des malices, par des objections ?

Ce qui est certain, c'est que le mariage projeté, dont nous avons surpris la confidence, approchait du terme, sans que le bonheur des deux enfants s'augmentât ; on eût dit que l'extase palpitante de la jeune fille se troublait et que le recueillement amoureux du jeune homme fléchissait sous un secret ennui.

Elle le regardait avec soupçons, moins que cela : avec l'inquiétude d'une menace mystérieuse, et lui, toujours aussi aimant, semblait maintenant usurper son bonheur.

La face radieuse des premiers jours était elle obscurcie ? N'est il pas possible à deux cœurs humains de porter leur enthousiasme découvert, sans qu'il s'aigrisse aux parois mêmes de la chair humaine ? La correspondance du fiancé va nous renseigner sur la cause de cette amertume commençante.

ROGER PRUNIER A SON XAVIER P...

Mon cher ami,

J'étais bien heureux, trop heureux ! Me faut-il tomber du haut de mon bonheur dans un abîme ? Je t'ai dit comment j'ai vu Marie, comment je l'ai aimée, comment, aux premiers mots, il nous semble, à l'un et à l'autre, que nous reprenions un entretien, un duo, un balbutiement de nos âmes ! Je n'avais pas besoin de cette preuve pour croire à Shakespeare.

Je me suis trouvé en face d'elle, comme Roméo en face de Juliette. Seulement nous n'avons pas fait d'esprit, et c'est du bout des doigts que nous nous sommes unis pour la vie.

Il dépend de moi mon ami, que cette union se rompe. Faut-il faire taire ma conscience en qui s'est élevé un formidable scrupule ! Je suis si absolument consacré à mon amour, que je puis me charger d'un mensonge pour ne rien troubler de la croyance de Marie ; mais il me semble que j'ai surpris un secret tel qu'en le gardant je perds la vertu de mon amour.

Vaut-il mieux déchirer nos deux cœurs, en nous séparant dans l'admiration de nous-même que de nous unir avec la confession d'une sorte d'indélicatesse que Marie, plus tard, pourrait ne pas me pardonner aisément ?

Tu sais comment notre rencontre, nos fiançailles eurent lieu chez Mme de Sauvaine où j'allais pour la première fois.

Je l'ai bien bénie, depuis cette bonne vieille ; et ses moustaches, que j'aurais voulu friser, quand je les regardais autrefois dans le monde, me paraissaient devenues si touchantes, si respectables, avec la nature, à la fin de certaines existences bienfaisantes, ne doublait pas leur sexe pour leur offrir, comme récompense, des joies paternelles en même temps que des joies maternelles !

Hélas ! mon ami, Shakespeare a eu raison de donner des barbes hideuses aux sorcières de Macbeth, et j'ai oublié mon anglais devant cette vieille un peu trop barbue !

Il y a quelques jours, j'entrais dans la chambre de ma mère ; Mme de Sauvaine était en visite ; la porte était restée entr'ouverte ; la portière, qui s'ouvre avec elle, cachait l'ouverture et me permettait d'entendre ce qui se disait.

Le nom de Marie m'avait arrêté sur place. On parlait d'abord d'elle ; n'étais-je pas excusable d'écouter ? Ce que l'on disait était bien moins dit que ce que j'aurais voulu dire, mais c'était toujours l'éloge de sa grâce, de sa beauté.

Tout à coup, maman dit, d'une voix gaie, mais un peu moqueuse :

—Avouez, chère madame, que la besogne n'a pas été difficile, et que vous ne prenez... un peu cher pour avoir travaillé à un bonheur si aisé !

—Déjà ingrate ! répliqua la vieille.

—Ingrate ! non ; mais raisonnable, prévoyante. La fortune de Mme de Villenauve a des petites difficultés de réalisation.

Je sais bien que Roger, comme ingénieur, puisqu'il s'agit de mines, peut aider à tout arranger ; mais c'était justement une raison pour que le mariage n'eût pas besoin d'une intervention, et pour que la somme dont nous avons parlé...

Il me sembla que Mme de Sauvaine léchait ses moustaches, ne pouvant guère lécher ses dents.

—Il fallait me dire cela avant toute démarche ! glapit-elle.

—C'est vrai, reprit maman. Vous m'avez parlé de cette jeune fille, de l'avenir qui pouvait se trouver pour Roger dans l'exploitation des mines malheureusement acquise, par M. Villenauve ; j'ai vu Marie : j'ai été tentée. Ah ! s'il y avait des marchés où les mères pussent acheter le bonheur, l'amour, la fortune pour leurs enfants, on y ferait queue ! Maintenant, est-ce présomption maternelle ? est-ce plutôt la honte de gâter cette idylle par un trafic ? Je voudrais n'avoir pas fait avec vous cet arrangement. Il est inutile et odieux. Quand j'embrasserai ma fille, je songerai que je l'ai un peu achetée !

—Je puis trouver un prétexte de rupture, dit la vieille.

—Oh non ! Mais voyons : soyez généreuse. Est-ce que !

Maman baissa la voix, stipula un chiffre que j'entendis, qui m'entra dans l'oreille comme un plomb fondu.

Comprends-tu cela, mon ami ? Quand je croyais faire un mariage d'honneur et d'amour, que je m'abandonnais ingénument à ma joie, quand Mme de Sauvaine plaidait pour moi, elle gagnait mon affaire et son courtage ! Et ma mère a consenti à cela !

Pauvre maman ! elle a dit naïvement ce qui est vrai : c'est que, pour le bonheur des enfants, il n'y a pas de trafic qui répugne aux parents ; et ces courtages se payaient aux époques les plus fières ; l'histoire des grands mariages, au temps du grand roi, en est pleine !

Imagines-tu ma chère Marie soupçonnant la chose ? Elle s'étonne depuis quelques jours de ma tristesse ; elle la reflète, elle s'en imprègne. Non ! non ! je ne veux pas qu'elle redoute une diminution de ma tendresse, ni qu'elle puisse jamais me soupçonner d'avoir profité d'une vilenie.

Je te demande conseil, et pourtant je suis bien décidé. Je vais aller trouver Mme de Villenauve. Elle est bonne ; elle pardonnera à ma mère ; elle trouvera un moyen de différer ce mariage, jusqu'à ce qu'il soit rompu. Ah ! maman, qu'as-tu fait ?

Plains-moi, mon ami, mais sois persuadé que resterai digne de ton estime.

A toi.—Roger.

DU MEME AU MEME

Le même jour, minuit.

Mon ami,

Je t'apporte le dénouement ainsi que je te l'avais annoncé. Je me suis rendu, ma lettre partie, auprès de Mme de Villenauve.

Je savais qu'elle était avec une amie du couvent. Mme de Villeneuve était dans son salon, lisant près du feu ; elle m'accueillit avec sa bonté habituelle.

—Je ne vous attendais pas mon enfant, me dit-elle en me tendant sa main que je baisai ; c'est donc pour moi que vous venez et non pour Marie ?

—C'est pour vous.

—Resterez-vous aussi aimable, quand vous serez officiellement mon gendre ?

Je m'assis près d'elle, et, après des balbutiements, car c'était bien difficile à rencontrer, je lui confiai la conversation que j'avais surprise ; sans changer à la réalité des faits, j'arrangeai cependant mon récit de manière que la vieille Mme de Sauvaine parût bien plus coupable, sinon la seule coupable.

Aux premiers mots qui la mirent au courant du marché, Mme de Villenauve eut un brusque tressaillement ; puis, elle écouta, grave, les sourcils froncés, j'eus fini, elle se pencha vers moi et, posant ses deux mains sur les miennes :

—Voyons, mon enfant, dites-moi tout : combien Mme de Sauvaine a-t-elle exigé de votre mère, pour ménager le mariage ?

—J'avouai la somme ; alors Mme de Villenauve se redressa, et avec un sourire indulgent :

—Alors ! je vois que ma vieille amie de Sauvaine ne m'a pas pris trop cher !

Je ne comprenais pas ; je la regardais.

—Eh bien ! oui, reprit-elle en riant : ce que votre mère donnera pour que vous épousiez Marie, j'ai promis de le donner, moi, pour avoir le bonheur de vous appeler mon gendre,

J'étais abasourdi.

—Mon enfant, continua Mme de Villenauve avec mélancolie, les choses sont ainsi. Il n'y a plus d'idylles pour les mères que quand elles deviennent grand'mères.

Si nous nous étions connus d'avance, peut-être nous serions-nous méconnus ! Ma vieille voisine de Sauvaine savait mon souci de trouver un gendre comme vous.

Vos études spéciales vous mettront à même de réparer quelques brèches. Je sais que la pauvre vieille, qui n'a pas de fortune, accepte volontiers des cadeaux ; je lui en ai promis une : votre mère, de votre mère, de son côté, en a fait autant. C'est une prime que nous acquitterons, mais qui ne vous regarde pas. Marie, je l'espère, ignorera toujours ce que le hasard vous a appris. C'est pour cela que vous êtes triste ? Je vous ordonne d'être gai ! Nous avons, votre mère et moi, fait la même spéculation pour le bonheur de nos enfants ; nous n'avons trompé personne ; nous avons voulu seulement tromper l'ambition, et, en spéculant pour votre bonheur, décevoir la spéculation des autres.

Est ce immoral ? Soyez fiers, malgré cela, mes chers enfants, de votre amour pur ! Nous avons mis un peu de terreau sous la fleur de votre tendresse, pour qu'elle s'épanouit sans entrave.

Je ne vous ai point acheté, mon gendre, et on ne vous a pas vendu ma fille ; au fond, c'est parce qu'elle vous trouvait charmants, nobles et bons tous les deux, et bien dignes l'un de l'autre, que Mme de Sauvaine a cru la petite négociation possible et l'a rendue profitable. Ne lui en voulez pas. J'aurais été fâchée qu'elle m'eût pris plus cher qu'à votre maman ; mais puisque ce sera le même prix ! J'entends Marie : plus un mot !

Marie fut surprise et touchée particulièrement de me trouver auprès de sa mère.

—Un fiancé selon la mode, dit Mme de Villenauve, eût trouvé moyen de te rejoindre. Roger a mieux aimé faire son apprentissage de fils, pendant que ma fille m'abandonnait. Embrassez vous, mes enfants, et assayez-vous là ; j'ai à vous soumettre ma liste d'invités.

Ah ! comme je suis heureux ! Cette bonne Mme de Sauvaine ! elle a fait son profit d'une bonne action. Combien d'âmes charitables ne sont pas plus méticuleuses dans leur désintéressement ! Je lui ferai un petit cadeau.

C'est égal ! A quoi tient parfois le triomphe de l'amour pur ! A une petite combinaison financière.

Ton ami,—Roger.

LOUIS URBACH.

INVITATION.

M. RENE RAVAUX, artiste-peintre, invite ses amis et le public à venir visiter ses travaux artistiques, portraits au crayon, peintures à l'huile, etc., au No 4 rue St Laurent, 2ème étage. 7—jno

DENTISTE

M. GASTON MAILLET, chirurgien-dentiste de l'Institution des Sourds-Muets, rue St Denis. Bureau : 173 St Laurent. Gaz, Electricité, Chloroforme. Dentiers avec ou sans palais.

PACIFIQUE CANADIEN

SERVICE SUBURBAIN DU SAMEDI.

Tous les **Samedis**, durant le mois d'avril, un train suburbain quittera la gare de la rue Windsor à 1.45 p. m. pour Vaudreuil, et pour revenir, quittera Vaudreuil à 4.45 p. m. arrêtant à toutes les stations intermédiaires à Paller et au retour, 1.45 p.m. quittant la station de la rue Windsor Arrive à 5.45 p.m.

1.57 " " Montréal Jonction " 5.29 "
2.04 " " Dorval " 5.14 "
2.09 " " f Valois f " 5.08 "
2.11 " " f Lakeside f " 5.06 "
2.14 " " f Pointe Claire f " 5.04 "
2.18 " " Beaconsfield " 5.02 "
2.20 " " f Beaurepaire f " 4.57 "
2.27 " " f Bayview f " 4.54 "
2.28 " " Ste Anne " 4.51 "
2.35 " arrive à Vaudreuil quittant à 4.45 "

f Stations d'alarme. Les trains n'arrêtent que quand il y a des passagers arrêtant à ou partant de ces stations.

VUES DES PAYSAGES sur la ligne du Chemin de fer du Pacifique Canadien :

Portefeuille (12 vues) seulement $0.50
6 imprès (12 vues) seulement 1.25
Rouleaux, 5 grandes images, seulement. 1.00

Ces souvenirs sont des bijoux artistiques. Pour les billets, la réserve des lits, etc., s'arriver ou aller au

Bureau des Billets et du Telegraphe de la Ville, 129 rue Saint-Jacques.

Prix du Bureau de Poste, et dans le bloc de la Banque Jacques-Cartier, St Henry.

LE GRAND TRONC

Les trains laisseront la gare Bonaventure :

[Note * circulent tous les jours, tous les autres trains circulent tous les jours excepté le dimanche]

9 a. m. et 4.45 p. m. Ottawa Express, tous les jours, excepté le dimanche, pour Ottawa, Arnprior, Renfrew & O. C., les gares de l'embranchement du Parry Sound, via le chemin de fer du Canada Atlantique.

8.25 a. m. et 10.25 p.m. Express tous les jours, excepté le dimanche, et *5.55 p.m. tous les jours pour Toronto, Niagara Falls, Port Huron, Detroit, Chicago, etc.

1.30 p.m. [Mixte]—Pour Brockville.

5 p.m. Pour Cornwall.

6.35 a.m.—Pour Hemmingford, Valleyfield, et Massena Springs, aussi pour le Lac Tupper via N. A. Ry et via R. W. & O. Ry for Etat de New York.

6.20 p.m.—Pour Hemmingford, Valleyfield et Fort Covington.

6.45 a.m. [Mixte]—Pour Island Pond.

7.40 a.m.—Pour Sherbrooke, Island Pond, Québec et les Provinces Maritimes.

10.10 p. m. Pour Sherbrooke, Portland, Québec et autres endroits sur l'Intercolonial à Campbellton, N. B. Le train de nuit de samedi reste à Island Pond tout le dimanche.

11.55 a.m. Pour St Jean, les samedis, ce train laisse à 1.35 p.m.

4.00 p.m. Pour Sherbrooke et Island Pond

4.40 Pour St Jean, Rouses Point, aussi Waterloo via St Lambert et M. P. et H. Ry

*5.55 p.m. Pour St Hyacinthe et gare sur le D. C. R'y aussi St Cesaire via St Lambert.

6.05 p.m. Pour Sorel, via St Lambert.

8.30 a.m., 6.00 p.m. et 5.5 p.m. Pour Boston et New-York via C. V. Ry. 8.30 a.m., le train fait la correspondance à St Lambert pour Fairham et à St Jean pour Waterloo.

8.40 a.m. et *5.55 p.m. Pour New-York via D. et H.

Pour les indicateurs subséquents, s'adresser au bureau des billets de cette ville 143 rue St Jacques ou à la gare Bonaventure.

BUREAUX A LOUER

Chauffés et éclairés au-dessus du bureau de LA PATRIE. S'adresser au bureau de LA PATRIE, 77 rue St-Jacques.

LA SANTE AVANT TOUT

Maladie dite à vue d'oeil et toutes les sympt&mes énumérés.

Examen et Consultation Gratis.

CERTIFICAT

Vers Mars 1897.

Depuis deux longues semaines je souffrais horriblement d'un panaris et rien ne pouvait me soulager. Connaissant la grande renommée de Mme Desmarais et Lacroix, fils, je me rendis chez eux et me mis sous leurs soins. L'effet de leurs remèdes pour la première nuit me fit tellement souffrir que je résolus d'abord de discontinuer leurs traitement. Mais ils avaient omis de me dire que je devais endurer des souffrances de crainte que, en le sachant, la chose aurait pu me décourager. Une autre personne de la maison alla les voir le lendemain matin et leur raconta ce qui s'était passé la nuit. Ils répondirent alors qu'ils s'attendaient bien à cela, mais que c'était fini que le reste du traitement se ferait sans souffrance. Je ne fus pas trompée, car huit jours après, j'étais complètement guérie, sans avoir eu d'autres douleurs, et sans difformité du doigt.

Leurs remèdes sont réellement merveilleux et leur préparation purgative surtout est de ce qu'il y a de plus recommandable, elle nous débarrasse de tout le mauvais sang que peut contenir le corps humain. Je donnerai plus de détail à tous ceux qui viendraient me consulter à cet effet.

ALBINA BISSONNETTE,
No 14 Ruelle Lagauchetière,
Montréal.

Dame Vve R. Desmarais et Lacroix Fils
1263 rue Mignonne,
coin de la rue Ste-Elizabeth.
MONTREAL.

Nous recevons la clientèle de 9 heures a. m. A 8 heures p. m. Le samedi à 9½. Aucun délai le dimanche.

Notre habitation a la ressemblance frappante de celle du sauvage, et nos traitements sont les mêmes que celui-ci.

Nous avons constamment toutes espèces de racines, herbes, et feuilles sauvages, que nous détaillons à prix modérés.

Nous prions les personnes d'aller s'informer avant de venir nous voir, afin d'être plus satisfaites.

Méfiez-vous des contrefaçons

THOS. SONNE

Fabricant de Couvertures, Toiles, Voiles et Drapeaux de toutes nations, Couvertures de Wagons et de chevaux. Toutes sortes de toutes à bouts, Toiles goudronnées et Vêtements en caoutchouc. Cordes à pinceau passées sous le plus court avis. Appareils de sauvetage contre le feu, à bon marché.

187 et 189 Rue des Commissaires, Montréal
TELEPHONE 1181.
Stores à rouleaux avec ressorts. m26—jno

Etablie en 1864.

Plombiers
Expérimentés.
Couvreurs,
Ferblantiers.
Appareils de Chauffage
à la vapeur et à l'eau chaude
—ET—
FIL DE METAL ELECTRIQUE.

DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE,
140 rue St Laurent, Montréal.
Telephone 589. 1a

"Montreal Roofing Co"
COIN DE LA
Rue Latour et ruelle Busby
TELEPHONE 130.

Couvreurs en Métal,
Couvreurs en Ardoise,
Couvreurs en Ciment,
Couvreurs en Gravois,
Manufacturiers de Corniches et d'Abat-jour en toile galvanisée.
Tout ouvrage est garanti.
jno 213

RIEN QUE LE MEILLEUR

est employé dans la manufacture de la *Poudre à Patisserie*

COOK'S FRIEND

Par conséquent les
MEILLEURS RESULTATS
sont obtenus.

Librairie Française
L. DERMIGNY,
126 W. 25th Street. New-York.
Succursale a Montreal
1608 RUE NOTRE-DAME

Seul agent et Dépositaire du Petit Journal de Paris, ses suppléments illustrés et du Journal Illustré pour le Canada et les Etats-Unis.

Dépôt des principaux journaux de Paris, notamment : *Petit Parisien, Soleil du Dimanche, Echo de la semaine, L'Univers Illustré, le Figaro*, etc., etc. ; Journaux de Modes et Nouveautés.

Abonnements à toutes revues ou publications.
Ordres pour livres promptement exécutés.
11b—jno

AVIS.
$5000 DE TAPISSERIE

Anglaise, Américaine et Canadienne. Patrons les plus nouveaux. Lot de Job à 25 et 50 la pièce. Berdure de 1 et 50 la verge. Le tout en vente à sacrifice. Fermenures, peintures, vitres etc., etc., en vente à son marché. Huiles de Charbon, Asphalte, Américaine, Canadienne. Tapissiers à domicile. Ouvrage en peinture, blanchissage, tapissage, imitation, etc., fait à ordre et à bas prix chez

O. CAUCHON
824 RUE SAINT-LAURENT,
Montreal. Telephone 1621.

L. N. DENIS
TAPISSERIE
A BON MARCHE,
513 RUE ST-LAURENT, Montréal.

N'OUBLIEZ JAMAIS
LA GRANDE VENTE DES
2 FONDS de BANQUEROUTE
De S. M. Beaudoin et de J. A. Gravel.

LOTS QUI SERONT MIS EN VENTE LA SEMAINE PROCHAINE :

50 Pièces d'Etoffe à Robe de 10c pour 5c.
42 " " " de 15c pour 10c.
30 " " " de 30c pour 17c.
25 " " " de 40c pour 25c.
15 " Cachemire noir de 40c pour 24½c.
150 " Satine français, de 17c pour 12c.
200 " Indienne au bas prix de 5, 8 et 10c
300 paires Gants de Kid de toutes grandeurs, à 49c au lieu de 75c.

50 douz. Cols Derby 3 pour 25c au lieu de 25c chaque.
30 douz. Chemisettes Mérinos de 35c pr. 19c
40 douz. Chemisettes Cachemire noir de 45c pour 27½c.
25 douz. Chemises à 49c au lieu de 75c.
200 Robes et Jaquettes pour enfants de $2.00 pour 85c.

Très fortes réductions de prix sur les TWEEDS et les MANTEAUX.
350 Jaquettes du Printemps aux plus grands sacrifices. Acheter maintenant vos Tapis et vos Prélarts. Nous pouvons les tenir en magasin à votre disposition jusqu'au 1er Mai.
Venez toujours faire vos achats au magasin de

S. M. BEAUDOIN,
188 Rue St Laurent, Coin Dorchester.

ADOLPHE ROBILLARD,
COURTIER D'ASSURANCES,
(Licencié de la "Canadian Fire Underwriters' Association")
(Membre du "Board of Trade")
TELEPHONE BELL
BUREAU : No. 7419
RESIDENCE : " 6105
39, RUE ST-SACREMENT,
"CORN EXCHANGE BUILDING"
MONTREAL.
FACILITÉS SPÉCIALES, AVEC PLUSIEURS COMPAGNIES DE CHOIX, POUR LE PLACEMENT DES RISQUES DE MANUFACTURES, STOCKS EN ENTREPOTS, OU AUTRES ASSURANCES CONSIDERABLES, AUX CONDITIONS LES PLUS AVANTAGEUSES. CORRESPONDANCE SOLLICITÉE.

ILLUSION D'OPTIQUE

Mouillez le bout de votre index, placez le sur le rond et regardez de l'autre coté de la page.

La MARQUE 'THISTLE'

Les Jambons, le Bacon et le Saindoux de Harper

Sont connus partout pour leur excellence.

Demandez et insister pour avoir les articles de Harper

A vendre dans tous les principaux magasins d'épiceries.

SUCCURSALE DE DETAIL :
24 et 25 Marché St-Laurent
BUREAUX ET SALAISON :
18 rue Saint-Philippe

100,000 LETTRES DE FELICITATIONS DE MEDECINS ET DE MALADES
de la SEVE de PIN, ou LACTUCARIUM et de CODEINE
PASTILLES BRACHAT
Toux, Rhumes, Grippe, Bronchites, Catarrhes, Maux de Gorge, etc.
Calme immédiatement et Guérie en MOINS de 48 HEURES par les
Exiger le cachet en trois couleurs et la Signature BRACHAT et Dr PILLET.
Déjà établi pour le Canada : E. F. G. DANIEL, 1564 rue Notre-Dame. s 1jm

Pourquoi achetez-vous du Savon ?

Ce n'est certainement pas pour le plaisir de dépenser de l'argent, mais c'est parce que c'est une nécessité de chaque jour.

Vous désirez du meilleur

Le mauvais savon est, comme tout autre article, cher à n'importe quel prix qu'il vous est vendu.

Savon GILT EDGE de Strachan

A été le plus renommé, durant nombre d'années ; il est encore actuellement le meilleur. Si vous ne l'avez pas encore essayé

Faites-en l'épreuve.

Et nous aurons acquis un autre client.

THE CANADA SUGAR REFINING Co
(Limited) MONTREAL,
Fabricants de Sucres étiquetés de la marque bien connue
Redpath
De la meilleure qualité et pureté. Faits suivant les procédés les plus récents, avec les machines les plus nouvelles et les meilleures, et surpassés nulle part.
SUCRE EN PAIN
en 50 et 100 boîtes.
"CROWN" Granulé
Qualité très supérieure.
EXTRA GRANULE
qualité très supérieure.
SUCRES A LA CREME
(Moulé).
SUCRES JAUNES
de toutes grades et qualités.
SIROPS
de toutes grades, en barils et demi barils.
SEULS FABRICANTS,
de Sirops de haute classe, en cuivriers de 1lb et 2lbs chacun.

Glaces de Miroir
Verre Bizauté et Poli,
Miroirs réparés
CHEZ
ROLLAND & FRERE,
520, 522 RUE ST PAUL.
Aussi importateurs de Fournitures de Meubles, telles que Brocatelle, Damas, Poignées en Cuivre, Roulettes, Draps de Crin, Moleine de Mer, Crin Animal et Végétal, etc., dans plusieurs qualités. Manufacturiers (en gros seulement) de toutes sortes de meubles bourrés et aussi Matelas, Lits à Ressorts et Couchettes en fer.
ATELIER: 329 et 331 rue des Commissaires. 11 s—jno

Meubles au Prix
QUE VOUS VOUDREZ
On peut faire son choix dans le plus grand assortiment de la Ville.
Ameublements de chambre à coucher en chêne depuis $20 en montant, avec glaces biseautées.
Ameuble ments de salon, depuis $22.50 en montant.
Tables à rallonge, depuis $6 en montant.
Ameublements de salle à manger, depuis $17 en montant.
Tous articles réduits comme à l'ordinaire.
Si vous voulez des marchandises encore à meilleur marché, je puis vous satisfaire.
JAMES STEEL
1826 Rue Notre-Dame
3 fjs—jno

MAISON FONDÉE EN 1852
GEO. W. REED
783-785 Rue Craig.
MANUFACTURIER — COUVREUR
THE SURVIVAL OF THE FITTEST
GLACIERES
Souvenez vous NORTH STAR ou PALACE. Positivement les meilleurs système en faveur sur le marché. Toujours une parfaite circulation d'air frais en été. Nouveaux modèles. Prix : $7.50 en augmentant.

La Compagnie de VITRINE de Montréal.
A. T. EARL, Prop.
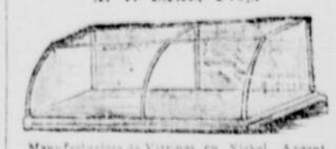
Manufacturiers de Vitrines en Nickel, Argent, cuivre ou acier, Ebénisté Mahogany. Pourvoi large pour Bijouteries, Chaussures, Hotels, Magasins, Banques. 700 & 702 Rue CRAIG. Telephone 9245. m 1—jno

FUSION DE DEUX GRANDES MAISONS

LA

MAISON BOISSEAU FRERES

ET LA

Cie ⊢ Générale ⊢ des ⊢ Bazars

Viennent de fonder une maison puissante en unissant leurs forces, leurs capitaux et leurs fonds de commerce. L'entreprise est grandiose et ne peut manquer de créer une vive sensation parmi la population, le besoin d'un immense établissement de ce genre se faisait sentir sur la rue St Laurent et tout le monde y applaudira.

Les changements notables ont été apportés dans tous les départements et tous les étages de cette immense construction sont convertis en autant de vastes magasins.

LA GRANDE OUVERTURE AURA LIEU MERCREDI, LE 11 AVRIL

SALON DES MODES EN CHAPEAUX

Le plus beau et le plus vaste de Montréal. Vous y verrez une Exposition de plus de 500 modèles de Chapeaux créés à notre intention par les modistes les plus connues de Paris, Londres et New York.

Département des Etoffes à Robes

Complètement transformé. Grand choix des dernières nouveautés parues. Assortiment considérable.

Atelier pour la Confection des Robes

Cet atelier est sous la direction de Mademoiselle Daignault dont l'éloge n'est plus à faire.

DEPARTEMENT DES TAPIS ET DES PRELARTS

Assortiment très varié dans tous les genres et de toutes qualités. Un homme habile est attaché à ce département pour la pose des tapis et des prélarts à domicile. On y vendra à 60 cents dans la piastre tout le fonds de commerce de Tapis de monsieur Bédard que nous avons acheté dernièrement.

DEPARTEMENT DES TWEEDS

Le plus beau choix de la ville avec des prix modérés.

Monsieur Boucher, notre tailleur, si bien connu de notre clientèle a sous ses ordres des ouvriers très habiles et nous garantissons tout travail qui sort de ses mains.

Tous les départements en général seront appréciés lors de notre grande ouverture, Mercredi, le 11 avril.

LA CIE GENERALE DES BAZARS,

2 36 Coin des rues St Laurent, Ste Catherine et St Charles Borromée.

T. Prefontaine & Cie

MARCHANDS DE

Bois de Sciage et Charpente

COURS A BOIS

Sur les deux Rives du Canal Lachine Pont Napoléon.

Bureau principal coin des rues Napoléon et France.

N. B.—Offrent en vente au plus bas prix du marché, pin, pruche, épinette, hêtre, bardeaux, tous genres et qualités. Dans la liste ci-dessus on remarquera de qualités, aussi toujours en mains une grande quantité de bois sec préparé de toutes les façons. Cliez visiteurs respectueusement sollicités. Téléphone Bell 1511

O. DUFRESNE, Jr., & FRERE

MARCHANDS ET MANUFACTURIERS DE

BOIS DE SCIAGE

No 2388, rue Notre-Dame, Montréal.

Scieries à Windsor Mills, P.Q.

Téléphone No 134.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

Le **VIN** à l'**EXTRAIT de FOIE de MORUE**

PREPARE PAR

M. CHEVRIER

Pharmacien de 1re Classe, à *Paris*

possède à la fois les principes actifs de l'HUILE de FOIE de MORUE et les propriétés thérapeutiques des préparations alcooliques. — Il est précieux pour les personnes dont l'estomac ne peut pas supporter les substances grasses, les effets, comme celui de l'HUILE de FOIE de MORUE, est souverain CONTRE :

la SCROFULE, le RACHITISME, l'ANEMIE, la CHLOROSE, la BRONCHITE et toutes les MALADIES DE POITRINE.

EXIGER LA SIGNATURE : CHEVRIER

PLUS D'ASTHME

Oppression, Catarrhe, par la POUDRE CLERY

A obtenu les plus hautes récompenses. — Dépôt dans toutes les pharmacies

---

Le Véritable

ONGUENT CANET-GIRARD

est un remède souverain pour la guérison de toutes les PLAIES, PANARIS, FURONCLES, ANTHRAX, Brûlures et Coups de Soleil.

Ce topique excellent a aussi l'avantage incomparable pour la guérison des Tumeurs, Excroissances de chair, Abcès et Gangrène.

Exiger sur chaque rouleau la signature ci-dessous

Dépôt général

A PARIS

4, rue des Orfèvres

et dans toutes les bonnes pharmacies.

Canet

J. M. HARRISON, H. A. SEYLER—Montreal Electrical Supply Co, manufacturiers et importateurs.

Spécialités de Fils cachés pour magasins et maisons privées. Installation de systèmes électriques complets, batteries, téléphones, sonnettes électriques, etc. *781 RUE CRAIG.* 138—1a

---

UN AVERTISSEMENT AUX MENAGERES.

Ayant appris que certains marchands sans scrupules ont été dans l'habitude de vendre à leurs clients des marchandises de qualité inférieure, les faisant passer comme étant propres et manufacturées par moi, et afin de protéger mes nombreux amis et le public en général contre de telles fraudes à l'avenir, j'ai fait enregistrer la **Marque Thistle**, sous laquelle seront de commerce mes marchandises avec ingrédients et offerts en vente par tous les épiciers et bouchers de première classe dans toute la ville.

Demandez et insistez pour avoir la marque THISTLE des **Jambons, Bacon, Saucisses, Graisse** pure de **JAMES HARPER**, ma.

Etal de détail, 24 et 25 Marché Saint Laurent. Maison d'empaquetage, 18 Rue St Philippe. 223—jno

---

Si
vous êtes
faible, anémique ou
dyspeptique, si l'appétit
ou le sommeil vous fait défaut,
prenez quatre fois par jour un verre de

VIN ST-MICHEL

le plus énergique des stimulants.
Les médecins les plus éminents recommandent
ce bon
vin.

Le **VIN DE LAVOIX** est le *reconstituant* par excellence; c'est le remède le plus efficace et le plus rapide contre l'*Anémie*, la *Chlorose*, le *Rachitisme*, le *Lymphatisme*, la *Tuberculose*, la *Dyspepsie*, la *Gastralgie*, les *Maladies des Os*. Il convient principalement aux personnes dont la poitrine est délicate, aux enfants débiles et chétifs, aux blessés, aux opérés — Aucun médicament ne peut lui être comparé dans *toutes les CONVALESCENCES*, et dans les cas d'*épuisement* et d'*affaiblissement*, suites de privations, excès, fatigues ou maladies.

Le **VIN DE LAVOIX** qui est très agréable, est facilement supporté par les estomacs les plus délicats et les plus susceptibles; il contient, *par litre*, les principes solubles de *1,100 grammes* de Viande de Bœuf. En outre du *Quinquina*, puissant tonique, il renferme du *Phosphate de Chaux* si utile pour la formation des os, et favorise la croissance. — Le **VIN de LAVOIX**, excite l'appétit, donne la fraîcheur au teint, la vigueur aux muscles, la richesse au sang, la *FORCE* et la *SANTE*.

VENTE EN GROS :

Maison du Dr PILLET, 33, Rue de Rivoli, Paris.

DETAIL dans toutes Pharmacies.

Dépositaire pour le Canada : E. F. G. DANIEL, 1564 rue Notre-Dame.

A l'Occasion de notre Voyage d'Importation

DANS LES

GRANDS CENTRES EUROPEENS

Nous vendrons toutes nos fourrures aux prix les plus bas possibles. Venez voir notre grand et beau choix, et surtout notre immense réduction.

Chapeaux dans tous les goûts et dans toutes le façons, tout ce qu'il y a de plus nouveau.

NE MANQUEZ PAS DE VENIR NOUS VOIR

CHEZ

CHAS. DESJARDINS & CIE,

1537 RUE STE-CATHERINE.

ANNONCE IMPORTANTE

DE

JOHN MURPHY & CIE

Nous attirons tout spécialement l'attention des Dames sur les Nouveautés que nous venons de recevoir pour la saison du

PRINTEMPS 1894.

Nos acheteurs nous ont envoyé la collection la plus riche et la plus belle qui ait pu être trouvée sur le continent européen.

Il nous serait impossible de vous donner une idée claire et précise des richesses que renferme cette collection unique en son genre mais nous invitons chaleureusement les Dames à visiter notre établissement et voir de leurs yeux toutes les merveilles d'art que notre 2ième étage renferme.

TOUT EST GAI, FRAIS et NOUVEAU

SOIERIES FRANCAISES, SATINS DE LYON.

MOIRES ANTIQUE, Nuancés, Pointillés, Glacés Nuancés.

SOIES ECRUES, Gros grains, Imprimées, etc.

JOHN MURPHY & CIE.

1781, 1783 Rue Notre-Dame

COIN DE LA RUE ST-PIERRE.

Ces deux maisons un seul prix pour tous et Argent Comptant. Téléphone—2193

Eau de Mélisse des Carmes

BOYER

Seul Successeur des Carmes

PARIS — *14, Rue de l'Abbaye, 14* — PARIS

CONTRE :

Apoplexie	Mal de Mer
Choléra	Vapeurs
Indigestions	Défaillances
Fièvre jaune	

Pour la Prévention dans lesquels cinquante Flacons sont être employés.

exiger l'étiquette blanche et noire que doivent porter les flacons de toute dimension.

DÉPÔTS DANS TOUTES LES PHARMACIES DU Monde entier.

Se méfier DE LA Contrefaçon et exiger la Signature de

Boyer

PURGATIFS & DÉPURATIFS

GRAINS de Santé du docteur FRANCK

Leur succès s'affirme depuis près d'un siècle contre

les Engorgements d'Intestins

CONSTIPATION, MIGRAINE, CONGESTIONS, ETC.

TRÈS CONTREFAITS ET IMITÉS SOUS D'AUTRES NOMS

Exiger l'étiquette ci-jointe en 4 couleurs.

1 fr. 50 la 1/2 boîte (60 grains). — 3 fr. la boîte (100 grains).

Notice dans chaque Boîte. — DANS TOUTES LES PHARMACIES.

Le Meilleur Cigare du Marché à 5 Cents.

EN VENTE PARTOUT.

Fumez le CIGARE de L'UNION

L. N. DENIS

Peintre - Decorateur

313 RUE SAINT-LAURENT

GLACIERES

Vous, donc, qui ne connaissez pas encore les grands avantages de nos glacières NORTH STAR ou PALACE, ne devez pas laisser passer ce printemps sans vous procurer un de ces meubles utiles.

Prix réduits : $7 en augmentant.

GEO. W. REED

783-785 RUE CRAIG Tel. 686

J. B ROSSEAU Tél. Bell 7547 — S. B. TREMBLAY Ci-devant chez J. Paquett

BROSSEAU & TREMBLAY

Manufacturiers de

PORTES, CHASSIS, JALOUSIES, TOURNAGE, DECOUPAGE, REPARAGE

Et tout ouvrage en bois à des prix modérés.

Nos 613 à 617 rue Dorchester,

Coin des Dorchester et St-Philippe, Montréal.

Etabli en 1860.

LE BAUME

DU

Bon SAMARITAIN

DE WOODS

C'est un remède qui guérit les affections internes comme externes; traite à l'intérieur, il guérit les maladies suivantes, rhumatismes, maux de gorge, rhumes, toux, asthme, bronchite, croup, mal de gorge, coliques et crampes, etc., traite à l'extérieur il guérit les affections rhumatismales, engourdissement des poignets, douleurs dans les reins et le côté, affections de l'épine dorsale, névralgie, érysipèle, enflammations des yeux, mal d'oreilles, coupures, gerçures, brûlures, maux de gorges et pieds gelés. Guérissent dans votre famille, la maladie vient à l'heure où vous y pensez le moins.

La cause ordinaire et principale du Rhumatisme est un refroidissement combiné ainsi par une exposition au froid ou à l'humidité, s'asseoir dans un courant d'air quand on a chaud et quand transpire, négliger de changer d'habits, ou de plusieurs autres manières. Dans quelques cas, on ne saurait en tracer la cause, et il est plus que probable que quelques désordres du système contribuent à y laisser un amas de poison suffisant pour y déclarer le rhumatisme à la moindre provocation. Des erreurs dans la diète et plusieurs autres désordres peuvent être rangés parmi les causes du Rhumatisme. La scarlatine semble amener ces douleurs quelquefois probablement parce qu'elle empêche l'évaporation par les pores de la peau.

Manufacturé seulement par

GEORGE WOODS,

194 Place Jacques-Cartier

MONTREAL.

Vendu par tous les pharmaciens et commerçants. Prix : 25c la bouteille.

— ATELIERS DE —

MARBRE ET GRANIT

Cote des Neiges, Montréal.

J. BRUNET

Importateur et Manufacturier de *Monuments, Tombes, Chapiers, Poteaux, Copings*, et toutes sortes d'ouvrages de cimetière et d'architecture. Réparations en tous genres à des prix modérés. Residence : Côte des Neiges, Telephone 4096, connection gratuite pour Montréal.

HOTEL RIENDEAU,

En face de l'Hotel-de-Ville et du Palais de Justice, à quelques pas des bateaux et des chars de chemins de fer.

54 et 60 Place Jacques-Cartier,

MONTREAL.

JOS. RIENDEAU, Propriétaire.

SILVIA

De mon enfance, je revois une tranquille ville de province qui semble endormie depuis des siècles et des siècles. Je revois les rues pavées de galets dépolis, la grande place tapissées d'herbes, la rivière peu profonde, et surtout le vaste jardin de la maison familiale, où se perdirent mes premiers pas. Je me rappelle cette gamine blonde et jolie : Silvia, ma seule amie alors.

Elle partageait mes jeux de garçon ; ensemble, nous courions par les allées, sous l'enlacement de branches des hauts arbres, nous nous disputions pour une fleur ramassée, pour une idée enfantine, et elle pleurait, et je triomphais, heureux. Les jours de pluie, nous avions un refuge : le pavillon servant d'abri au vieux jardinier ; il y rangeait ses outils et des caisses inutile.

Que d'histoires fabuleuses nous avons contées, fort gravement, d'ailleurs ! Silvia m'écoutait, ravie, lorsque je disais les aventures merveilleuses des fées ou les voyages des sylphes sur les rayons de lune.

Nous passions ainsi bien des journées ensemble, et malgré des nuages rares et vite dissipés, nous nous quittions certes à regret, le soir, lorsque sa bonne venait la réclamer. Déjà ! disions nous, et nous pensions au lendemain.

Je n'ai pas oublié nos plus chères veillées d'hiver où la famille de Silvia s'unissait à travers les années mortes : Quel joli couple, plus tard !

Nous aussi, cependant, nous parlions d'avenir, très songeurs, et je crois même que nous nous sommes fiancés l'un à l'autre, sincères naïvement, à cet âge.

Au collège, la hardiesse révoltante de mes camarades, la vie recluse des pensionnaires ramenaient sans cesse ma pensée à Silvia. Je l'évoquais, charmante et bonne déjà. Avant mon départ, j'avais demandé à mon père si je pouvais écrire à Silvia. Il m'avait répondu d'un tonsec : "Cela ne se fait jamais." Pourquoi ?

Cette première année de collègue me fut pénible. Elle me parut cruellement longue. Je me cachais pour n'être pas importuné ; je restais des heures entières à rêver de bonheurs vagues ; je n'écoutais pas les leçons et j'étais accablé de pensums.

Mon père s'inquiétait justement et suppliait mes professeurs de redoubler la surveillance. Je ne parlais pas et, durant les classes, je paraissais écouter, alors que mon esprit vagabondait loin. On s'étonnait, et quelque pédant rempli de science déclara que je devais être idiot.

La fin de l'année me remplit de joies. J'allais revoir Silvia au cours de mes vacances ; elle sortirait deux mois, elle aussi du couvent ou peut être elle s'était ennuyée autant que moi au collège. Les succès obtenus par mes camarades, la solennelle distribution de prix dont je revins les mains absolument vides, me laissèrent profondément indifférent. Mais, à l'heure de mon départ pour la maison paternelle, j'eus une idée terrible : Que va penser Silvia ?

***

Je reçus des reproches, des conseils, des exhortations au travail. On me donna l'exemple de Silvia qui avait conquis des lauriers... en papier doré. J'avais honte un peu, je l'avoue. Silvia ne se montra pas fière comme je l'avais craint.

Elle était toujours enfant, toujours joyeuse. Ce furent deux mois adorables, pleins de rieurs ravissants ; promenades à la campagne, haltes sur une plage ignorée, à la brise saine du large. J'avais le paradis dans le cœur...

Je repris mes études, après avoir promis une application fidèle. Pourtant je manquais à ma promesse, j'étais flâneur et légèrement paresseux, mes rêveries étaient continuelles et toujours, il y flottait l'image de Silvia. Pour me punir, je fus condamné à rester au collège toute la durée des vacances suivantes et cela me causa une impression telle, que je me mis au travail avec ardeur dès le commencement des classes. Même, l'étude me fit oublier un peu Silvia. Les professeurs s'étonnèrent et ils jugèrent intelligence endormie, jusqu'à présent se réveillait tout à coup. Je devins enthousiaste des lettres ; je trouvai des consolations sublimes dans la lecture des vieux poètes : une sensibilité nouvelle naquit en moi.

Je me suis mis à l'œuvre durement : je voulus connaître les langues mortes, afin de m'initier aux génies antiques. Je redoublai de vigilance et regagnai les années perdues. J'obtins un véritable triomphe.

Mon père me reçut avec une émotion visible, il y eut en mon honneur une fête complète. L'arrivée de Silvia me fut annoncée. Je crus devoir lui offrir un bouquet.

Je le fis composer des fleurs les plus rares, les plus belles, les plus blanches. Ma mère en le voyant eut un sourire, évidemment satisfait, mais elle me prit à part et, tout en reconnaissant excellente mon intention, elle ajouta que le monde décrétait inconvenant d'offrir quoi ce soit, même le plus humble des bouquets, à une jeune fille, à moins que l'on ne soit son fiancé.

Je revis Silvia, bien changée : elle était grandie et avait des allures de petite personne qui commence à comprendre son importance, qui sait qu'elle tient une place à part. Sa mise était recherchée, ses cheveux soigneusement nattés et attaché par une faveur rouge correctement nouée.

Silvia, m'écriai-je en m'élançant vers elle. Mais elle me découvrit en s'indignant simplement et répondant froidement : Monsieur. Je l'appelais mademoiselle et de ce jour, je sentis que l'enfance s'était évanouie, et que cessait l'intimité d'autrefois.

J'avais l'âge de Silvia : quinze ans ; j'étais donc donc une gamin alors qu'elle était femme.

Je calculai que plus tard nous ne pourrions être l'un à l'autre, malgré les souhaits de nos parents, jadis, et j'en conçus un vif chagrin.

A Paris où je faisais mon droit, je menais la vie étourdissante de l'étudiant, courant les brasseries et les aventures galantes et faciles. L'imbécilité de ces femmes banales me déplut bien vite. Seuls, dans ma chambre, ma pensée s'envolait vers Silvia. Je l'exprimais qu'un désir, je ne murmurais qu'une prière, que je n'apprenne jamais le mariage de Silvia.

Libre, elle était à moi, elle songeait peut-être à moi. " Si elle m'aimait cependant ! " Folie. N'avais-je pas encore des années d'études avant de pouvoir y penser ?

Et quand ces années seraient terminées, un autre aurait pris la place que j'enviais, m'aurait volé le bonheur...

Je reçus un jour une lettre de mon père ; la destinée tant redoutée s'accomplissait : Silvia était fiancée. Je pressentais cette nouvelle, et elle me parut invraisemblable.

Je pleurai, tel un enfant dont on brise les jouets.

Alors, je résolus de m'abrutir, de tordre ma douleur dans des liaisons crapuleuses. Mon père me réclamait ; j'inventai des prétextes, des examens à préparer, ne voulant plus revoir Silvia. Ma mère à son tour m'écrivit ; elle trouvait étrange ma longue absence. Je ne répondis à aucune de ses lettres.

Brusquement, un soir, je vis arriver mon père inquiet. Il me supposait malade. Je mentis en répondant que j'avais, en effet, été, fort mal, et qu'aujourd'hui j'étais parfaitement rétabli.

Comme nous causions de notre province, il me dit tristement :

—Tu te rappelles Silvia, la petite Silvia que tu aimais tant autrefois ?

—Mariée, dis-je : je m'en doutais, puisqu'elle était fiancée.

—Hélas ! non, elle est morte. Enlevée en deux jours. C'est épouvantable ces choses-là : dix-neuf ans...

—Epouvantable en effet...

Je ne trouvais pas d'autre mots ; j'étais anéanti. Morte ! Elle l'adorée, prête pour le tombeau, ma Silvia, si blonde, si jolie ! Alors, ce mariage qui m'avait terrifié se brisait avant d'être consommé. J'ignore quel sentiment s'emparait de mon être entier, mais sincèrement je joignais les mains et je dis ciel : " Merci ! "

X.

UN CATECHISME

Q. Quelle est cette assurance industrielle dont j'entends tant parler ? —R. C'est une assurance sur la vie ordinaire d'après un système spécialement adapté aux exigences de la grande masse du peuple. Quelquefois on la nomme " Assurance de famille."

Q. Pourquoi cela ?—R. Parce que tous les membres d'une famille qui sont en santé sont éligibles, entre les âges de 2 et 70 ans.

Q. Y a-t-il une différence entre le coût d'assurance des personnes du sexe masculin et du sexe féminin ?

R—Non.

Q. Combien coûte une police d'après ce plan ?—R. De 5 à 60 cents par semaine, suivant le montant d'assurance requis.

Q. Des extras sont-ils requis pour frais d'entrée, examen médical, contribution aux dépenses ou autrement ?—R. Pas un centin. Rien n'est requis excepté la prime hebdomadaire stipulée. Le système industriel donne un montant fixe d'assurance à un prix fixe, connu d'avance d'une manière défectueuse et ce prix n'augmente jamais. Les polices sont immédiatement bénéficiables.

Q. Il faut un peu de temps et du trouble je suppose pour aller payer les primes à votre bureau ?—R. Pas du tout. La compagnie envoie ses collecteurs aux demeures de ses porteurs de police chaque semaine.

Q. Supposons que nous changeons de résidence ?—R. Vous n'avez qu'à nous dire où vous allez demeurer et un agent ira avec vous dans n'importe quelle ville où la compagnie a ses bureaux et si c'est en dehors de ses limites, vous dira comment s'y prendre pour conserver votre police valide.

Q. Combien de temps après la mort prenez-vous pour payer les réclamations ?—R. L'argent est envoyé le jour que le bureau principal reçoit les preuves.

Q. Y a-t-il un grand nombre de compagnies faisant des affaires d'assurance industrielle en ce pays ?—R. Une demi douzaine ; mais la Metropolitan est connue dans tout le monde comme la principale compagnie d'assurance industrielle de l'Amérique.

Q. Alors, vous devez faire de bonnes affaires ?

R. Bien, oui.—Nous avons presque trois millions de police maintenant en circulation—presque la moitié de toutes les polices d'assurances sur la vie en force aux Etats-Unis.

Q. Combien faudra-t-il cette année à la Metropolitan pour payer ses pertes de vie ?—R. Au delà de cinq millions et demi de piastres.

Q. Dans combien de familles cet argent ira-t-il ?—R. Peut-être dans 60,000.

Q. Combien valez-vous, en d'autres termes, quel est votre actif ?—R. Au delà de neuf millions de piastres.

Q. Il vous faut toute une armée d'hommes pour vaquer à vos affaires ?—R. Oui, au delà de 1,000 personnes.

Q. Vous occupez-vous d'assurance industrielle ?

R. Non ; des polices ordinaires sur la vie et de dotation, de $1,000 à $25,000 sont émises, les primes étant payables annuellement, semestriellement ou trimestriellement, et les réclamations payées immédiatement sur la réception des preuves.

Q. Avez-vous une succursale en cette ville ?

R. Oui, on en a récemment établi une dans la bâtisse de la New-York Life, chambre 504, Place d'Armes, Montréal.

Q. Auriez-vous besoin d'agents autres pour introduire votre commerce ici ?

R. Oui, des hommes actifs et énergiques peuvent se procurer des positions permanentes lucratives avec occasion d'avancement, suivant le mérite, en s'adressant au surintendant de la compagnie, Charles Stansfield, à la succursale ci-dessus.

Avis spécial

Un millier de médecins et chimistes conseillent l'usage des Emplâtres Souverains des Montagnes Vertes de Geo. Tucker pour les maladies des femmes et les affections des rognons. 1no-279

On ne doit pas confondre avec les pilules cathartiques ou les pilules communes. Les Petites Pilules de Cartier ne leur ressemblent en rien. Un essai vous procurera leur supériorité. 3ps

Colonne Carsley

Dix Mille

Un achat spécial de dix mille éponges à écouler à beaucoup au-dessous des prix réguliers.

LES PRIX LES PRIX

Variant de 3c à $7.50 chacune.

Eponges de bébés. Eponges de bains.
Eponges de toilette. Eponges de carrosse.
Eponges pour écurie.
Eponges à filtre.
Eponges de peintres.
Eponges à ablutions et gants de bain.

CHEZ

S. CARSLEY

Rue Notre-Dame

Nouveaux Gants DE KID

Le gant Duchesse de York, en nuances fashionables de kid rouge et vert, des cousus et non cousus en nuances de blanc, noir et naturel.

Le gant Lady Majoric dans toutes les nuances fashionables de kid, des cousus et non cousus en couleurs de fantaisie.

Gantelets Tennis

En kid non préparé pour dames et enfants
Toutes les dernières nouveautés en gants de soie.
Toutes les dernières nuances en gants de soie ;
Gants de soie de toutes qualités.

CHEZ

S. CARSLEY

Gants de Kid

Gants Suède Mousquetaire pour dames.
Gants Suède Mousquetaire pour enfants.
Gants Suède qui se lacent dames.
Gants Suède à 4 boutons pour dames.
Gants Suède à 4 boutons pour enfants.

Gants en Peau de Veau

POUR PETITS GARÇONS

Dans toutes les grandeurs, dans toutes les nuances de tan.

Gants de kid à 4 boutons pour dames, 35, 60, 75c, $1.25.

Gants de kid à 4 agrafes pour dames, 90c, $1 38, $1 70 la paire.

Gants de kid qui se lacent pour dames, 75c 90c, $1,50 la paire.

CHEZ

S. CARSLEY

Costumes Navire de Guerre.

Costumes navire de guerre, en serge pour petits garçons.

Costumes navire de guerre, en drill pour petits garçons et tout ce qui est requis pour costumes navire de guerre toujours exposé en vente.

CHEZ

S. CARSLEY

Habillements de Petits Garcons

Dans tous les derniers goûts,
ajustement parfait.

Habillements en velours pour petits garçons
Habillements jersey pour petits garçons
Habillements Kilt pour petits garçons
Habillements Highland pour petits garçons
Habillements de matelots pour petits garçons
Habillements Norfolk pour petits garçons
Habillements Reefer pour petits garçons
Habillements Sac pour petits garçons
Habillements Knicker pour petits garçons

Habillements Noirs

Dans toutes les grandeurs, pour première communion

Habits Reefer pour petits garçons.

CHEZ

S. CARSLEY

Chemises - Blanches

Un assortiment complet de chemises blanches de toilette et chemises négligées de couleur pour hommes dans tous les prix les plus populaires.

CHEZ

S. CARSLEY

Articles pour Hommes

200 douzaines de Cravates en soie japonaise reversible et en soie de fantaisie pour hommes, valeur spéciale, $1 la douzaine.

Collets 4 Plis

Collets 4 plis, droits et rabattus, pour hommes, valeur spéciale, $1 la douzaine.
Collets en Toile Anglaise, depuis 12½ ch.

Nouveaux Gants pour Hommes
Nouveaux Gants pour Hommes
Nouveaux Gants pour Hommes

Gants en jean de chien pour hommes, depuis 65c la paire,
Nouveaux Gants en kid et en veau.

CHEZ

S. CARSLEY.

S. CARSLEY

1765 1767, 1769, 1771, 1774,
1775, 1777 et 1779

Rue Notre-Dame

Les Rigby tiennent le premier rang à Montréal.

EDITION DU SOIR

COURRIER DES SPECTACLES

Mon ami, Léonce de Liège aura un concert bénifice lui aussi, et la soirée prendra place, le 15 courant, à la salle St Joseph, coin des rues Ste Catherine et St Elizabeth.

Parmi les artistes qui ont bien voulu exprimer leur sympathie en prêtant leur bienveillant concours, je nomme Mesdames Blonville, Loys, Raymonde. MM. Giraud, Montfort, Bisson, Valdy, etc. Avec des artistes pareils, le succès est assuré d'avance.

Donc, nous nous rendrons en foule au bénifice de Léonce.

***

Au Queen's, Mlle Verona Jarbeau nous revient lundi avec une excellente compagnie.

Les costumes sont d'une grande richesse.

***

La grande pièce "The Soudan" est inscrite au Royal pour la semaine prochaine.

C'est un drame militaire à grand effet qui a été retouché avec art et remis à neuf.

Les épisodes de la guerre du Soudan en ont fourni la trame et le réalisme de la composition est très saisissant.

***

MM. Jos. Charpentier et de Launay organisent une grande soirée dramatique pour lundi soir, le 9 courant.

Les "Trois Mousquetaires" seront représentés et je suis sûr que nous irons applaudir les favoris du quartier St Jean-Baptiste.

La soirée a lieu à la salle St Jean-Baptiste située à l'angle des rues Sanguinet et Rachel.

***

Rendons-nous en foule au Parc Sohmer demain.

Voici le programme qui sera exécuté dimanche 8 avril.

PARC SOHMER

Après-midi, à 3 heures—Soir à 8 heures.

PROGRAMME

1. Marche.—Les vainqueurs....Mély
2. Ouverture.— Une nuit à Grenade Kreutzer
3. Chansons comiques.— *a.* "Places à louer," *b.* "Qu'en pensez-vous", *c.* "Arrêtez-le".
   M. LÉONCE
4. Equilibres et exercices sur boule.
   S. ALFONSO
5. Transformations et danses originales.
   L. BAILLY
6. Exercices avec un ours dressé.
   Professeur GALY

INTERMÈDE

7. Sélection—Falka..... Chassaigne
8. Valse de concert.—Bijouterie, Bohn
9. Chant — Le Roi Soleil.....Dancla
   M. VICTOR THIERRY
10. Chant—Idylle.....Massenet
    Mlle ELAINE GRYCE
11. Parodies allemandes
    THOS. TATLOCK
12. Musique originale "Les Grenouilles."

***

La compagnie d'opéra Weilbur tiendra l'affiche au Royal, prochainement.

Ce n'est pas sans besoin.

***

M. Louis Fréchette donnera une conférence dans la salle du Monument National, mercredi, le 11 courant.

Les recettes seront versées dans le fonds du Monument Chénier.

Il faut espérer qu'il y aura foule.

***

C'est le 18 courant qu'aura lieu le concert organisé par Mlle Elaine Gryce, la chantense favorite, au profit du Monument National.

Des artistes de haute garantie ont déjà prêté leur concours.

***

Changement de programme au théâtre de l'Opéra Français la semaine prochaine.

Voir l'annonce ailleurs.

ALBERT DOMINO.

Inutile de se le dire

Tout le monde sait que chez J. B. D. Francœur & Cie, chapeliers, 1552 rue Ste Catherine, il n'y a ni feu, ni fumée, mais seulement que du Stock neuf et des mieux choisis. Quand aux prix, une visite convaincra vite l'acheteur qu'ils sont les plus raisonnables de la ville. 3 35

M. Raphael Filion, epicier, 134 rue Victoria, St Sauveur, Québec, dit : J'ai souffert pendant longtemps d'une bronchite violente et d'accès terribles de toux, surtout durant la nuit ; pour me guérir, j'avais employé quelques unes des meilleures preparations sans resultat apparent. Il y a peu de temps, vers minuit, au milieu d'un de ses plus violents accès de toux, je me levai et pris ma première cuillerée de Sirop de Térébenthine du Dr Lavoie fils. Il me procura un soulagement immédiat. Je me remis au lit et dormis profondement pour le reste de la nuit et avant que j'eus fini de prendre le contenu d'une petite bouteille de 25c ma toux avait disparu complètement. Je raconte mon histoire à mes amis et pratiques de loin comme de près, parce que je considère ce remède comme simplement miraculeux.

Les propriétés bien connues du Fer combiné avec d'autres toniques et un calmant parfait pour les nerfs se rencontrent tous dans les Pilules de Fer de Carter, qui renforcissent les nerfs et le corps et améliore le sang et le teint. cps

PIANO THOS F. G. FOISY

Ceux qui veulent acheter un piano de première classe et meilleur marché qu'ailleurs peuvent s'adresser aux personnes suivantes qui ont acheté de ces instruments et qui sont des plus satisfaites.

De plus, nous venons de faire un petit piano que nous vendons très bon marché, qui pèse à peu près 250 livres, 6¾ octaves (full plated), et que nous pouvons vendre pour $175 comptant, neuf et garanti pour 10 ans.

A vous de venir voir un échantillon.

BUREAU et MANUFACTURE,
214, avenue Papineau.

CERTIFICATS

Chambly Bassin, 1er nov. 1893

J'atteste, par les présentes, ayant un Cabinet Grand Upright Piano de la célèbre et spacieuse manufacture de M. Thomas F. G. Foisy, depuis un an, cet instrument me donne la plus grande satisfaction. Le son est fort doux. Les deux plus grandes qualités d'un piano sont de tenir d'accord et surtout une longue vibration.

Je certifie pour ces qualités qu'il rivalise les pianos de Steinway et Chickering.

Cette manufacture, la grande entreprise de M. Foisy, fait vraiment honneur au Canada.

Je souhaite que les Canadiens vous secondent pour cette immense entreprise.

Jos de ST LOUIS dit LAJEUNESSE,
Père et Professeur d'Albani.

Collège St Laurent, 5 oct. 1890.

Mon cher Monsieur,

J'ai le plaisir d'attester, par la présente, que les deux pianos que vous avez placés ici l'an dernier, ont jusqu'à présent donné entière satisfaction.

Vous souhaitant plein succès dans votre entreprise, j'ai l'honneur d'être,

Votre tout dévoué serviteur,
G. A. DION, Ptre, Supr.

Montréal, 18 Mars 1891.

Cher Monsieur Foisy,

Je me suis servi de vos Pianos Canadiens depuis longtemps dans ma profession, et je puis certifier en connaissance de cause qu'ils m'ont donné la plus grande satisfaction.

La qualité du son est parfaite, et je m'empresse de dire qu'ils tiennent l'accord d'une manière admirable.

ALEXIS CONTANT.

Ayant reçu une invitation spéciale d'aller visiter la manufacture de pianos de M. Thomas F. G. Foisy, nous avons été enchantés de voir un établissement Canadien - Français aussi considérable, et avons choisi, séance tenante, un piano pour notre trio (violon, violoncelle et piano), lequel nous donne pleine et entière satisfaction.

EMERY LAVIGNE,
Prof et accompagnateur de Md. Carena.
J. A. DUQUETTE,
L. CHARBONNEAU,
Montréal.

Montréal, 27 oct. 1893.

M. Thos. F. G. Foisy,

Comme ancien fabricant de pianos et orgues, et ayant une expérience d'au moins 50 ans dans la manufacture de violons, ce qui veut dire la connaissance absolue du bois qui doit être employé dans la construction des planches d'harmonies. Après une inspection des plus minutieuses du *saumier* et de la table d'harmonie du piano manufacturé par Thos. F. G. Foisy, je constate que ce piano est d'égalité à n'importe quels pianos manufacturés au Canada ou aux Etats-Unis.

A. LAVALLÉE,
Père de Calixa Lavallée,
célèbre pianiste.

Montréal, 11 nov. 1893.

Le piano Foisy possède, entre autres avantages, celui d'être un produit purement local et peut rivaliser sous bien des rapports avec la plupart des pianos de fabrication américaine.

Son brillant, sa durabilité, son fini irreprochable, tout contribue à en faire un instrument parfaitement recommandable.

CHS. LABELLE,
Maître de chap. et prof. de chant.

Montréal, 28 oct. 1893.

A M. Thos. F. G. Foisy,
Monsieur,

J'ai beaucoup de plaisir à certifier, par les présentes, que tous les pianos que je vous ai fait vendre ont donné pleine et entière satisfaction, et que dans mon humble opinion, les instruments sortant de votre fabrique peuvent, sans conteste, supporter une comparaison favorable avec tout piano importé des Etats-Unis ou même d'Europe.

Croyez-moi bien,
Votre, etc.,
M. J. E. DROLET,
Maît. de chapelle, Eglise St Jacques

Montréal, 4 nov. 1893.

Cher Monsieur,

Permettez-moi de vous féliciter pour les pianos que vous avez exposés cette année.

J'ai eu le plaisir, durant l'exposition, de jouer sur ces instruments et j'ai remarqué qu'ils étaient très brillants, d'une belle sonorité, en un mot qu'ils pouvaient donner satisfaction à toute personne qui en ferait l'acquisition.

Daignez cher monsieur, croire aux paroles les plus sincères de

Votre tout dévoué,
P. J. A. TREMBLAY,
Organiste à l'Eglise St Joseph

M. Thos. F. G. Foisy,
Montréal.

Monsieur,

Vous nous demandez ce que nous pensons de votre piano ? Eh bien ! M. Foisy, il nous fait plaisir de vous rendre le témoignage suivant : Quant à l'ampleur et à la netteté des sons nous le trouvons parfait, et l'élasticité de la touche est tout simplement remarquable. L'apparence générale de votre piano est ce qu'il y a de plus artistique.

Mais le meilleur certificat que nous puissions vous donner est celui-ci : De tous vos pianos que nous avons vendus depuis trois ans — et ils sont nombreux comme vous le savez — il n'y en a pas un seul qui ait pas donné pleine et entière satisfaction M. Foisy, votre piano fait honneur au nom qu'il porte.

Vos bien dévoués,
BRIEN & CIE.

VENTES PAR ENCAN

PAR MARCOTTE FRERES

VENTE par ENCAN

Stock de Ferronneries, Etc.,

Au No 1213 rue Ontario.

Nous avons reçu instruction de vendre aux enchères, à sa réserve et en lots convenables aux acheteurs, tout le stock de ferronneries, peinture, huiles, fournitures de maison, vitres, mastic, et tout ce qu'on trouve généralement dans un magasin de fer bien tenu.

Mardi, le 10 Avril courant, à 10 hrs.

Tout doit être vendu, absolument sans réserve et en détail. Le magasin est à louer.

MARCOTTE FRERES,
3-35 Encanteurs.

GRANDE VENTE

— DE —

Meubles de Ménage

DEUX JOURS DE VENTE

LUNDI et MARDI, 9 et 10 AVRIL, à 2 heures p.m.

Nous avons reçu instruction des intéressés de vendre tous les beaux meubles dans le magasin 1671 rue Notre-Dame,

COMPRENANT:

Deux beaux pianos, 2 magnifiques sets de salon en Turkish Rugs, 13 autres sets de salon en broche-telle de soie, en plushe, en soie brochée et en crin, grand miroir, vitre anglaise, 6 beaux sideboards, 2 sets de salle à diner couvert en cuir, 13 belles tables à diner, 12 sets de chambre en noyer noir, chêne et cerisier, dessus en marbre et uni, sofa-lits, canapés en cuir et en peluche, lits cornières, springs et matelas, garde-robes, bibliothèques, pupitre, étagères, 3 beaux lits en plume, rideaux en dentelle, portières, tapis, prélarts, argenterie, vaisselle, verreries, un grand lot de cadres et gravures, belle pendule, etc.

Le tout pour être vendu sans réserve, lundi et mardi à 2 heures p.m., au No 1671 rue Notre Dame.

MARCOTTE FRERES,
36-2 Encanteurs

Vente pour le Commerce.

Les soussignés vendront à leurs salles, 89 rue St Jacques,

MERCREDI, le 11 Avril, à 10 heures.

Un fonds de banqueroute de marchandises sèches assorties, consistant :

Tweeds, meltons, beavers, étoffes à robes, cotons, indiennes, soie, velours, plumes, flouts, rubans, chemises, sous-vêtements, bas, chaussettes, gants militaires, drap de dames, châles, faux-cols, cravates, chapeaux, foulards, mouchoirs, dentelles, cachemire, garnitures pour robes, manteaux, chapeaux, doublures, batiste, braid, etc., etc.

Environ 20 caisses de chaussures de toutes qualités pour hommes, femmes et enfants.

Aussi un fond de banqueroute de chapeaux et fourrures comprenant les modes les plus récentes, les plus belles lignes de chapeaux de feutre pour hommes et garçons, une quantité considérable de manchons, casque, gants, etc., etc.

85 peaux Sealskins, 100 peaux persan lamb, 1000 peaux autre, 99 pardessus en fourrure, etc.

Le tout pour être vendu positivement sans réserve.

MARCOTTE BROS,
36—3 Encanteurs.

AVIS DE FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE

LA COMPAGNIE DU

MUSEE LA SALLE,

Nos 1682 et 1684 Rue Notre-Dame, Montréal.

En liquidation.

Les soussignés vendront par ENCAN PUBLIC en bloc, sur les lieux,

Mercredi, le 18 Avril 1894, à 11 hrs a.m.,

L'actif mobilier appartenant à la dite compagnie en liquidation, consistant comme suit, savoir :

80 personnages en cire et mannequins représentant les divers tableaux suivants :

No 1—Découverte du Canada en 1535.
No 2—Audience Royale à la Cour de France.
No 3—Les Deux Protestations.
No 4—Siège de Québec en 1690.
No 5—Arrivée à Québec du Marquis de Tracy.
No 6—Départ de LaSalle.
No 7—Fondatrices d'institutions religieuses.
No 8—La Fondation de Montréal.
No 9—La Mort du Marquis de Montcalm, en 1759.
No 10—La Mort du Général Wolfe, en 1759.

Aussi 80 magnifiques costumes de tous genres, reproduction idéale des vêtements de l'époque.

Statues HEBERT

Frontenac. Lord Elgin. Groupe des Abénakis
Le Pêcheur à la Nigogne.
Fontaine Lumineuse. Riche ameublement, Garnitures, Tapis, etc., le tout se montant d'après l'inventaire à

$16,081.39

Le Musée est ouvert tous les jours, et l'on peut visiter les premises et examiner l'inventaire.

Pour conditions de la vente, ou toutes autres informations, s'adresser à

CHARLES DESMARTEAU,
Liquidateur,
1598 rue Notre-Dame,
MARCOTTE FRERES,
Encanteurs.

31 3 5 7 10 12 14 16 17

AVIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de

R. A. FRECOURST, marchand de fer, coin des rues Rachel et Panthéon, Montréal. Failli.

Les soussignés vendront par encan public, en bloc, à leurs salles, No 39 rue St Jacques, Montréal,

Mercredi, 11 Avril 1894, à 11 hrs a.m.,

l'actif mobilier appartenant à la faillite, et consistant comme suit, savoir :

Fonds de commerce de Ferronneries, Peintures, Quincailleries, etc., se montant d'après l'inventaire à	$729.47
Garniture du magasin	103.90
	$832.37

Le magasin sera ouvert Mardi, le 10 courant pour inspection.

Pour plus amples informations, s'adresser à

CHS. DESMARTEAU,
Curateur
1598 rue Notre-Dame,
Montréal.
MARCOTTE & FRERES,
Encanteurs. 5 7 9 10

Par J. STEWART & CIE,

AVIS DE FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE

CHARLES WILSON

Commerçant de bottes et chaussures, Failli.

Les soussignés vendront par encan public, au magasin du failli, No 17 Place Victoria,

Mardi le 17 Avril courant,

Tout l'actif appartenant à la succession en deux lots, au taux d'un dollar comme par l'inventaire.

1o—Stock and fixtures environ	$450.00
2o—Dettes de livre	$350.00

Inventaire peut être vu aux bureaux du curateur.

Conditions argent comptant.
Vente à onze heures a. m.

A. W. STEVENSON,
Curateur.
JAMES STEWART & Co,
Encanteurs.
Hamilton Chambers, 17 rue St Jean,
Montréal 16 Avril 1894. 7 9 11 13 16

CHEZ

COTE & LAFLECHE

227 RUE ST-LAURENT

A TOUS CEUX QUI VONT DEMENAGER

Nous recevons le plus bel assortiment de

TAPIS ET PRELARTS

que l'on puisse voir. Nous défions toute compétition. Les prix sont garantis.

Notre département de

NET A RIDEAU

ET DE

-: DAMAS !

est des plus complets. Nous défions toute compétition pour cette ligne.

Vous trouverez à notre magasin le plus bel assortiment

D'Etoffes à Robes - et - Challis

Que l'on puisse voir.

Notre stock de GARNITURES ET DENTELLES de toute sorte est certainement le plus complet qui soit offert dans la rue St Laurent.
Une visite est sollicitée avant d'aller ailleurs.

COTE & LAFLECHE

227 rue ST-LAURENT

VENTES PAR ENCAN

PAR BENNING & BARSALOU

Grande Vente de Commerce

DE MARCHANDISES

D'ETAPES et de NOUVEAUTES

Habits confectionnés, Chaussures, etc., à l'encan, à nos salles de vente,

Nos 86 et 88 rue St Pierre

MERCREDI, LE 11 AVRIL A 10 HRS A. M.

En lots convenables aux besoins du commerce de la ville et de la campagne.

AUSSI A MIDI PRECIS

200 pièces de prélarts pour plancher.

AUSSI A DEUX HEURES ET DEMIE.

18 boîtes de toiles pour l'usage de la maison, [par catalogue].

On attire l'attention du commerce sur ces ventes.

BENNING & BARSALOU,
Encanteurs.

250 PIECES DE PRELARTS

POUR PLANCHER

A L'ENCAN

Les soussignés vendront à leurs magasins Nos 86 et 88 rue St Pierre,

Mercredi, le 11 Avril

250 pièces de prélarts pour plancher. Qualité supérieure et nouveaux patrons.

Vente à midi précis.

BENNING & BARSALOU,
Encanteurs.

18 CAISSES

De toiles pour l'usage de la maison, [job.]

A L'ENCAN, PAR CATALOGUE

Les soussignés vendront à leurs magasins, Nos 86 et 88 rue St Pierre,

Mercredi, le 11 Avril

Une consignation très considérable de toiles pour l'usage général de la maison. Ces marchandises viennent d'arriver de Glasgow, par le steamer "Amaryathias."

18 boîtes de toiles Assurances (job.)

M. Comprenant les toiles blanchies et demi-blanches assorties, essuie-mains en toutes dimensions, glaces, toile française à serviettes, toile à sac, toile bordée, toile écrue, grosse toile, toile bleue et blanche, etc., etc., etc.

Le tout sans réserve. Catalogues expédiés par la poste sur application.

On attire l'attention des acheteurs sur cette vente importante.

Vente à deux heures et demie.

BENNING & BARSALOU,
Encanteurs.

AMEUBLEMENTS

DE MAISONS

Vente du Printemps de 1894

Les soussignés sont prêts à accorder durant cette saison une **attention spéciale** aux ventes d'ameublements et d'effets de maison. Nous avons des facilités supérieures pour diriger de telles ventes et nous donnerons une attention immédiate à tout ce que l'on voudra bien nous confier.

Nous nous occuperons entièrement des annonces. Prompts retours et conditions libérales.

BENNING & BARSALOU,
36—7 Encanteurs.

AVIS DE FAILLITE

Fonds de banqueroute en vente par encan public.

Dans l'affaire de EUARD & MACDONALD, de Montréal.

Nous avons reçu instructions du curateur de vendre par encan public, à nos salles, 86 rue St Pierre, Montréal, **Mardi le 10 Avril 1894**, à onze heures de l'avant-midi, en bloc, à tant dans la piastre, les items suivants appartenant à la succession ci-dessus :

LOT I.

Stock dans le commerce, composé de Quincaillerie, Poêles, Réfrigérateurs, etc., etc., s'élevant à environ $7908.05.

LOT II.

Comprenant Poêles et patrons Range, patrons de bouilloires pour cultivateurs, etc., s'élevant à environ $2475.00.

Le stock avec l'inventaire, peut être vu sur demande au magasin failli, 144 rue St Jacques Montréal, et l'on peut se procurer toutes les informations nécessaires au bureau du curateur.

Conditions : — Un tiers argent comptant, la balance par billets à deux et 4 mois avec intérêt à sept par cent avec sécurités. L'acheteur devra déposer $500.00 au moment de la vente, sur chaque lot.

JOHN McD. HAINS,
Curateur,
43 rue St Sacrement,
Montréal.
BENNING & BARSALOU,
Encanteurs.
Montréal, 29 Mars 1894. 31 2 4 6 9

BILLARD.

E. L. ETHIER & CIE., manufacturiers et importateurs de marchandises de billards, et font aussi les réparations.

88 RUE ST DENIS, MONTREAL

15-7

A VENDRE

$2,200—Un cottage en brique sur la rue Rideau : Termes faciles.

$5,400—Deux maisons mures en brique, contenant 6 logements, sur l'avenue Dorimier.

$2,400—Un râté de maisons neuves, sur la rue Pantaléon.

$9,600—2 maisons neuves en brique, contenant 6 logements, louées $960, sur la rue St Antoine.

$13,500—Rue Dorchester Ouest, 2 belles maisons neuves en pierre de taille à 3 étages, chauffé à l'eau chaude et munies de toutes les améliorations modernes, chacun un seul logement.

$11,500 et $11,000—Rue Dorchester Ouest 2 belles maisons neuves en pierre rouge, chauffé à l'eau chaude et munies de toutes les améliorations modernes.

$10,000 et $9,500—Rue Dorchester Ouest, Côté St Antoine, 3 belles maisons neuves en pierre et brique, chauffés à l'eau chaude et munies de toutes les améliorations modernes.

$9,000—2 belles maisons neuves en pierre et en brique, situées sur la rue Cadieux, louées $960.

$5,200—Rue Drolet, une maison neuve en pierre et brique, à 3 logements, entre la rue Drolet et l'Avenue des Pins, louée $540, $1000 comptant, la balance à 6 pour cent pendant 5 ans. L'acquéreur pourra retirer au moins $300 pour son numéro citoyen et une loisire de terre.

$12,000—Une maison en brique formant l'encoignure de deux des principales rues dans la partie Ouest, et tenant en magasin et un logement, louée $1200.

$37,500—Rue Québec, coin Sud-Ouest de la rue Seymour, 5 cottages neufs en pierre et brique, munis de toutes les améliorations modernes, $7,500 chaque.

$15,000—Rue Bayle, 3 cottages neufs, en pierre et brique, un seul logement chaque, chacun $1,000.

$16,000—Rue Bayle, 2 maisons neuves, en pierre et brique, contenant 3 logements chaque : chacun $1,000.

$6,000—Rue Montana, un pâté de maisons neuves, loué $600.

$6,500—Rue Cadieux, un pâté de maisons, contenant 6 logements, loué $672.

$7,000—Rue Laval, près de la rue Sherbrook, une maison neuve en pierre et brique, contenant deux logements.

25,000—Rue Drolet, entre la rue Ernest et l'Avenue des Pins, 4 maisons neuves en pierre et brique, 12 logements, louées $2,400.

$2,000—Rue Drolet, un cottage en brique, loué $200.

$2,300—Rue Jacques-Cartier, une maison en bois et brique, louée $282.

$2,800—Rue St Christophe, une maison en brique à 2 logements, louée $288.

$4000—Une maison en brique, un seul logement rue St Charles Borromée, près de la rue Sherbrooke, ayant aussi une bonne écurie en brique. Rue Notre-Dame, un terrain vacant ayant aussi un lot de 45 pds, sur la rue Visitation pour communiquer au terrain de la rue Notre-Dame. Superficie 17000 pds.

$3,250—Rue St Dominique entre l'Avenue des Pins et la rue Roy, une maison en bois et brique, louée $300.

$3,600—Rue Berri, vis-à-vis le couvent des Sourdes-Muettes. Un cottage en très bon ordre, contenant 12 appartements.

$12,000—Coin Sud-Ouest Mignonne et Beaudry, un pâté de maisons en bois et brique, loué $1,116. Aussi plusieurs belles maisons neuves en pierre rouge et en pierre du Canada, sur les rues Dorchester, Elm, Cherrier etc. Aussi que des maisons et lots vacants dans tous les quartiers de la ville.

ARGENT

A PRETER A 5½ ET 6 o/o

GUIMOND & BROSSEAU

Agents d'immeubles et évaluateurs

1562 RUE NOTRE-DAME

Vis-à-Vis la Cour

COUR SUPERIEURE — Province de Québec, District de Montréal. No 1850—Dame Mary Naughton, de la cité et du district de Montréal, agent, demanderesse, Harry Dicksee, de la cité de Londres, dans cette partie de la Grande-Bretagne et d'Irlande appelée Angleterre, marchand, et Louis H. Bonneau et Honoré Bonneau, tous deux de la cité et district de Montréal, marchands, en société et y faisant affaires ensemble en société sous les nom et raison de Bonneau Frères, défendeurs.

Il est ordonné au défendeur du comparaître dans les deux mois.

AUGUSTE BERTRAND,
1 ère Protonotaire C.S.
Montréal, 4 Avril 1894. 2—35

ARGENT A PRETER

sur propriétés bâties à Montréal ou sur bonnes terres. Créances hypothécaires et débentures achetées ou vendues. S'adresser à **Perodeau & de Salaberry**, Notaires, bâtisse de la New York Life, Place d'Armes, Montréal.

R. GOHIER & FILS

AGENTS D'IMMEUBLES
Evaluateurs, Prêts d'Argent, Etc

BUREAU :

No 4 rue ST-LAURENT

Chambres nos 1 et 2.

Téléphone Bell 7067.

Propriétés à Vendre

$9.000

Magnifique propriété portant le No 36 rue Bird (Self-Contained) en pierre solide à 4 étages, contenant 15 pièces (décorations à l'huile), vaste grenier et belle cave avec fournaise, grandeur maison 25 x 40 terrain 25 x 97 avec écurie et "coach house" en brique. Conditions : à comptant, la balance à 6 cpo d'intérêt par année, et possession au 1er mai 1894. Permis de visiter donnés en s'adressant à notre bureau.

RUE SANGUINET passé Carré St Louis

$5,700 — Une bonne maison en pierre et brique solide à 3 étages 3 logements (Flats). Conditions faciles.

AVE. CHAMBORD près Rachel

$3,500 — Une maison en pierre et brique à 3 étages 3 logements (Flats). Loyer annuel $425.

RUE ST HUBERT passé Mignonne

$13,00 — Un bloc en brique solide à 4 étages, 4 logements finis de 1ère classe et très bien loués. Grandeurs maisons 57 x 36. Terrain 57 x 155.

Rue Ste Elizabeth près Dorchester

$28,000 — Un beau bloc en brique solide à 3 étages, 8 logements, finis de 1ère classe et rapportant de bons revenus. 4 côtés à vendre séparément, $7,000 chaque.

RUE ST-HUBERT, pres rue Ontario

$5,200 — Une bonne maison en pierre et brique solide à 4 étages, 21 logements. Grandeur maison 24 x 10 Terrain 24 x 95.

RUE MAISONNEUVE entre Ontario et Lafontaine

$8,500 — Un bloc en bois et brique à 3 étages, 12 logements (Flats) rapportant $876 de loyer par année. Conditions faciles, et placement très avantageux.

RUE NOTRE-DAME coin Poupart

$7,500 — Une maison en pierre et brique solide à 3 étages, 3 logements et 2 magasins. Conditions : $2,000 comptant la balance à 6 pour cent.

MAISONS A LOUER

Nous avons des maisons à louer dans les rues suivantes :

St Denis, Ste Famille, avenue Laval, Milton, Berri, Rachel, Amherst, St Hubert, St Hypolite, Des Allemands, Sanguinet, St Laurent, Ste Elizabeth, St Urbain, Duluth, Cherrier, Panet, Drolet, Dorchester, Chambord, St Antoine, Roy, Mansfield, Notre-Dame Est, Ontario, etc., etc., listes et informations données gratis en s'adressant à notre bureau.

LOTS A BATIR

Nous avons des Lots Vacants dans tous les quartiers de la ville et dans la banlieue.

PROPRIETE CHAMBORD

EN FACE DU PARC LOGAN

Beaux Lots à Bâtir sur les rues RACHEL, MARIE ANNE, Av. MONT ROYAL, Ave. CHAMBORD, PANET, et GILFORD. Ces lots sont situés à proximité des chars électriques, des églises et des écoles et font partie des quartiers St Jean Baptiste et St Denis ; il y a actuellement plusieurs belles propriétés en construction, et ces lots augmentent en valeur tous les jours. Les chars électriques de la rue Amherst, nous conduisent directement sur le terrain.

Argent a Preter

$50.000 A prêter sur propriétés, 1ère hypothèque à 5½ et 6 pour cent.

Specialites

Echange de propriétés et lots vacants.

Evaluation et Réglement des pertes causées par les incendies.

R. GOHIER & FILS

Agents d'Immeubles et Evaluateurs,

No 4

Rue St-Laurent

CHAMBRES NOS. 1 ET 2.

BELL TEL. 7067.

EXTRA

LA "CANADA REVUE" vs Mgr FABRE

M. Saint Louis reprend la cause

M. Horace Saint Louis, avocat, a consenti à représenter de nouveau la compagnie de publication de la *Canada-Revue* dans son procès contre Mgr Fabre.

Cette cause viendra péremptoirement mardi matin devant M. le juge Doherty.

La constitution de procureur a été signifiée au greffe ce matin par M. St Louis.

Voici ce document :

A une assemblée du bureau de direction de la compagnie de publication de la *Canada-Revue*, tenue le 20 mars 1894, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité :

La direction de la *Canada-Revue* ayant nettement exprimée le désir d'empêcher par tous les moyens possibles, même par la récusation, que la cause contre l'archevêque Fabre fut soumise à Son Honneur le juge Pagneulo, qu'elle se croit en droit de considérer comme prévenu contre elle à la suite d'articles particulièrement violents parus à l'adresse du dit juge dans la discussion de la question universitaire ; cette décision ayant amené la retraite de M. St Lous, avocat de la compagnie depuis l'origine de la cause ; les probabilités étant qu'un prochain terme le dit juge ne sera pas appelé à prendre connaissance de la dite cause, il est résolu qu'un comité composé du président et du directeur-gérant de la compagnie à la *Canada-Revue*, soit chargé de voir M. St Louis et de faire des efforts energiques pour l'induire à revenir sur sa décision, en lui assurant toute latitude pour la conduite de la cause à l'avenir.

Le comité de direction nommé pour s'entendre avec M. St Louis fait rapport de son entrevue comme suit à l'assemblée du bureau tenue le 31 mars :

Le sous-comité a l'honneur de faire rapport qu'après de nombreux pourparlers avec différents avocats de Montréal pour les induire à se charger de la cause, lesquelles propositions n'ont rencontré que des refus, M. St Louis rencontré par nous à ce sujet, a consenti à redevenir l'avocat de la compagnie à la condition que la compagnie renonce à son intention de récuser l'honorable juge Siméon Pagneulo, procédure qui est la seule cause du retrait de M. St Louis.

Le rapport est adopté par le bureau de direction et la résolution suivante est adoptée :

Résolu que la Compagnie est satisfaite du dit rapport et constitue comme son procureur à l'avenir, dans la cause 1413 de la Cie de Publication du *Canada-Revue* contre Mgr C. E. Fabre, M. Horace St-Louis, qui est, par les présentes, autorisé à continuer les procédures.

Le tout porte la signature de M. A. Filiatrault, directeur-gérant.

SOUSCRIPTION

Le *Herald* annonce, ce matin qu'une souscription se fait parmi les hôteliers dans le but d'offrir un cadeau à M. Chevalier, le chef de la police du Revenu, à l'occasion de son départ pour l'Europe où il va se faire soigner et rétablir sa santé.

Notre confrère est mal informé ; s'il est vrai que M. Chevalier est obligé, sur l'avis de ses médecins d'aller en Europe se mettre sous les soins de spécialistes, il est faux qu'une liste de souscription circule à ce sujet parmi les hôteliers. M. Chevalier proteste hautement contre l'insinuation que comporte la rumeur du *Herald*.

CLUB LETELLIER

Une assemblée spéciale est convoquée par le président sur la demande d'un grand nombre de membres, pour mardi le 10 avril prochain, à 8 heures, au lieu ordinaire.

LA GLACE

La débâcle approche

Ce matin, le fleuve est à l'eau claire depuis le marché Bonsecours jusqu'au pont Victoria.

Il y a encore de la glace cependant entre les quais et l'"Ile aux Millions."

Cette glace est très mauvaise et ne peut tenir longtemps. Entre Hochelaga et Longueuil, il y a aussi des étendues assez grandes où la glace est disparue. Au sud de l'Ile Ste Hélène, le fleuve est à l'eau claire. La débâcle ne peut tarder à se produire.

L'eau a monté légèrement depuis hier ; mais les connaisseurs disent que le danger d'une inondation est maintenant passé.

LE SOUS-CHEF NOLAN A ST JEAN DE TERRENEUVE

Il organise la brigade de cette ville

Le sous-chef Nolan partira lundi pour St Jean de Terreneuve, où il réorganisera la brigade du feu. Peu de temps après le grand feu de St Jean, le conseil municipal de cette ville s'adressa à Montréal pour avoir quelqu'un pour organiser la brigade du feu et M. Nolan fut choisi. Hier, le chef Benoit a reçu un câblegramme de St Jean lui annonçant qu'une somme de $150 était mise à la disposition de M. Nolan pour payer ses premières dépenses de voyage.

EN DANGER

Les archives de la cour criminelle

Les pièces à conviction, l'argent et autres valeurs en dépôt dans le bureau du trésorier de la cour criminelle courent un grand danger d'être volés ou detruits à tout moment, vu le retard apporté par le gouvernement provincial à faire terminer les travaux du Palais de Justice.

Dans l'intérêt public, les travaux devraient être complétés sans délai.

Employé infidèle

Thomas Harry, un jeune homme qui était employé comme collecteur a été arrêté ce matin sous l'accusation de s'être approprié illégalement une somme de cent dollars.

Une omission

Hier en publiant les noms des nouveaux médecins de l'Université Laval de Montréal, nous avons omis bien involontairement le nom de Fra de Borgia Bergeron qui a subi avec succès les derniers examens.

Vol de charbon

John Hughes, un garçon de 17 ans, a été arrêté hier soir pour avoir volé quelques livres de charbon à la Dominion Coal Company. La sentence a été suspendue.

Le parc des suicidés

Décidément le parc Central, à New-York, continue à justifier le sobriquet de "parc des suicidés" qui lui a été donné, il y a quelque temps déjà par quelques-uns de nos confrères américains.

On vient encore d'y trouver pendant l'après-midi, à la hauteur de la 100e rue, le corps d'un inconnu qui s'y est, sans aucun doute donné la mort.

Le corps a été découvert près de ce que l'on appelle le vieux fort, et, à côté de lui gisait un revolver avec lequel l'inconnu s'était tiré une balle dans la tempe droite.

Le défunt est un homme de quarante-cinq ans environ, brun, les cheveux grisonnants et convenablement vêtu. On n'a rien trouvé sur lui qui puisse servir à établir son identité et le corps a été transporté à la morgue.

La contestation de l'élection du maire

M. Martineau, l'un des pétionnaires dans la contestation de l'élection du maire Villeneuve, dit que contrairement à ce que les journaux et le maire ont annoncé, il ne se retire pas de la cause. Les procédures, au contraire seront menées rondement.

DEUX MORTS

CAUSEES PAR LE TRAMWAY ELECTRIQUE

HORRIBLES ACCIDENTS

L'un dans la rue Craig et l'autre au Sault-au-Récollet

Ce n'est pas sans motifs sérieux que le public et le conseil municipal se plaignent de la compagnie des tramways électriques. Non seulement cette compagnie se rie de ses obligations, mais elle est encore une cause d'accidents graves et déplorables à tous les points de vue.

Nous ne voulons pas lui jeter le blâme mal à propos, car des accidents peuvent se produire sans qu'elle soit en faute. Mais il est un fait reconnu de tous, c'est que les tramways de la rue Craig entre les rues St Denis et St Laurent vont beaucoup trop vite. Ils passent vis-à-vis le Champ de Mars à une allure de dix à douze milles à l'heure, ce qu'ils ne font pas dans les autres parties de la ville.

Or, c'est dans la rue Craig que le premier accident a eu lieu hier après-midi vers quatre heures. Le tramway No 416, de la ligne de la rue Craig et de la rue St Antoine en allant vers l'ouest a frappé un jeune garçon de 5 ans, l'enfant de M. William Charters, demeurant au No 25 de la rue Ste Agathe. Le char était en charge du conducteur M. Ornstern. Comme le tramway arrivait à la rue St Gabriel, une voiture du département des vidanges s'en venait en sens contraire. Deux enfants se tenaient cramponnés à l'arrière de la voiture. C'est une détestable habitude qu'un trop grand nombre de gamins ont prise de bonne heure. S'ils voient passer une voiture, ils n'ont pas de plus grand amusement que de se suspendre par les mains à l'arrière de cette voiture et de ne lâcher prise que quand les propriétaires font usage du fouet sur leurs doigts.

Donc, hier, les deux gamins lâchèrent la voiture du vidangeur au moment où le tramway No 416 arrivait à la rue St Gabriel et voulurent traverser la rue Craig pour aller jouer sur le Champ-de-Mars. Le wagon, qui allait à une assez grande vitesse à ce moment, ne put être arrêté à temps pour éviter un accident. L'un des enfants, le plus jeune, fut frappé à la tête par le morceau de fer qui sert à accoupler les tramways les uns aux autres et eut le crâne fracassé. Le petit malheureux est tombé en plein milieu de la voie et le char lui passa sur le corps.

Un nommé Delphis Corbeil ramassa le petit cadavre, car l'enfant fut tué instantanément, et le transporta à la demeure de ses parents. Il avait la figure horriblement mutilée et portait au crâne une large blessure d'où la cervelle s'échappait. Il avait en outre une jambe et un bras fracturés.

L'ambulance fut appelée et le cadavre a été transporté à l'Hôpital General où une enquête a eu lieu cet après-midi.

L'autre accident a eu lieu sur le tramway du Parc et de l'Ile de Montréal. Un peu après 7.30 heures hier soir, John Brazeau, un jardinier à l'emploi des Sœurs Grises à l'hospice St-Benoît, montait la rue St-Laurent en voiture attelée de deux chevaux. Il se tenait du côté droit de la voie. En arrivant à un point entre les rues Fortier et St-Joseph, le tramway No 2, de la Cie du Parc et de l'Ile de Moutreal, descendait la rue en charge du conducteur Paust et du machiniste Joseph Deschambault. L'un des chevaux de Brazeau eut peur du fanal électrique qu'il y avait sur l'avant du char. Il se mit à se cabrer et devint bientôt incontrôlable. Il s'élança sur la voie entraînant avec lui l'autre cheval et la voiture. Le mécanicien, en voyant le danger, arrêta le moteur, mais il était déjà trop tard. Les bêtes, affolées, se jetèrent tête baissée à la rencontre du tramway.

La bête qui avait la première pris peur fut tuée instantanément ; la voiture fut mise en pièce, le malheureux Brazeau fut jeté sur la voie et le char lui passa sur le corps. Quand on le releva il y avait fracture du crâne et mutilation des bras et des jambes. Le malheureux vivait encore.

L'ambulance de l'hôpital Général et celle de l'hôpital Notre-Dame furent appelées. En chemin, la voiture de l'hôpital Général se brisa par suite du mauvais état des rues.

L'ambulance de l'hôpital Notre-Dame transporta le blessé à cette institution, où il mourut peu de temps après son arrivée.

Le coroner tiendra une enquête lundi matin à 11 heures.

SOMMEIL DANGEREUX

Chute de trente pieds

L'ambulance de l'hôpital Notre Dame a recueilli, hier soir, au bout de la rue des Voltigueurs, près des remparts, un menuisier du nom de Jos. Ladouceur, résident au No 128 rue Champlain. Cet individu dormait sur les remparts depuis quelques minutes. Eveillé par un de ses compagnons, il se jeta au bas du mur qui, à cet endroit, a une hauteur de 30 ou 40 pieds environ. Le malheureux s'est infligé à la tête des blessures qui ne sont pas graves cependant.

LA PROCHAINE REUNION DU CONSEIL

On s'attend à une séance intéressante

Le conseil de ville se réunira lundi prochain. On croit qu'il y aura une fort opposition à la signature du contrat pour l'incinérateur Thackeray si la cité s'engage à nommer des ingénieurs pour surveiller les travaux et accepter l'ouvrage.

L'échevin Beausoleil nous a informé ce matin qu'une semblable condition ne serait pas mise dans le contrat. Ce dernier sera préparé selon la résolution du Conseil.

Le règlement de l'échevin Préfontaine pour mettre en force la loi passée à la dernière session au sujet de la fermeture à bonne heure, sera aussi discuté.

Une députation des marchands et épiciers de la rue Ste-Catherine-Est se rendra probablement au conseil pour hâter l'adoption de ce règlement.

La question d'un hôpital pour les maladies contagieuses ainsi que celle de la côte Saint-Lambert seront aussi discutées.

On s'attend à une séance animée.

Une évaluation trop élevée

M. le recorder de Montigny a rendu jugement hier après-midi dans la cause de Narcisse Quintal contre les évaluateurs relativement à l'évaluation de sa propriété de la rue St Laurent. Les évaluateurs l'ont évaluée à $50,000, mais M. Quintal prétend qu'elle ne vaut que $20,000. Après avoir entendu la preuve des deux côtés, le recorder a décidé qu'elle vaut $26,000.

Cette accusation de polyandrie

L'enquête dans la cause de Rose Morrison, accusée de plyandrie, s'est continuée hier après-midi en cour de police. M. Murphy, avocat de May, a demandé au juge Dugas d'autoriser une commission pour aller prendre la déposition de Kerby, le premier époux de Rose, qui est portier au collège Saint-Michel de Toronto.

Le juge a répondu qu'il n'avait pas juridiction en cette matière et qu'il fallait pour cela s'adresser au procureur-général pour lui demander si le gouvernement paiera les dépenses.

L'enquête est en conséquence remise à jeudi prochain.

Hôpital Notre-Dame

Les gouverneurs-visiteurs de la semaine prochaine pour l'hôpital Notre-Dame sont MM. J. L. Gentle, O. Marin, N.P., et F. C. Sire.

L'INCENDIE DE STE-ROSE

L'ENQUETE SE CONTINUE

Le coroner McMahon a continué ce matin, dans la chambre des grands jurés, l'enquête sur l'incendie de la maison de Mme Soulard, à Ste Rose.

Plusieurs autres témoins ont été entendus et ont déclaré que l'accusé Pelletier avait admis en leur présence qu'il avait mis le feu à la maison.

Mme Soulard assiste à l'enquête et est défendue par M. E. N. St Jean.

L'enquête ne sera pas terminée avant deux ou trois jours.

BISBILLE

DANS LA CHAMBRE DE COMMERCE

Nouvelle passe-d'armes entre L. E. Morin et J. X. Perreault

La chambre de commerce a eu sa réunion générale mensuelle hier après-midi. Une soixantaine de membres étaient présents et à leur allure on s'apercevait qu'il s'y passerait quelque chose de sérieux. Il y avait du bruit dans l'air.

Une proposition de M. G. Boivin, seconde par M. J. Contant, fit éclater ce bruit. Ces messieurs demandaient à la chambre de prier le gouvernement fédéral de vouloir bien amender le statut 56 Vict., ch. 21, de manière que la Chambre de Commerce soit représentée dans la commission du hâvre par son président pendant la durée de son mandat.

Cette proposition étant mise aux voix est adoptée.

M. L. E. Morin demande de consigner dans les registres de la chambre les noms de ceux qui voteraient pour ou contre. Le secrétaire ayant appelé les noms et les ayant inscrits au registre, en fit ensuite la proclamation qui montrait que la proposition Boivin Contant était adoptée à une forte majorité.

C'est alors que M. L. E. Morin se leva indigné et s'écria d'un ton solennel : "Messieurs, je ne serai peut-être pas pris au sérieux, mais vous avez voté là la mort de la chambre."

Un silence glacial accueillit ces dernières paroles.

Il y eut ensuite une passe-d'armes assez violente entre M. Morin et J. X. Perreault. Le premier s'est fâché et le second aussi ; mais le premier prit chapeau et pardessus et quitta la salle des séances au milieu de l'étonnement général, en disant que l'existence de la Chambre de Commerce était sérieusement menacée.

Cet incident clos, M. Geoffrion souleva une question au sujet des banques dans les régiments de faillite. Après discussion, la question est renvoyée au comité des faillites.

Après quelques affaires de routine, la séance est levée.

L'AFFAIRE GREGOIRE

Dans cette affaire d'incendiat, M. Ernest Desrosiers défendait l'accusé.

Jeudi après-midi, à la fin de la séance, M. Desrosiers a informé publiquement Grégoire qu'il ne voulait pas agir comme son avocat.

Ainsi il est absolument faux que M. Desrosiers ait été mis hors de la cause et nous regrettons que notre reporter ait publié une chose pareille.

M. Desrosiers a abandonné Grégoire sur une question d'argent.

D'ailleurs, nous recevons à ce sujet la lettre suivante :

Montréal, 7 avril, 1894.

M. le Rédacteur de la PATRIE,

J'ai succédé à M. Desrosiers comme avocat de Grégoire parce que M. Desrosiers a abandonné lui-même la cause.

C'est l'accusé lui-même qui m'a informé de la chose. Je n'ai pris la cause qu'après avoir obtenu l'assentiment de M. Desrosiers, suivant l'étiquette professionnelle.

Bien à vous,

E. N. ST JEAN.

LA GREVE DES TISSERANDS

De la Montreal Woollen Mills

La grève des tisseurs de l'usine Montreal Woollen Mills n'est pas encore terminée et aucun signe n'apparaît qu'elle le sera de sitôt.

La cause de cette grève est due à une réduction de gage.

LA COTE SAINT LAMBERT

Son prolongement jusqu'au fleuve

A la séance du comité des chemins hier matin, on a lu une opinion de l'avocat de la cité sur la question du prolongement de la Côte St Lambert.

M. Roy dit que la section 9 des nouveaux amendements à la charte est très claire. Le prolongement doit être fait ; la clause est impérative. La cité doit même avoir recours à un emprunt spécial si c'est nécessaire, mais l'entreprise doit être faite.

On ne sait pas encore si un emprunt spécial sera nécessaire. Mais le prolongement sera entrepris.

LE CLUB SHAWINIGAN

Le club de chasse et de pêche Shawinigan, dont l'établissement principal se trouve au lac du même nom, à 45 milles en arrière de Trois-Rivières, vient de faire l'élection de ses officiers. Voici quel en a été le résultat :

Hon. J. R. Thibaudeau, président ; Guillaume Boivin, vice-président ; L. A. Boyer, secretaire ; Thos. C. Bainard, trésorier. Comité : F. X. Choquet, James Marscail, Arthur Boyer, W. H. Parker, Albert Holden, G. Boulton.

UNION SAINT-JOSEPH

Les membres des divisions Est et Ouest voudront bien se rappeler que les bureaux de perception ont été établis pour leur commodité et où ils peuvent faire tous les paiements qu'ils étaient ci-devant tenus de faire à la salle des séances, aux endroits, jours et heures comme suit :

Division Ouest

Bureaux : No 2523 rue Notre Dame,
ANTOINE BOURDON, percepteur.
Tous les mardis, de 7 à 9 hrs. p. m.

Division Est

Bureaux : No 162 rue Plessis,
CHAS. LAVIGNE, percepteur,
Tous les jeudis, de 7 à 9 hrs. p. m.
(Par ordre)

PARC SOHMER

(DIMANCHE PROCHAIN)

Victor Thiery, ténor français ; Alfonso, l'équilibriste ; L. Bailly, transformations et danses originales ; Gally avec son ours dressé, Mlle Elaine Gryce, soprano ; Tatlock, parodies allemandes ; musique nouvelle par la Bande.

Les jardins publics

L'inspecteur de la cité a reçu instruction de faire enlever la neige de tous les jardins ou carrés publics.

TELEGRAPHIE

LA DEBACLE

La glace sur le fleuve

Sorel, 7. — La glace sur le Saint-Laurent a remué légèrement, hier, en bas de la ville. L'eau monte doucement et la glace est très faible.

Trois-Rivières, 7. — La glace n'a subi aucun changement depuis hier ; l'eau est basse et il n'y a pas de probabilité que la débâcle se fasse avant une semaine encore.

Carillon, 7. — La glace tient bon vis-à-vis le village, mais elle a cédé au bas des rapides où l'on traverse en petites embarcations.

Como, 7. — La glace est faible et dangereuse. Les gens ont cessé de passer dessus.

Batiscan, 7. — La glace est meilleure que jamais ; l'eau baisse tous les jours.

Valleyfield, 7. — On a ouvert le canal de Beauharnois ; la glace, dans la baie et en haut du canal, se mine rapidement.

DEFAIT PAR UNE VOIX

Le gouvernement Rosebery ne peut exister bien longtemps

Jubilation des journaux tories

Londres, 6. — Hier soir, le gouvernement Rosebery a été défait par un vote de 228 contre 227 sur le bill des eaux de Londres. Cette mesure, tout en étant une mesure privée, était cependant combattue par M. G. J. Shaw-Lefebvre de la part du gouvernement, et les *whips* ministériels ont fait tous leurs efforts pour rallier le plus de votes possibles.

Aucun des députés parnellites n'étaient présents et beaucoup d'anti-parnellites étaient aussi absents, mais avaient poiré avant leur départ.

Le *Daily News* (libéral) admet que le gouvernement éprouvera un désastre sérieux si l'on n'observe pas la plus grande vigilance.

La *Gazette* de Westminster attribue cette défaite aux députés irlandais qui étaient absents.

Les journaux conservateurs sont dans la jubilation et disent que la chute du gouvernement n'est plus qu'une question de temps.

On ne parle que de ce vote dans les cercles politiques aujourd'hui.

L'opinion générale est que le gouvernement Rosebery ne peut exister maintenant bien longtemps. D'autres votes ont été pris sur différentes questions et la majorité du gouvernement est baissé à 15 et 18 voix avant de tomber finalement à une voix de majorité malgré les efforts les plus énergiques des whips.

UNE ÉCHAPPÉE BELLE

Le prince de Galles devait dîner au restaurant Foyot le soir de l'explosion

Londres, 6. — Les correspondent parisien du *Daily News* écrit à ce journal que mercredi soir, le prince de Galles avait projeté d'aller dîner au restaurant Foyot. Il aurait occupé le cabinet qui a le plus éprouvé de dommages par suite de l'explosion. Au dernier moment le prince a changé d'idée et s'est rendu ailleurs.

SOUTHAMPTON SERA LE TERMINUS DE LA NOUVELLE LIGNE AVEC L'AUSTRALIE

Londres, 6. — Le *Times* d'aujourd'hui publie le compte rendu d'une entrevue avec M. James E. Huddart, le promoteur de la route de la malle pour l'Australie par la voie du Pacifique Canadien. M. Huddart considère Southampton comme le port de Londres pour la malle. Un service quotidien de la malle entre Southampton et le Hâvre facilitera l'établissement d'une ligne directe avec le continent, ce que désirent les promoteurs d'un service de malle par le Pacifique Canadien.

Dans l'opinion de M. Huddart les compagnies américaines ne verraient pas avec déplaisir l'adoption de Southampton comme port d'arrivée et de départ des nouvelles lignes de préférence à Liverpool, car il serait préférable pour elles d'aller au même port. Ce sera aux directeurs de la nouvelle ligne à faire le choix d'un port.

LES REBELLES AU BREZIL

Déportés dans une colonie portugaise en Afrique

New-York, 7. — On annonce que le président Peixoto a retiré sa demande première relativement à la reddition des rebelles au Brézil. Il insiste maintenant à ce qu'ils soient transférés à quelque colonie portugaise sur la côte d'Afrique où ils devraient y être retenus pour un temps indéfini.

Une mort et cinq nouveaux cas de fièvre jaune ont été rapportés à bord des vaisseaux portugais.

VASQUEZ REMIS A BONILLA

Qui va le faire fusiller

New-York, 7. — On rapporte que le Costa Rica a décidé de rendre Vasquez à Nicaragua. Cela veut dire que bientôt il sera abandonné au dictateur Bonilla, de Honduras, qui va le faire fusiller. Bonilla se vante déjà que Vasquez va être mort avant quelques jours.

LA BOMBE DU RESTAURANT FOYOT

Manufacturée à St Denis

Paris, 7. — M. Girard, chef du laboratoire municipal a exprimé l'opinion que la bombe qui a fait explosion au restaurant Foyot a été manufacturée à St Denis, où certaine matière explosive dont elle est composée est employée et mise en vente.

Deux hommes et une femme, connus pour être des anarchistes ont été arrêtés à Montmartre hier. Ils ont laissé leur maison mercredi matin, chacun portant un pot de fleurs et ne sont revenus que tard dans la soirée les mains vides.

AU BRESIL

Mello va à la rencontre de la flotte de Peixoto

New-York, 6. — Le correspondant de Buenos-Ayres du *Herald* dit que l'amiral Mello est arrivé mercredi de Parangua à Diesterro, siège du gouvernement provisoire des rebelles brésiliens.

Il y a actuellement dans ce port cinq vaisseaux de guerre, trois vaisseaux torpilleurs et deux transports. Ces vaisseaux portent en tout quatre mille combattants. La flotte entière partira demain pour aller rencontrer celle de Peixoto. Elle sera commandée par l'amiral Mello en personne.

Quelle soit la gravité de votre rhume, le *Baume Rhumal* vous guérira. 2 35

DENTISTE

M. GASTON MAILLET, chirurgien-dentiste, de l'Hôtel-Dieu, 175 St Laurent, (près de la rue Dorchester). Spécialité pour le traitement des dents des enfants et des dents irrégulières.

MARIAGE

Boucher-Fournier—Mardi, le 3 courant, à la chapelle du Sacré-Cœur paroisse Notre-Dame, par le Rev. M. Bédard, Alphonse Boucher à Mademoiselle Marie-Louise Fournier.

DECES

Poutré—En cette ville, le 6 courant, à l'âge de 6[illegible] ans, Marie Amable Bachand épouse de feu Alexis Poutré.

Les funérailles auront lieu lundi le 9 Avril.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils, No 705 rue Charlevoix à 8 heures a. m. pour se rendre à l'Eglise St Charles et de là au Cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

UNION ST JOSEPH

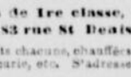

S'AIDER
LES UNS LES AUTRES
Appel No 12 de 1893

DECES.—En cette ville, le 13 décembre dernier, à l'âge de 38 ans, M. Napoléon Deschênes, mécanicien, membre de l'Union Saint-Joseph de Montréal.

La contribution de ce décès est maintenant due à la société et devient exigible le 20 avril courant, 1894 sans autre avis. Contribution 75c.

La Banque d'Epargne
De la CITE et du DISTRICT de MONTREAL

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de cette institution aura lieu en son bureau, rue Saint Jacques,

MARDI, le 1er Mai prochain, à une heure p.m.

pour la reception du rapport annuel et autres états et pour l'élection des directeurs.

Par ordre des directeurs

30—4s **Hy. BARBEAU**, Gérant.

AUX DAMES

ACADEMIE FONDEE EN 1891

Les cours comprendront le DESSIN des PATRONS, la COUPE, l'ASSEMBLAGE, l'ESSAYAGE, la RECTIFICATION, les GARNITURES du CORSAGE, la JUPE, le MANTEAU, le DOLMAN etc, etc., etc.

ACADEMIE, 88 RUE SAINT DENIS,
Montréal. Téléphone 6057
Mme E. L. ETHIER, Principale.

A LOUER
ANCIENNE PLACE D'AFFAIRES
No 562 RUE CRAIG

Ce spacieux magasin, avec logement au-dessus et large extension se continuant jusqu'à la ruelle des Fortifications en arrière, occupé depuis plus de 25 ans par D. Bonnett, meublier bien connu. Excellente situation au centre de la ville. Propre à tous genres de commerce ou petite manufacture. S'adresser à la susdite maison.

J. C. BEAUCHAMP, Gérant,
1 m s 17 Côte Place d'Armes.

A LOUER
2 residences de 1re classe, Nos 311 et 783 rue St Denis

12 appartements chacune, chauffées à l'eau chaude grand terrain, cour, etc. S'adresser à la succession Wilson,

JOS. C. BEACHAMP, Gérant.
1 m s No 17 Côte Place d'Armes

MEUBLES

Joli ameublement de Salle à Manger en chêne, avec Chaises Sculptées, seulement

$40.00

Grande réduction dans toutes les autres lignes.

A. BELANGER,
1672 Notre-Dame.
36—3

—LA—
LUMIERE AUER

A DeMARTIGNY, Ecr.

Dit :—

Je suis heureux de vous dire que je suis parfaitement satisfait de la Lumière Auer.

Elle me donne toute la satisfaction désirable sous le rapport du brillant et de l'économie.

Envoyez chercher une circulaire.

AUER INCANDESCENT LIGHT Mfg. Co, Limited
1593 Rue Notre-Dame, Montréal.

COMME LES DIAMANTS,

Les meubles devraient être achetés d'un établissement responsable. Notre magasin offre cet avantage et notre garantie vaut un chèque sur la banque. Nous venons justement de recevoir un grand assortiment de Chaises en roseau et rattan, Chaises pour messieurs et dames, Chaises longues, Berceuses, Porte-ouvrage, Chevalets, Tabourets, Tables de centre, Tables de 5 o'clock Tea, Berceaux etc., convenables pour les vacances prochaines et à des prix qui défient toute compétition.

OWEN McGARVEY & Fils,
1849 et 1851½ rue Notre-Dame,
coin dela rue McGill.

BELLES SPECIALITES
ARTISTIQUES
GRAVURES,
PHOTOGRAVURES,
PASTELS,
MOULURES { En bois dur, composition, argent et or, blanc et or
Chevalets en chêne et bambou.
C. R. PHILLIPS & CIE,
148 rue McGILL, Montreal.

• Le Révérend Père Murphy transportera son Institut Gold Cure, le 1er Avril, à la jolie villa connue sous le nom de Beaumont sur la ligne des chars électriques de la rue Notre-Dame---dans le quartier Est de la Ville. 14—jno

ARGENT A PRETER sur hypothèque, sur bâtisses terminées seulement. S'adresser A. Leduc, bureau de LA PATRIE. jno

ON DEMANDE un commis d'expérience chez Decary & Frères épiciers, 529 rue St Laurent. 36—2

ELEVES demandés pour une école du soir, conversation anglaise enseignée, méthode rapide, conditions modiques. Se présenter à The English Academy, 210 rue St Laurent.

ON DEMANDE DES AGENTS et COLLECTEURS. Références et cautionnement exigés. S'adresser personnellement ou par lettre à "La Canadienne", Compagnie d'Assurance sur la Vie, Chambre 20 et 21, No 107 rue St Jacques. **EDIFICE "IMPERIAL."** jno

UNE MAITRESSE d'expérience demande élèves pour piano, sténographie, anglaise française. 6—3t

GRANDE MANUFACTURE à vendre ou à louer, à Ste Thérèse, prête à fonctionner. Conditions libérales. S'adresser à Thos. F. G. Foisy, 214 avenue Papineau. 31—1 s

SI VOUS AVEZ des meubles à rebourrer et des matelas à refaire, allez chez O. Aubry, 76 rue Pantaléon, qui s'occupe aussi depuis 20 ans à faire des sets de salon depuis $30 en montant, et toutes sortes de chaises de fantaisie depuis $4 en montant. N'ayant pas de loyer à payer, les prix sont très bas. 12—33

POUR DES PERSONNES désireuses de passer l'été à la campagne, à vendre ou à louer à Terrebonne, un cottage en brique, près du dépôt du C. P. R. S'adresser à Jos. Chapleau sur les lieux. 36—6

A LOUER—Bas de maison très confortables, dans une très belle localité, près de la rue Sherbrooke. S'adresser au No 386 rue St Hubert. 31—6

A LOUER—Un magnifique cottage, No 83 Coursol. Le propriétaire désirerait pensionner avec la famille. S'adresser sur le lieu. 34—6

A LOUER—Chambres meublées de 1ere classe au 1er et 2me étage avec bains à eau chaude et froide, appareil de chauffage, éclairées au gaz ou à l'électricité, cabinet d'aisance à chaque étage, entrée au niveau de la rue, au No 433 rue Dorchester, 1ere porte Est, de la rue St Denis. 30—6

A LOUER—Chambres élégamment meublées. Famille privée, pas d'enfants, localité centrale. 146 St Denis. 9—jno

CHAMBRE—On demande une ou deux chambres, non meublée, avec usage de la cuisine dans une famille privée. S'adresser au No 509 rue St André. 35—6

A VENDRE—Expresses de toutes grandeurs et buggy de tous genres, réparations de tous genres à bon marché 223 Cadieux. 36—5

A VENDRE 3 chevaux, 2 voitures double de famille (2 Gladstones et 1 Newport Surrey, avec pole ou rans pole), harnais simple et double, et un buggy simple. Le tout en bon ordre. S'adresser au No 1921 rue St Jacques, St Henri. 7 11 14

A VENDRE—Toutes personnes désirant acheter, soit hôtels meublés ou non, restaurants licencies, magasins de cigares, de sorcelerie, épiceries, étaux de boucher, à des prix modérés, devront s'adresser immédiatement à Castelli à Bolduc, 1572 rue Notre-Dame, en face du Palais de Justice. Nous nous occupons spécialement de cette ligne depuis 5 ans, et sommes en mesure de donner satisfaction à tous. Aucune commission ne sera chargée. 36—3

A VENDRE—Pour cause de maladie, un restaurant (La Maison Blanche), au No 551 rue Craig. Conditions faciles. S'adresser Mme Crebassa, sur les lieux. 35—6

A LOUER—109 St Philippe, bas de maison, 6 appartements, bains et w. c. grande cour et écurie à demande. Prix $15 par mois. S'adresser 190 St Urbain. 35—6

A VENDRE—A St Henri, rue Belmelle, près rue St Jacques, une bonne maison louée $11 par mois, $1,550, moitié comptant. S'adresser 643 Notre Dame. 35—6

A VENDRE—Une maison, Nos 203, 205 et 207 rue Poupart. Conditions faciles. S'adresser à N. Galarneau, 912 rue St André. 6—3t

A VENDRE—Rue Sanguinet, près du Carré St-Louis, une belle propriété, en pierre et brique, 24 x 66, bains, w. c. et eau chaude. Conditions faciles. S'adresser à 211 Berri. 12—33

A VENDRE—Un jobbing-express, une charrette pour boucher et une perruche troisieme, âgée de 3 ans, record 2.32. S'adresser C. Aubry, 76 rue Pantaléon. 6—3t

A VENDRE—Le Victoria Dining Room, faisant des affaires de premier ordre. On vendra bon marché pour argent comptant, le propriétaire se retire des affaires. Se présenter au No 1808 rue Notre-Dame. 6—3t

A VENDRE—Un piano carré en bois de rose de 7½ octaves pour être vendu à sacrifice pour argent comptant. S'adresser au No 268A rue St Christophe. 29—jno

A VENDRE—Hotels, salon, confiserie et fruits, épiceries, et toutes sortes d'affaires toujours en main. Excellente occasion pour des personnes qui désireraient commencer les affaires. Aussi, maisons et magasins à louer et à vendre dans les différentes parties de la ville. S'adresser à L. Harris, 1988 Ste Catherine, près de la rue St Urbain.

A VENDRE—Plusieurs hôtels et restaurants, licence assurée $250 à $7,000, magasin de cigares valant $400 pour $200, étal de boucher à vendre à sacrifice, épicerie, coin de rue, loyer $10 avec logement, plusieurs propriétés rapportant 10 à 12 par cent, 8 terres à vendre ou échanger pour propriétés de ville. Une manufacture industrielle rapportant $60 par semaine de profit net, vendre $2,000, jamais plus belle occasion pour faire fortune. Argent à prêter et billets escomptés. S'adresser à Gilbert Martin, 41 rue St Dominique.

COGNAC
JOCKEY CLUB
CARTE OR V. S. O. P.
Garanti Pur à l'Analyse.

CETTE MARQUE EST DE BEAUCOUP SUPERIEURE.

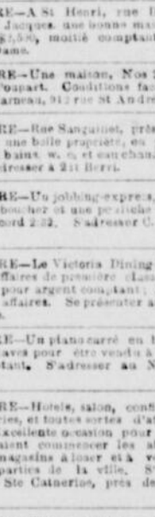

AUX AUTRES MARQUES DU MEME PRIX.

EN VENTE PARTOUT
$1.25 la Bouteille.
SEULS AGENTS AU CANADA
La Cie d'Appro'ts Alim'res
DE MONTREAL, (Limitée)
87 RUE ST-JACQUES.

QUINIUM LABARRAQUE

VIN FEBRIFUGE, TONIQUE DIGESTIF, APPROUVE PAR L'ACADEMIE DE MEDECINE DE PARIS, *pour les convalescents et tous ceux qui souffrent de faiblesse de l'estomac, d'anémie, d'épuisement causé par l'âge, les excès, le travail, la fièvre.*
EN BOUT ET 1/2 BOUT. 19, rue Jacob, Paris et TOUTES PHCies.

AMUSEMENTS

QUEEN'S THEATRE

Soirs, 8.15, matinées, mercredi et samedi, 2.15.
L'événement comique de la saison
The Private Secretary
Jas. K. Hackett, et une troupe d'acteurs distingués
La plus belle et la meilleure comédie qui ait été créée.

Prix du soir : 25c 50c 75c, et $1.00. Prix des matinées : 25c, 50c et 75c.

Sièges en vente au Théâtre, de 10 a m à 10 p m, tous les jours à la N. Y. Piano Co., chez Sheppard et aux hôtels.

Semaine suivante : retour de la favorite Verona Jarbeau.

Opéra Francais.

EDMOND HARDY, Directeur-Gérant.

Semaine du 2 Avril 1894

Samedi soirée—**La Princesse des Canaries**
Mmes Bloneville, Loys et Hosdez ; MM. Giraud, Portalier, Valdy et Bisson.

Prix des places : Orchestre $1, Stalles 75c, Parterre réservé 50c, Galerie, 1ère rangée, 75c, 2ème et 3ème rangées, 50c, Admission 25c. Amphithéâtre, 25c.

Billets en vente chez M. Hardy, 1637 Notre-Dame, et à l'Opéra.

OPERA FRANÇAIS

EDMOND HARDY, Directeur-Gérant.

LUNDI et MARDI

La Princesse des Canaries

Opéra-Bouffe en 3 Actes.

Mmes Bloneville, Loys, Hosdez ; MM. Giraud, Portalier, Valdy, Bisson.

Théâtre Royal

Semaine commençant lundi, le 2 avril après-midi et soir.

LEANDER RICHARDSON, dans le mélodrame